



Faculté de Philosophie et Lettres

Département de langues et lettres françaises et romanes

**Existe-t-il une synonymie parfaite ?
Étude au moyen des notions de sens dénotatif,
de connotation socio-pragmatique et de
variation linguistique**

Approches théorique et pratique

Mémoire présenté par Laura MANSET,
en vue de l'obtention du diplôme de Master en langues et lettres
françaises et romanes, orientation générale, à finalité approfondie

Promotrice : Marie-Guy BOUTIER

Membres du jury : Marie STEFFENS
Pierre SWIGGERS

Année académique 2018-2019

Remerciements

Ce mémoire est l'aboutissement d'un parcours à la fois difficile et enrichissant, que je n'aurais pu réaliser sans la contribution d'un grand nombre de personnes, qui m'ont aidée, de près ou de loin, en me remettant sur le droit chemin et en me donnant la force, l'énergie et le courage d'aller jusqu'au bout de ce cheminement.

Je souhaite avant tout remercier ma promotrice, Marie-Guy Boutier, pour le temps qu'elle a consacré à mon encadrement, en lisant et en commentant de nombreuses pages de ce mémoire. Son exigence m'a grandement stimulée et ses remarques ont toujours contribué à alimenter ma réflexion.

Je tiens à remercier également les membres de mon jury, Marie Steffens, pour sa disponibilité et les conseils avisés qu'elle m'a prodigués au moment fatidique de l'élaboration de mon enquête par questionnaire, ainsi que Pierre Swiggers, pour le temps qu'il accordera à la lecture de ce mémoire.

Je désire ensuite adresser ma gratitude envers Georges Kleiber, pour l'engouement qu'il m'a témoigné lorsque je l'ai contacté dans l'optique qu'il me fasse part de son opinion sur les propos tenus dans mon mémoire, dont le sujet m'a, en partie, été inspiré par la lecture d'un de ses nombreux articles. Je le remercie très chaleureusement pour tous ses commentaires qui m'ont émue par leur gentillesse, leur bienveillance, et qui m'ont permis de terminer plus sereinement la rédaction de mon mémoire.

Un grand merci à chacune des 227 personnes qui ont pris la peine de répondre à mon enquête sociolinguistique, et sans qui toute une partie de ce travail n'aurait pu voir le jour.

Je remercie également Ann-Kathrin, Barnabé, Romane, Sandra et Valériane, mes amis romanistes qui m'ont apporté un soutien moral et intellectuel, et qui ont participé à mon épanouissement tout au long de ces cinq années universitaires.

Enfin, je voudrais exprimer ma reconnaissance à toute ma famille ainsi qu'à mes amis pour leur soutien constant durant cette dernière année, et plus largement durant mon parcours universitaire. Je tiens à remercier tout particulièrement Léna, d'avoir relu et corrigé mon mémoire ; Louis, de toujours croire en mes capacités et d'avoir grandement facilité mon travail par ses conseils en matière statistique lors de l'analyse des résultats de l'enquête ; et enfin, ma maman, d'être toujours là dans les bons, comme les mauvais moments.

TABLE DES MATIERES

Introduction : présentation du sujet et plan du travail	1
Première partie : approche théorique	5
Chapitre 1	7
Entrée en matière : la notion de synonymie	7
I. Le point de départ : une définition consensuelle de la synonymie	7
II. Précisions sur la définition consensuelle de la synonymie.....	8
A. « Les synonymes sont des mots »	8
1. Qu'est-ce qu'un mot ?.....	9
2. Sur quel type de mots porte la relation synonymique ?.....	10
3. Qu'est-ce qu'un mot lexical ?	10
4. Le mot lexical comme signe et dénomination.....	13
B. « Les synonymes sont des mots de forme différente et de même statut morphosyntaxique »	14
C. « Les synonymes ont un sens identique ou semblable »	15
1. Une similitude de sens graduable.....	16
2. Où situer le sens des unités lexicales ?.....	18
2.1. Le sens des unités lexicales en langue.....	19
2.1.1. Le point de vue de Saussure : un sens différentiel.....	19
2.1.2. Le point de vue de Kleiber : un sens référentiel	23
2.1.2.1. Quelle relation poser entre sens et référence ?.....	23
2.1.2.2. Modèle d'analyse du sens référentiel : la définition par inclusion.....	24
2.1.2.3. Une identité de sens dénotatif implique une identité référentielle	24
2.2. Le sens des unités lexicales en discours	25
2.2.1. Sens co-textuel.....	26
2.2.2. Sens contextuel.....	26
2.3. Le sens des unités lexicales : en langue et en discours	26
D. Synonymie en langue et synonymie en discours.....	27
1. En langue : analyse de la relation sémantique de synonymie	28
2. En discours : les tests de l'expérience parlée du sens et de commutation	29
2.1. Le test de l'expérience parlée du sens	29
2.2. Le test de commutation	30
III. Récapitulatif des propriétés définitoires de la synonymie.....	32
Chapitre 2	33
Débat sur l'existence d'une synonymie parfaite	33
I. Un sujet très débattu.....	33
II. Présentation des différents arguments.....	35
A. Arguments sémiotiques.....	35
1. Tout signe linguistique est oppositif	35

2.	Une différence de forme implique une différence de sens	36
B.	Argument sémantique : deux types de sens	36
C.	Argument syntaxique : la commutation totale	37
D.	Argument socio-pragmatique.....	39
III.	Observations à propos des positions de Kleiber et Dostie	43
IV.	Les points qui restent à traiter	44
Chapitre 3	45
Positionnement dans le débat : la synonymie parfaite existe	45
I.	L'argument sémantique.....	45
A.	Le sens dénotatif	46
1.	Définition	46
2.	Similitude graduable du sens dénotatif	46
B.	Les connotations	48
1.	Les connotations sémantiques.....	49
2.	Les connotations socio-pragmatiques	52
2.1.	La variation linguistique.....	52
2.1.1.	Définition.....	52
2.1.2.	Le statut des mots neutres au sein du diasystème	54
2.1.3.	Approche lexicographique.....	55
2.1.3.1.	La variation diachronique	56
2.1.3.2.	La variation diatopique	57
2.1.3.3.	Les variations diastratique et diaphasique.....	58
2.2.	Les synonymes parfaits comme produits de la variation linguistique	58
3.	Récapitulatif de l'argument sémantique.....	62
II.	Les arguments sémiotique et syntaxique.....	64
A.	L'argument sémiotique	64
1.	Sens dénotatif identique, mais connotations socio-pragmatiques différentes	64
2.	Représentation schématique du fonctionnement des synonymes parfaits	66
B.	L'argument syntaxique	70
1.	Commutation totale impossible en raison d'une nuance de sens dénotatif	71
2.	Commutation totale impossible en raison de la forme lexicale.....	72
3.	Commutation totale impossible en raison des connotations socio-pragmatiques.....	72
4.	Observations	73
III.	La synonymie parfaite n'est pas un mythe.....	73
Seconde partie : approche pratique	75
Chapitre 4	77
Enquête sociolinguistique sur la synonymie parfaite : objectifs et méthodologie	77
I.	Objectifs de l'enquête	77

II.	Méthodologie et structure du questionnaire	78
A.	La forme et le contenu des questions de l'enquête	78
1.	Les questions personnelles	79
2.	Les questions sur le problème étudié	80
2.1.	Évaluation du degré de similitude de sens dénotatif.....	80
2.1.1.	Présentation et objectif de la question	80
2.1.2.	Présentation et explication du choix de corpus.....	81
2.1.2.1.	Les 30 couples de synonymes parfaits	82
2.1.2.2.	Les 10 couples de synonymes approximatifs.....	85
2.1.2.3.	Les 10 couples de mots non synonymes	86
2.2.	Évaluation des différences socio-pragmatiques.....	86
2.3.	Évaluation de la pratique langagière	87
B.	Cheminement conditionnel du questionnaire	88
	Chapitre 5	89
	Observation et interprétation des données recueillies	89
I.	Présentation du profil des répondants	89
A.	Le sexe et la tranche d'âge	89
B.	Le lieu d'habitation	90
C.	Le niveau de formation et le statut professionnel.....	91
II.	Visualisation et interprétation des réponses	91
A.	Analyse des réponses de la question sur l'évaluation du degré de similitude de sens dénotatif (Q6)	92
1.	Le regard des locuteurs ordinaires sur les 10 couples de mots non synonymes	92
2.	Le regard des locuteurs ordinaires sur les 10 couples de synonymes approximatifs	92
3.	Le regard des locuteurs ordinaires sur les 30 couples de synonymes parfaits.....	95
3.1.	Analyse du nombre de répondants par le nombre de couples de synonymes parfaits identifiés comme ayant le même sens	95
3.2.	Sur les 50 couples de mots, lesquels ont été majoritairement considérés comme des synonymes parfaits ?	96
4.	Constat	99
B.	Analyse des réponses de la question sur l'évaluation des différences socio-pragmatiques (Q7).....	99
1.	Les différences socio-pragmatiques des 30 couples de synonymes parfaits perçues par les locuteurs ordinaires.....	99
1.1.	Variation diachronique	100
1.2.	Variation diatopique	100
1.3.	Variations diaphasique et diastratique	101
1.4.	Aucune différence	102
2.	Comparaison de la perception socio-pragmatique des répondants et de la description normative des dictionnaires de langue sur les 30 couples de synonymes parfaits	102
2.1.	Les axes diaphasique et diastratique : un ensemble flou	104

2.2. Mot neutre ou mot marqué ? Une frontière fine	105
2.3. L'inconséquence des marques d'usage.....	106
C. Analyse des réponses de la question sur l'évaluation de la pratique langagière (Q8).....	107
1. Emploi plus fréquent de la variante neutre ou de la variante marquée ?.....	108
2. Interrelation entre la pratique langagière des individus et leurs profils personnels.....	110
2.1. Les mots marqués diachroniquement sont-ils employés par une certaine catégorie d'âge ?.....	110
2.2. Les mots marqués diatopiquement sont-ils employés dans un lieu précis ?.....	111
2.3. Les mots marqués diastratiquement sont-ils employés par une certaine catégorie socio-culturelle ?	112
2.4. Les mots marqués diaphasiquement sont-ils employés par un certain profil de locuteur ?	113
III. Les apports de l'enquête sociolinguistique	114
Conclusion générale	117
I. Existe-t-il des synonymes parfaits ?.....	117
II. Une question en amène d'autres	119
Bibliographie	121
Index des notions	127
ANNEXES	129
Annexe 1 : conception schématique de la synonymie selon Ducháček	I
Annexe 2 : questions sur les informations personnelles	III
Annexe 3 : questions sur le problème étudié	V
Annexe 4 : corpus de l'enquête	IX
Annexe 5 : analyse approfondie des synonymes parfaits du corpus	XI
Annexe 6 : analyse approfondie des synonymes approximatifs du corpus	XIX
Annexe 7 : réponses à la Q6 (nombre de répondants et pourcentages)	XXV
Annexe 8 : couples de mots jugés avoir une nuance de sens (classés dans un ordre décroissant)	XXVII
Annexe 9 : couples de mots jugés avoir le même sens (classés dans un ordre décroissant)	XXVIII
Annexe 10 : connotations socio-pragmatiques perçues par les répondants à la Q7	XXIX
Annexe 11 : tableau comparatif des connotations socio-pragmatiques perçues par les locuteurs ordinaires sur les 30 couples de synonymes parfaits et des marques d'usage fournies dans les dictionnaires de langue	XXXI
Annexe 12 : pourcentages d'individus interrogés ayant mentionné les variations diaphasique et diastratique pour les 30 couples de synonymes parfaits	XXXII
Annexe 13 : profil des répondants privilégiant les mots marqués diaphasiquement	XXXIII

INTRODUCTION : PRÉSENTATION DU SUJET ET PLAN DU TRAVAIL

La synonymie est beaucoup étudiée depuis quelques années. À la suite de la parution en 1997 d'un numéro de la revue *Langages* consacré à la synonymie, de nombreux travaux ont été publiés successivement, particulièrement depuis une dizaine d'années, dans quatre revues linguistiques accueillant un numéro spécial avec la synonymie comme sujet central (Ferrara-Léturgie, 2015 : 141).

En 2007, la revue *Le français moderne* sort un numéro intitulé « La synonymie en questions, échanges entre les époques », qui crée un dialogue entre, d'une part, l'école française de synonymie distinctive initiée au XVIII^e siècle par l'abbé Girard et close au XIX^e par Lafaye, et d'autre part, les sémanticiens contemporains.

En 2008, la revue des *Cahiers de lexicologie* publie un numéro intitulé « Synonymie et lexicographie (XVI^e- XXI^e siècles) », qui fait un bilan des aspects théoriques de l'approche différentielle des unités lexicales, en suivant une chronologie qui commence avec des textes et des auteurs du XVI^e siècle, jusqu'aux productions lexicographiques du XX^e siècle et aux dictionnaires actuels.

En 2009, la revue *Pratiques* fait paraître un numéro intitulé, en toute simplicité, « La synonymie », dont l'objectif est d'éclaircir le statut ambigu de la synonymie à l'aide de quatorze contributions théoriques et pratiques.

Enfin, paraît en 2015, dans la revue *Études de linguistique appliquée*, un numéro intitulé « La synonymie : représentations et application », qui réunit des travaux réalisés sur la synonymie dans le champ élargi de la linguistique (en didactique, en traductologie, en sociolinguistique, en sémantique et en métalexigraphie).

Malgré cet élan d'intérêt, il persiste des controverses autour des critères définitoires de la synonymie. Comme Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 54) le soulignent, l'existence de la synonymie relève d'une pratique intuitive, mais la synonymie demeure une notion problématique. En effet, il n'y a aucun doute sur le fait que toute personne fasse régulièrement usage de synonymes et que le recours à la synonymie soit une pratique indispensable dans les échanges linguistiques quotidiens. Mais paradoxalement, les « professionnels de la langue », si nombreux à se pencher sur ce sujet, ne parviennent pas à s'entendre sur une définition claire et complète de la synonymie. Comme l'expose Pruvost (2015 : 139), « c'est peut-être le propre

de la synonymie que de représenter à la fois un objet d'étude passionnant et un concept maltraité ».

Les pages qui suivent portent sur un sujet assez souvent débattu en matière de synonymie, à savoir l'existence d'une **synonymie parfaite**, c'est-à-dire d'une exacte identité de sens entre unités lexicales différentes. Les termes varient pour qualifier cette relation d'identité de sens : *synonymie parfaite, absolue, totale, stricte, exacte*. Dans ce mémoire, nous adopterons la terminologie d'Otto Ducháček (1979 : 9), qui distingue la **synonymie parfaite** et la **synonymie approximative**.

Le choix de ce sujet a été influencé par la lecture de deux travaux d'éminents linguistes : d'une part, l'article de Georges Kleiber, intitulé « La synonymie - "identité de sens" n'est pas un mythe » (2009) et, d'autre part, le très récent ouvrage de Gaétane Dostie, intitulé *Synonymie et marqueurs de haut degré* (2018).

Georges Kleiber – linguiste qui sera un de nos guides dans ce mémoire et qui a d'ailleurs participé à la relecture de ce dernier – va à contre-courant des critiques habituellement adressées envers la synonymie parfaite. En seize pages, le linguiste tente de démontrer la non-pertinence des principaux arguments (sémiotiques, sémantiques et syntaxiques) avancés pour invalider l'existence d'une identité de sens entre synonymes. Cet article, sur lequel nous reviendrons dans la suite de ce travail, est le point de départ de notre réflexion : poser l'existence de la synonymie n'impliquerait-il pas que celle-ci soit possiblement parfaite ?

Une part de la réponse à cette question est fournie par Gaétane Dostie qui, sans véritablement s'attarder sur les arguments qui vont contre l'existence d'une synonymie parfaite (ou exacte, selon ses mots), défend la vision – que nous avons en commençant ce mémoire, sans avoir encore pris connaissance de ce livre – selon laquelle les cas de synonymes parfaits seraient ceux de mots présentant une **identité de sens dénotatif**, mais des **traits différenciateurs d'un point de vue socio-pragmatique**, autrement dit, ceux « de mots appartenant à différents axes du diasystème » (2018 : 49).

L'ouvrage de Gaétane Dostie permet de légitimer l'objectif de ce présent travail, qui est d'évaluer, par une approche théorique et une approche pratique, le degré de proximité sémantique des mots lexicaux qui se différencient par leur répartition sur les axes du diasystème, comme *petit-déjeuner* et *déjeuner* (axe **diatopique** : France / Belgique et Suisse), *manger* et *bouffer* (axe **diaphasique** : neutre / familier), *mourir* et *clamsier* (axe **diastratique** :

neutre / populaire), *belle-fille* et *bru* (axe **diachronique** : neutre / vieux). Le but de Dostie (2018 : 64) n'est en effet pas de se pencher sur la synonymie parfaite entre unités lexicales, mais d'étudier la synonymie parfaite dans le domaine grammatical, et plus particulièrement dans les marqueurs de haut degré, comme *beaucoup* et *très*. Par ailleurs, en note de bas de page (2018 : 50), elle fait remarquer que :

Une analyse pointue des exemples proposés par Ullmann [comme *manger* et *bouffer*, ainsi que *livre* et *bouquin*] serait requise pour poser avec certitude qu'il y a bel et bien ici identité conceptuelle entre certaines lexies [comprendons : mots pris dans une acception donnée] appartenant aux paires de mots cités. La question demeure ouverte.

Dostie relève donc ici qu'aucune analyse approfondie n'a encore été réalisée sur les mots pleins, c'est-à-dire sur les mots lexicaux (noms, verbes, adjectifs et adverbes), qui appartiennent à différents axes du diasystème. Mis à part la lexicographie différentielle s'occupant des termes régionaux, on peut remarquer, en effet, que la plupart des linguistes qui s'y sont intéressés sur le plan théorique, soit ont estimé qu'il ne s'agissait pas de synonymes parfaits (Ullmann, 1962 ; Baldinger, 1984 et 1997 ; Nyckees, 1998 ; Petit, 2005 et Honeste, 2007), soit ont pressenti qu'il pouvait s'agir de mots possédant des signifiés identiques exprimés par des signifiants différents, mais sans véritablement les qualifier de synonymes parfaits et sans réaliser une analyse approfondie des exemples cités (Coseriu, 2001). Par conséquent, nous estimons que le sujet que nous avons choisi de traiter n'a pas encore été examiné de la façon dont il sera abordé dans ce mémoire. Il s'agira, dans un premier temps, de présenter les différents points de vue des linguistes sur la question de l'existence d'une synonymie parfaite pour ensuite, dans un second temps, prendre position en exposant notre raisonnement (approche théorique), que nous mettrons à l'épreuve au moyen d'une enquête sociolinguistique (approche pratique).

Ce travail est ainsi divisé en deux parties.

La première partie, théorique, est composée de trois chapitres :

- (1) Le premier chapitre porte sur la définition de la notion de synonymie. En partant de la définition consensuelle fournie par Tamba dans son ouvrage *La sémantique* (éditions de 1988 et 2005), nous décomposons chaque membre de cette définition pour y apporter les précisions nécessaires.
- (2) Le deuxième chapitre est consacré au débat portant sur l'existence, ou non, d'une synonymie parfaite. Dans ce chapitre, les points de vue des différents linguistes sont présentés de manière à mettre en parallèle les arguments en faveur et en défaveur de l'existence d'une identité de sens entre mots lexicaux différents. Ces arguments sont

classés en sous-catégories : arguments sémiotiques, sémantiques, syntaxiques et socio-pragmatiques.

- (3) Le troisième chapitre est dédié à notre positionnement dans le débat, en prenant Georges Kleiber et Gaétane Dostie comme guides dans ce cheminement qui va à contre-courant de la *communis opinio*.

La deuxième partie de ce travail prend appui sur la théorie pour aborder la question de la synonymie parfaite avec une approche pratique, en réalisant une enquête sociolinguistique dont l'objectif est d'observer le regard des locuteurs ordinaires sur leur langue. Cette enquête permettra de répondre à plusieurs questions : Les locuteurs considèrent-ils que certains mots ont le même sens dénotatif ? Si oui, perçoivent-ils les différences socio-pragmatiques des mots dénotativement identiques ? Est-ce que ce jugement est en phase avec le point de vue descriptif/normatif des spécialistes de la langue ?

Cette partie pratique est composée de deux chapitres :

- (1) Le premier est consacré à l'explication des objectifs de l'enquête et de la méthodologie adoptée pour son élaboration ;
- (2) Le second chapitre est dédié à l'observation et à l'interprétation des données recueillies.

Enfin, la conclusion, reprenant les informations dégagées au cours de ce parcours théorique et pratique, répondra aux questions suivantes : Existe-t-il des synonymes parfaits ? Si oui, ceux-ci sont-ils les mots qui possèdent une identité de sens dénotatif et qui se différencient par un trait socio-pragmatique ?

Les dictionnaires de langue qui ont servi de base à ce travail sont essentiellement :

- Le *Petit Larousse illustré* (2017) (abréviation *PL*) ;
- Le *Petit Robert de la langue française* (2017) (abréviation *PR*) ;
- Le *Trésor de la Langue Française informatisé* (abréviation *TLFi*).

PREMIÈRE PARTIE : APPROCHE THÉORIQUE

CHAPITRE 1

ENTRÉE EN MATIÈRE : LA NOTION DE SYNONYMIE

Comme l'exprime Pierre Cadiot (2009 : 26), « la synonymie est une notion intuitive, inconcomode et relative ». Pour aborder la question de l'existence, ou non, d'une synonymie parfaite, il convient de se pencher en premier lieu sur la définition de la relation sémantique de synonymie. En effet, pour apporter notre pierre à l'édifice (*cf.* chap. 3. Positionnement dans le débat), il convient de s'intéresser d'abord à la base du monument « synonymie » (chap. 1), avant de s'attaquer à une de ses parties supérieures (*cf.* chap. 2. Débat sur l'existence d'une synonymie parfaite).

Dans ce premier chapitre, nous partons d'une définition consensuelle de la synonymie, fournie par Irène Tamba dans la première édition (1988) de son ouvrage intitulé *La sémantique* (I.). Cette définition est décomposée dans le but d'en préciser chacune des parties (II.). Au terme de ce premier chapitre, les propriétés définitoires de la synonymie seront récapitulées afin de fournir une définition suffisamment complète de cette relation sémantique particulière (III.).

I. LE POINT DE DÉPART : UNE DÉFINITION CONSENSUELLE DE LA SYNONYMIE

Dans son ouvrage intitulé *La sémantique* (1988), Irène Tamba expose une définition consensuelle de la relation de synonymie.

Dans l'usage courant, on appelle *synonymes*, des mots de forme différente, mais de sens identique ou semblable et de même statut morphosyntaxique (1988 : 80).

Cette définition se situe dans le troisième chapitre du livre, intitulé « Au cœur de la problématique sémantique : les relations entre formes et sens dans les langues ». Dans cette section, Tamba aborde les trois types de relations structurales des signifiés lexicaux : la synonymie, l'hyponymie et l'antonymie¹.

Dans la dernière édition de son ouvrage (2005), Tamba a remodelé tout ce chapitre en supprimant de nombreux passages présents dans sa première édition et qui nous semblent pourtant importants pour la bonne compréhension de la relation structurale de synonymie. Pour cette raison, nous prenons en compte les deux éditions, qui se complètent l'une l'autre, en

¹ Dans le cadre de ce mémoire, nous nous concentrerons uniquement sur la relation structurale de synonymie.

donnant l'avantage à celle de 1988, car, dans celle de 2005, Tamba fournit une définition consensuelle quelque peu différente de sa première édition.

Dans l'usage courant, on appelle *synonymes* des mots différents de même catégorie grammaticale et de sens à peu près équivalent (2005 : 81).

La partie finale de cette définition écarte d'emblée l'existence d'une synonymie comme identité de sens (« sens à peu près équivalent »), tandis que la définition consensuelle fournie en 1988 (« sens identique ou semblable ») présupposait l'équivalence sémantique possible entre synonymes. Par conséquent, dans le cadre de ce mémoire portant précisément sur l'existence d'une synonymie parfaite, nous choisissons de partir de la définition consensuelle de 1988.

Nous décomposons ici chaque partie de cette définition pour y apporter des précisions. Nous livrerons ces précisions à l'aide des deux éditions d'Irène Tamba (1988 et 2005), mais également en nous référant à d'autres linguistes et particulièrement à Saussure (2005 [1916]), Benveniste (1974 [1969]), Kleiber (1997), ainsi que Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998]).

La définition consensuelle se laisse décomposer comme suit :

- A. « Les synonymes sont des mots »
- B. « Les synonymes sont des mots de forme différente et de même statut morphosyntaxique »
- C. « Les synonymes ont un sens identique ou semblable »

Cette définition implique deux niveaux d'observation (Tamba, 1988 : 80), une analyse en langue et une analyse en discours. Aussi, consacrons-nous un point sur la manière d'appréhender la relation synonymique en langue et en discours :

- D. Synonymie en langue et synonymie en discours

II. PRÉCISIONS SUR LA DÉFINITION CONSENSUELLE DE LA SYNONYMIE

A. « LES SYNONYMES SONT DES MOTS »

Pour saisir la relation synonymique entre formes et sens dans les langues, il faut d'abord saisir l'objet de cette relation particulière, à savoir les synonymes. La définition exposée précédemment présente les synonymes comme « des mots », mais : (1.) Qu'est-ce qu'un **mot** ?

(2.) La synonymie porte-t-elle sur n'importe quel type de mots ? Nous verrons qu'elle porte uniquement sur les mots lexicaux, mais : (3.) Qu'est-ce qu'un **mot lexical** ? (4.) Quelle est la différence entre un mot lexical en tant que **signe** ou **dénomination** ?

Voici le quadruple questionnement de ce point.

1. QU'EST-CE QU'UN MOT ?

Comme l'exprime Irène Tamba (1988 : 62), « le mot est à la fois quelque chose de bien connu, de familier et indéfinissable ». Comme première approche, l'on peut définir les mots comme « un ensemble de formes phoniques et graphiques autonomes, stables, qui constituent le lexique d'une langue » (Tamba, 2005 : 64).

Les mots sont codés, ce sont des unités de mémoire qui appartiennent à la langue « tandis que les phrases sont des constructions grammaticales discursives, libres ou fixes (comme les proverbes) » (Tamba, 2005 : 63).

Sur le plan sémantique, la **propriété de dénomination** est souvent prise comme critère définitoire des mots. Ces derniers sont alors définis comme « les noms, variables selon les langues, donnés aux êtres, choses ou évènements et qui servent à les identifier et à les différencier » (Tamba, 2005 : 64). Selon la présence ou l'absence de la propriété de dénomination, on distingue les mots qui dénomment et les mots qui ne dénomment pas, dichotomie ancrée dans l'opposition entre **unités lexicales** et **unités grammaticales** (Tamba, 2005 : 65).

La forme typique du mot est donc celle qui permet de désigner quelque chose en la nommant, soit la forme lexicale (Tamba, 1988 : 64). **L'unité lexicale** est le signe linguistique optimal, qui associe un **sens**, c'est-à-dire une fonction de signification, et une **référence**, c'est-à-dire une fonction référentielle. Contrairement au mot lexical, les noms propres n'ont ni traduction ni définition, ils sont « essentiellement intégrés dans l'ordre des dénominations et restent à la lisière de l'ordre des signes lexicaux » (1988 : 74).

L'unité grammaticale, comme l'article ou la préposition, ne dénomme pas, elle n'a pas de fonction référentielle et est « strictement déterminé[e] par des relations intra-sémiotiques d'opposition à l'intérieur d'un paradigme fermé de valeurs grammaticales (comme le nombre ou le genre) variables d'une langue à l'autre, mais diachroniquement plus stables que les valeurs lexicales et plus générales » (Tamba, 1988 : 76).

À côté des mots lexicaux et grammaticaux, il existe un troisième type de mots : les mots indexicaux.

Les **unités indexicales** (*je, ici, ça, etc.*) « désignent un référent, non pas en le nommant [ajoutons : comme les unités lexicales], mais en le situant par rapport aux locuteurs, au lieu et au moment de l'énonciation » (Tamba, 2005 : 67). Par rapport aux unités lexicales, le référent des unités indexicales est obligatoirement présent dans le cadre spatio-temporel de l'énonciation et ne peut se comprendre sans connaissance de ce dernier (Tamba, 1988 : 66).

Les mots sont donc de trois types : **lexical, grammatical et indexical**. Cependant, la synonymie porte-t-elle sur ces trois types de mots ?

2. SUR QUEL TYPE DE MOTS PORTE LA RELATION SYNONYMIQUE ?

La synonymie concerne « essentiellement des unités lexicales codées » (Tamba, 2005 : 81) et ce, pour deux raisons que Tamba n'explique pas tout à fait.

- (1) La synonymie porte sur des mots de forme différente possédant une **identité ou une similitude de sens** (Tamba, 1988 : 79). Les mots sur lesquels elle porte doivent donc être **dotés de sens**². Cela exclut, par conséquent, les mots indexicaux, qui sont engagés entièrement dans la référence discursive, et les noms propres, qui ne signifient que du particulier.
- (2) Les synonymes doivent également avoir un **équivalent référentiel** (Tamba, 2005 : 85). Les mots sur lesquels elle porte doivent donc posséder un référent ; condition excluant les mots grammaticaux.

Par conséquent, les mots synonymes sont uniquement les **mots lexicaux**, seules unités linguistiques qui associent un sens et une référence. La première propriété définitoire de la synonymie est donc de porter sur des **mots lexicaux**, mais qu'est-ce qu'un mot lexical précisément ?

3. QU'EST-CE QU'UN MOT LEXICAL ?

Selon Tamba (1988 : 115),

Le mot [lexical] s'articule à un double réseau de relations : l'un, paradigmatique, règle les signifiés par des rapports intra-systématiques ; l'autre, référentiel, articule le langage à tout ce qu'il permet de discerner par une dénomination.

² Nous ne discutons pas encore à ce stade de la manière de signifier de ces catégories de mots.

Pour comprendre ce propos, il nous semble important de nous pencher un instant sur le chapitre III du tome 2 des *Problèmes de linguistique générale* (1974) de Benveniste intitulé « La sémiologie de la langue »³. Dans ce chapitre, Benveniste explique la coexistence en langue de deux modes de signifiante, l'un « sémiotique », dont l'unité est le signe saussurien, et l'autre « sémantique », dont l'unité est le mot.

L'essence de la langue est de signifier ; Benveniste appelle (1974 : 63) « signifiante » cette propriété de signifier, qui est commune à tout système de signes. Cependant, la langue a la particularité d'être dotée d'une double signifiante, ce qui lui donne le statut particulier de **système interprétant** (Benveniste, 1974 : 64). De fait, la langue possède une signifiante sémiotique, propre au signe et au système, et une signifiante sémantique, propre au discours (*ibidem*).

Selon Benveniste (1974 : 229),

Ces deux systèmes se superposent. À la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification, chacun de ces signes ayant une dénotation conceptuelle et incluant dans une sous-unité l'ensemble de ses substituts paradigmatiques. Sur ce fondement sémiotique, la langue-discours construit une sémantique propre [...] produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe.

C'est par le système sémantique que l'on parle du monde, que la langue réfère et qu'elle devient donc le système interprétant de tous les autres systèmes, y compris d'elle-même (Benveniste, 1974 : 65). C'est, en effet, le sémantique qui permet à la langue « de tenir des propos signifiants sur la signifiante » (*ibidem*), autrement dit, qui lui confère sa **faculté métalinguistique**.

La question se pose dès lors de savoir pourquoi c'est le niveau sémantique, et non le niveau sémiotique, qui permet cela.

Ce phénomène s'explique par le fait que la langue, en tant que monde clos de signes, ne permet pas de communiquer et, par conséquent, d'acquérir le statut de système interprétant. Pour pouvoir interpréter les différents systèmes de la société, il est nécessaire d'intégrer, à côté de ce système virtuel, le paramètre humain et la référence à une réalité extérieure, qui constituent les bases de l'acte d'énonciation (Benveniste, 1974 : 82). C'est grâce à cet acte que l'homme parlant interprète le monde et de cet acte que la langue tire son statut de système interprétant. C'est par l'appropriation de la langue par un locuteur particulier (c'est-à-dire la conversion de

³ Ce chapitre est issu d'un article, dont le titre est celui du chapitre (« Sémiologie de la langue »), que Benveniste a rédigé en 1969.

la langue en discours) que les signes (unités sémiotiques) deviennent des mots (unités sémantiques) (Benveniste, 1974 : 225).

Selon nous, cette distinction entre sémiotique et sémantique permet de comprendre les deux grands domaines d'étude de la linguistique. Le domaine sémiotique s'intéresse à décrire le **système interne de la langue** : la définition du signe par rapport aux autres signes (traits distinctifs) et les règles d'agencement de ces signes (règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques) (Mosès, 2001 : 513). Il est exclusivement pris en compte par la linguistique structurale, qui met à l'écart l'homme et la parole. La linguistique saussurienne n'envisage que la relation de signification entre signifiant et signifié.

Le domaine sémantique, au contraire, envisage la fonction référentielle de la langue en s'intéressant à **l'acte d'énonciation**, qui est la conversion individuelle de la langue en discours, commandée par une situation particulière dans laquelle se trouve un locuteur unique s'adressant à un interlocuteur lui aussi unique. Le sémantique prend donc en compte l'homme et son discours. Ainsi, « le sémiotique se caractérise comme une propriété de la langue, le sémantique résulte d'une activité du locuteur qui met en action la langue » (Benveniste, 1974 : 225).

Nous résumons la distinction sémiotique-sémantique telle qu'explicitée ci-dessus par le tableau suivant :

	Sémiotique	Sémantique
Fonction	Sa fonction est de signifier	Sa fonction est de communiquer
Objet d'étude	Le système interne de la langue, la signifiante propre au signe	Le discours, c'est-à-dire la mise en fonctionnement du système de la langue, la signifiante engendrée par le discours
Unité	Le signe	Le signe en emploi, c'est-à-dire le mot L'unité plus complexe est la phrase
Définition du « sens »	Le « sens » se définit par une relation paradigmatique	Le « sens » se définit par une relation syntagmatique

Critère de validité pour l'utilisateur de la langue	La reconnaissance	La compréhension ⁴
Valeur de l'unité	Valeur générique et conceptuelle	Valeur particulière

Pour en revenir à notre question de départ (« qu'est-ce qu'un mot lexical ? »), le mot lexical se situe dans **deux systèmes sémiologiques interreliés**, l'un interne au système linguistique (sémiotique) et l'autre externe au système (référentiel ou sémantique), ouvert sur le monde et sur l'univers énonciatif. Ainsi, d'une part, le mot lexical, en tant que **signe**, se situe par rapport aux autres mots-signes au sein de « systèmes relationnels lexicaux et morphosyntaxiques » (Tamba, 1988 : 64). D'autre part, le mot lexical, en tant que **dénomination**, permet de « désigner quelque chose en le nommant » (*ibidem*).

4. LE MOT LEXICAL COMME SIGNE ET DÉNOMINATION

La caractéristique de la relation de synonymie, tout comme celle d'hyponymie et d'antonymie, est de participer à la fois à « l'organisation sémantique du niveau référentiel, où les mots [lexicaux] fonctionnent comme des dénominations, et à celle du niveau systématique [ou sémiotique], où ils fonctionnent comme signes » (Tamba, 1988 : 99).

Pour mieux comprendre la différence entre le mot-signe et le mot-dénomination, il convient de revenir sur la double relation que possède tout mot lexical : à la fois une **relation de signification** et une **relation référentielle**, la première étant celle du mot-signe et la seconde étant celle du mot-dénomination.

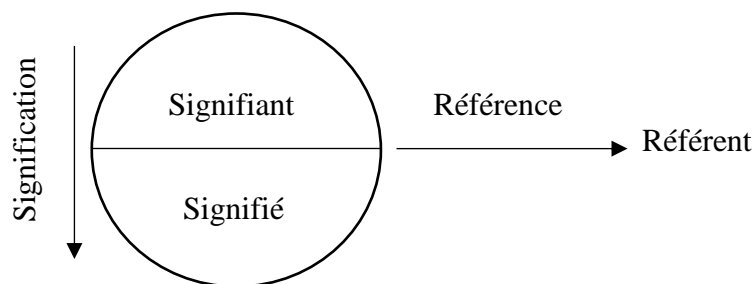


Fig. 1 – Relation de signification et relation de référence

⁴ La signification d'un mot se **comprend** grâce à la place qu'a ce dernier au sein de la phrase et par les autres mots qui l'entourent. Autrement dit, la signification du mot s'étudie sur l'axe syntagmatique avec les unités en présence. De fait, pour enlever, par exemple, l'ambiguïté d'un mot polysémique, nous avons besoin de regarder son emploi au sein de la phrase : *J'ai été retardé à cause des bouchons aujourd'hui / Le bouchon a sauté au plafond*. À l'inverse, dans le domaine sémiotique, « ce que le signe signifie n'a pas à être défini [...], il suffit qu'on puisse l'identifier au sein et dans l'usage de la langue » (Benveniste, 1974 : 222). Ainsi, il suffit de se poser la question « est-ce que ce signe signifie ? » et de répondre par « oui » ou « non » en le comparant à d'autres signes sur l'axe paradigmatique. Par exemple, *bouchon* existe, *bouton* aussi, mais *boumon* n'a aucune signification dans le système de la langue. Il ne s'agit plus de comprendre, mais de **reconnaître** l'existence du signe.

La **relation de signification** est celle envisagée par la linguistique saussurienne. Il s’agit d’une relation **interne** au signe, qui lie de manière arbitraire une image acoustique à un contenu conceptuel, et inversement (CLG, 2005 [1916] : 100–101). Cette relation relie donc les deux faces du signe, la face concrète, appelée *signifiant* (image acoustique et, secondairement, graphique), et la face abstraite, appelée *signifié* (contenu conceptuel, image mentale suscitée par le signifiant) (CLG, 2005 [1916] : 98).

La **relation référentielle** d’un mot lexical est sa faculté de renvoyer à un **réfèrent**. Le réfèrent peut être défini comme « l’objet extra-linguistique (personne, chose, état de fait, etc.) désigné par une expression linguistique (mot, groupe de mots, phrase) » (Lerot 1983, cité dans Kleiber, 1999 : 16). Cet objet extra-linguistique peut faire partie du monde réel (une chaise, le pape, etc.), mais également du monde imaginaire (une licorne, Batman, etc.) (Honeste, 2007 : 165). La relation de référence est ainsi la « relation qui unit une expression linguistique au "quelque chose" qu’elle exprime » (Kleiber, 1997 : 15). Il s’agit donc d’une relation **externe** au signe qui permet de créer un lien entre le signe (signifiant et signifié) et le monde (réfèrent).

La distinction entre le mot lexical comme signe et comme dénomination peut être résumée par le tableau suivant :

	Le mot lexical comme signe	Le mot lexical comme dénomination
implique une relation de	signification	référence
illustre le lien	interne au signe	externe au signe
réalise un lien entre	signifiant et signifié	signe et réfèrent
permet d’apprendre	la langue	le monde à travers la langue ⁵

B. « LES SYNONYMES SONT DES MOTS DE FORME DIFFÉRENTE ET DE MÊME STATUT MORPHOSYNTAXIQUE »

Nous venons de préciser que la relation de synonymie concerne uniquement les mots lexicaux, mais il est également important de comprendre ce qu’il faut entendre par « les synonymes sont des mots de forme différente [...] et de même statut morphosyntaxique » (Tamba, 1988 : 80). En effet, Irène Tamba ne fournit pas beaucoup d’informations explicitant cette partie de la définition, excepté dans sa dernière édition où elle (2005 : 81-82) explique que « forme différente » n’est pas à confondre avec une **différence de forme autre que le mot**, comme le

⁵ Cependant, il est impossible de vraiment dissocier la langue et le monde.

sigle (*PJ = police judiciaire*), le symbole (*Pb = plomb*), l'abréviation (*télé = télévision*). Nous ajoutons que la synonymie n'est pas à confondre non plus avec l'expansion, ce qui reviendrait à dire que chaque mot est synonyme de sa définition.

Dès lors, que signifie, dans la définition consensuelle, « mots de forme différente » ?

Pour prétendre au « label synonymique », comme l'exprime Georges Kleiber (2009 : 17), « il ne s'agit pas simplement d'[avoir] une variation de signifiant, mais bien d'[avoir] une variation lexicale, c'est-à-dire de deux mots différents ».

Premièrement, « forme différente » ne renvoie pas à une **différence de forme graphique**, comme *pharmacie* et *farmacie*, qui sont deux formes différentes du même mot.

Deuxièmement, il ne s'agit pas non plus d'une **différence de forme morphologique**. Qu'il s'agisse d'une **variation libre**, c'est-à-dire d'une variante morphologique qui est laissée au choix du locuteur (par exemple, *je peux* ou *je puis*), ou d'une **allomorphie**, c'est-à-dire d'une variante automatique et imposée par la distribution du morphème selon les contextes (par exemple, *je meurs* et *nous mourons*, allomorphes du verbe *mourir*) ; dans les deux cas, nous avons toujours affaire à une seule unité lexicale.

Nous venons de fournir des définitions par la négative, mais en résumé, pour affirmer que des mots sont synonymes, il doit obligatoirement s'agir de deux mots (de sens identique ou semblable) **s'opposant** formellement dans le **système lexical** de la langue. Cependant, la variante lexicale n'est pas suffisante, il faut préciser une autre propriété définitoire des synonymes. En effet, une condition essentielle pour que des mots soient synonymes est qu'ils aient le **même statut morphosyntaxique** (Tamba, 1988 : 80), qu'ils appartiennent à la même classe de mots lexicaux, c'est-à-dire à la classe des noms, verbes, adjectifs ou adverbes, dans le but de pouvoir **commuter** dans des contextes minimaux (Tamba, 2005 : 82)

Ainsi, à la formulation vague « les synonymes sont des mots de forme différente [...] et de même statut morphosyntaxique », nous préférons celle, plus précise à nos yeux, de : les synonymes sont des mots lexicaux différents de même catégorie grammaticale qui s'opposent formellement dans le système de la langue.

C. « LES SYNONYMES ONT UN SENS IDENTIQUE OU SEMBLABLE »

S'opposer formellement dans le système lexical de la langue est bien évidemment insuffisant pour que deux mots soient synonymes. Ainsi, *fauteuil* et *coussin* sont deux mots lexicaux

différents de même catégorie grammaticale qui s'opposent par leur forme, mais ils ne peuvent être considérés comme synonymes, car ils ne possèdent pas un « sens identique ou semblable » (Tamba, 1988 : 80). En effet, la synonymie est avant tout une **relation d'identité ou de ressemblance sémantique** entre des unités lexicales de formes différentes. Le **sens lexical** est au centre de l'interrogation synonymique.

Pour préciser la dernière partie de la définition consensuelle (« les synonymes ont un sens identique ou semblable »), nous commencerons (1.) par expliquer le phénomène de **similitude de sens graduable** des synonymes, en présentant, dans un premier temps, la comparaison qu'établit Tamba (1988 : 82) entre la relation synonymique et la **relation logique d'équivalence** ; puis, dans un second temps, la conception de Ducháček (1964 et 1979), le premier à avoir introduit cette idée de similitude de sens graduable.

Puisque le sens lexical est au centre de l'interrogation synonymique, nous nous pencherons ensuite sur cette manière de signifier, propre aux unités lexicales telles que précédemment définies, avec les trois questions suivantes : où situer le sens lexical (2.) ? En langue ? (2.1.) En discours ? (2.2.) En langue et en discours ? (2.3.)

1. UNE SIMILITUDE DE SENS GRADUABLE

La relation synonymique ne peut pas être décrite comme une relation logique d'équivalence (Tamba, 1988 : 84). Il est, en effet, faux de réduire l'équivalence synonymique à une notation logico-symbolique du type $A = B$ (Tamba, 1988 : 55), et ce pour trois raisons :

- (1) Au symbole logique d'égalité correspondent « des vocables aussi variés que *s'appelle, signifie, autrement dit, ou, etc.* » (Tamba, 1988 : 56).
- (2) Le symbole d'égalité ne rend pas compte du phénomène de « similitude de sens graduable », expression employée par Irène Tamba dans la dernière édition de *La sémantique* (2005 : 83) et qu'elle emprunte à Ducháček (1964).
- (3) Les synonymes ont des fonctions énonciatives (Tamba, 1988 : 82) et dégagent des « significations interpersonnelles de nature socioculturelle », comme les origines géographique et socioprofessionnelle, l'âge ainsi que les conduites verbales du locuteur (Tamba, 1988 : 81)⁶. Ainsi, la relation logique d'équivalence, « détachée de toute intervention énonciative » (Tamba, 1988 : 85), ne peut rendre compte de la relation structurale de synonymie inscrite au sein de la langue.

⁶ Nous approfondirons la notion de significations énonciatives dans le chapitre 3.

Ducháček, dans son article intitulé « Différents types de synonymes » (1964), avait introduit l'idée selon laquelle il existait des degrés de synonymie, allant de l'identité totale à une quasi-identité de sens⁷. Selon ce linguiste (1979 : 9), l'analyse se réalise en deux étapes :

- (1) Il convient d'observer d'abord si les lexèmes que l'on qualifie de synonymes sont **monosémiques** ou **polysémiques**. Dans le premier cas de figure, ils seront qualifiés de synonymes « totaux » et dans le second cas, de synonymes « partiels », car seulement une acception du mot est synonyme de l'autre lexème pris en considération.
- (2) Ensuite, il faut examiner si les synonymes totaux et partiels ont leurs contenus identiques ou proches. Dans le premier cas de figure, les synonymes seront qualifiés de « parfaits », et dans le second cas, de synonymes « approximatifs ». Les synonymes approximatifs se distinguent soit par une différence stylistique, soit par une différence sémantique.

Permettons-nous une réflexion critique par rapport à cette conception de la synonymie.

Premièrement, nous refusons d'établir une distinction entre synonymes totaux et synonymes partiels selon le nombre d'acceptations des vocables qui sont synonymes, car en réalité, la synonymie ne concerne à chaque fois qu'**une seule acception** sémantique ; peu importe donc que le lexème soit monosémique ou polysémique. En effet, « si un lexème est polysémique, il ne faut envisager la synonymie qu'au niveau de chacun de ses sens » (Kleiber, 2009 : 20). Nous reviendrons sur ce propos dans le chapitre suivant (*cf.* chap. 2/ II. C.).

Deuxièmement, lorsque Ducháček parle de « contenus identiques » ou « proches » pour distinguer les synonymes parfaits des synonymes approximatifs, il fait référence autant aux informations sémantiques des synonymes qu'à leurs informations stylistiques. Or, la synonymie « se localise au niveau du sens [ajoutons : dénotatif] » (Kleiber, 2009 : 20) ; nous y reviendrons. Pour que deux mots lexicaux soient synonymes, ils doivent avoir des **contenus sémantiques dénotatifs identiques ou semblables**. En revanche, posséder les mêmes informations stylistiques ne constitue pas, à nos yeux, une propriété définitoire des synonymes ; nous montrerons, au contraire, dans la suite de ce mémoire, que ces informations stylistiques (plus largement socio-pragmatiques) permettent en réalité de légitimer l'existence des synonymes parfaits.

⁷ Nous avons schématisé la conception de Ducháček en annexe (*cf.* annexe 1).

Par conséquent, nous considérons que sont synonymes parfaits, les lexèmes qui ont un sens dénotatif identique, y compris ceux que Ducháček nomme (1979 : 9) « synonymes stylistiques », étant donné que la différence se joue sur un autre niveau sémantique, le niveau socio-pragmatique ; nous y reviendrons. Nous considérons, ensuite, que sont synonymes approximatifs, les lexèmes qui ont un sens dénotatif proche.

Nous venons ici d'introduire très brièvement notre thèse, mais les prochains chapitres seront consacrés à l'explication détaillée et à la vérification de celle-ci.

Nous résumons notre conception de la synonymie par le schéma suivant :

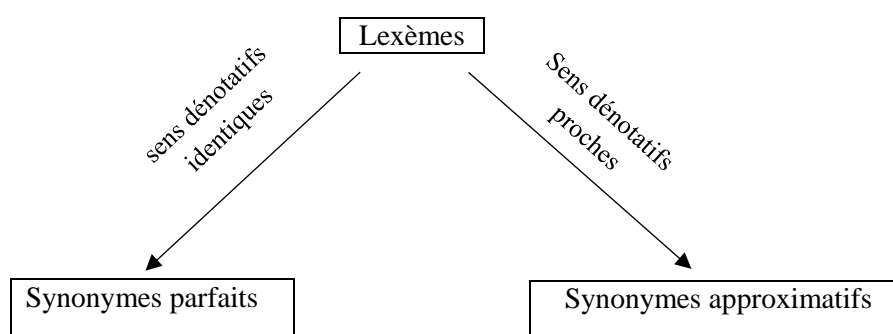


Fig. 2 – Distinction des synonymes parfaits et approximatifs

2. OÙ SITUER LE SENS DES UNITÉS LEXICALES ?

Si le sens lexical est au cœur de la relation synonymique, il est alors primordial de s'interroger sur ce dernier. Où le situer ? En langue ? En discours ? En langue et en discours ?

Comme nous l'avons exposé (cf. 3. Qu'est-ce qu'un mot lexical ?), les langues disposent de deux modes de signifiante spécifiques : une signifiante **sémiotique**, propre au signe linguistique et au système de la langue, et une signifiante **sémantique**, propre au discours, à l'actualisation du système de la langue, autrement dit, propre au signe en emploi (Benveniste, 1974 : 64).

La particularité de la synonymie est d'être, comme l'exprime brièvement Irène Tamba (1988 : 84), « tributaire de deux systèmes de relations sémantiques [comprendons : système sémiotique et système sémantique], à la fois distincts et corrélés, car ils se composent des mêmes "éléments formels" : les mots lexicaux ». Nous pouvons penser que, sans s'y référer explicitement, elle se fonde sur la distinction sémiotique-sémantique établie par Benveniste.

Nous revenons ici plus en détail sur les deux types de signifiante des unités lexicales : l'une en **langue** (2.1.) et l'autre en **discours** (2.2.).

Pour cette partie, nous nous appuyons sur Saussure (2005 [1916]), Rey-Debove (1971), Kleiber (1997), ainsi que sur Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998]).

2.1. LE SENS DES UNITÉS LEXICALES EN LANGUE

Pour décrire le sens des unités lexicales en langue, il faut brièvement présenter deux conceptions différentes du sens.

Nous commencerons (2.1.1.) par la **conception différentielle** du sens, héritée de Saussure, pour qui « les concepts sont purement différentiels » (Saussure, 2005 [1916] : 125). À partir des années 60, l'analyse de ce sens différentiel se réalise au moyen du modèle d'analyse sémiologique, qui s'inspire des méthodes de l'analyse phonologique.

Dans un second temps, nous étudierons (2.1.2.) la **conception référentielle** du sens en nous fondant sur les travaux de Kleiber (1997), qui interrogent la place du réel dans le domaine sémantique. Cette conception référentielle va à l'encontre de la conception saussurienne, qui ne s'intéressait qu'à la relation de signification interne au signe, en dehors de tout rapport avec la référence au monde extra-linguistique.

À l'issue de ces deux présentations, nous expliquerons pourquoi nous rejetons la conception différentielle du sens et adoptons la conception référentielle dans la suite de ce mémoire.

2.1.1. LE POINT DE VUE DE SAUSSURE : UN SENS DIFFÉRENTIEL

La langue est un système virtuel, appelé « sémiotique » par Benveniste (1974 [1969] : 64), où sont répertoriés les signes linguistiques (mots hors contexte) que les locuteurs actualiseront en discours. Ce système sémiotique s'étudie selon la vision saussurienne du signe, qui n'envisage que la **relation de signification** interne au signe linguistique (Benveniste, 1974 [1969] : 64) et non la relation de référence. Cette relation de signification, comme expliqué précédemment (*cf.* 4. Le mot lexical comme signe et dénomination), est le lien sémiologique indissociable et **arbitraire** liant un signifiant à un signifié (*CLG*, 2005 [1916] : 75).

Néanmoins, comme l'expose Saussure (*CLG*, 2005 [1916] : 141), certains signes sont construits avec une certaine motivation, ce qui limite le principe de l'arbitraire. Cette limitation de l'arbitraire, ou motivation relative, concerne les relations entre formes qui nous font part d'une partie du sens. Par exemple, *dix-neuf* n'est pas immotivé au même degré que *vingt*. *Dix-neuf* a

une motivation relative, car « il évoque les termes dont il se compose » (*ibidem*). Cependant, la motivation n'est jamais absolue parce que, d'une part, « les éléments d'un signe motivé sont eux-mêmes arbitraires » et que d'autre part, « la valeur sémantique totale du signe n'est jamais égale à la somme des parties » (CLG, 2005 [1916] : 142). Ainsi, la relation qui s'exprime dans les mots *dix-neuf* et *neuf-cents*, par exemple, n'est pas identique ; par ailleurs, elle n'est pas explicite.

Le signe linguistique possède ce que Saussure appelle (CLG, 2005 [1916] : 122) une 'valeur', qu'il acquiert par une mise en relation avec d'autres signes sur un axe « associatif ». Autrement dit, le sens du signe linguistique correspond à un « ensemble de valeurs qui fixent [reformulons : sa] position respective [...] à l'intérieur d'un réseau relationnel » (Tamba : 1988 : 21). Les unités qui composent le système sémiotique ont, à l'instar des pièces d'un échiquier, une valeur relationnelle oppositive par rapport aux autres unités du système (CLG, 1916 : 159). Ces valeurs d'opposition jouent sur les deux faces du signe : la face concrète, le **signifiant**, et la face abstraite, le **signifié**.

La phonologie est le premier domaine « à avoir appliqué et poursuivi la réflexion de Saussure sur la nature différentielle du signifiant » (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 33). Dans les années 60, période du structuralisme, les linguistes ont voulu appliquer au sens les méthodes de l'analyse phonologique (*ibidem*). Ils postulaient l'existence du **principe d'isomorphisme**, celui « d'une analogie de structure entre le plan de l'expression (les signifiants) et le plan du contenu (les signifiés) » (*ibidem*). Ainsi, ils ont mis au point un modèle d'analyse sémique⁸ qui étudie le signifié en traits distinctifs (*ibidem*).

À l'instar du phonologue, qui relève les traits distinctifs sur le plan de la forme, le sémanticien étudie les traits distinctifs sur le plan du sens. Le modèle de l'analyse sémique est « orienté vers la sémantique de la signification : le sens de l'unité lexicale est défini de manière différentielle par les rapports qu'il entretient avec les autres unités du système linguistique, en dehors de la référence » (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 20).

Plusieurs termes sont nés de ce modèle d'analyse sémique. Nous revenons sur les principaux :

- Les **sèmes** sont les « traits distinctifs de signification » (Lehmann et Martin-Berthet, 2005 : 25).

⁸ L'analyse sémique est aussi appelée *analyse componentielle* ; les deux dénominations sont équivalentes, seule leur origine est différente. L'analyse sémique est européenne (pratiquée par B. Pottier, A.-J. Greimas, E. Coseriu), tandis que l'analyse componentielle est américaine.

- Le **sémème** est « l'ensemble de sèmes caractérisant un mot » (*ibidem*).
- L'**archisémème** désigne « l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes » (*ibidem*).

Par exemple (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 43), *femme* et *fille* ont un sémème (ensemble de sèmes constituant leurs signifiés respectifs) différent. Le sémème de *femme* comporte les sèmes {/humain/, /non mâle/, /adulte/}. Le sémème de *fille* comporte les sèmes {/humain/, /non mâle/, /non adulte/}.

	<i>femme</i>	<i>fille</i>
/humain/	+	+
/non mâle/ ⁹	+	+
/adulte/	+	-

(Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 43)

Les deux mots s'opposent donc par le sème /adulte/, qui est le trait distinctif de signification de cette paire de mots. Ici, l'archisémème des sémèmes de *femme* et *fille* est {/humain/, /non mâle/}.

Considérons donc ici qu'une définition acceptable sur le plan lexicographique ordonnerait les sèmes en les organisant, peut-être comme suit, pour éviter l'opposition :

femme : être humain, de sexe féminin, adulte.

fille : être humain, de sexe féminin, non adulte.

On voit immédiatement les faiblesses d'une telle analyse. Il suffit de se référer à un dictionnaire de langue pour comprendre que les oppositions de sens peuvent se situer sur d'autres traits que ceux sélectionnés ici, comme l'ascendance. Une fille étant définie lexicographiquement comme une « personne de sexe féminin, considérée du point de vue de son ascendance, de son origine » (*TLFi*).

De notre point de vue, cette analyse sémique, quoiqu'intéressante et visant à sélectionner les traits principaux de sens (ou sèmes), se révèle insatisfaisante à plusieurs égards. Nous fondons nos propos sur l'ouvrage de Rey-Debove, intitulé *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains* (1971), dans lequel un point (1971 : 213-218) est consacré aux arguments de la linguiste-lexicographe qui écarte la définition componentielle (ou

⁹ Une remarque sur le sème /non mâle/ : nous préférons prendre un sème positif, celui de /sexe féminin/.

sémique) pour l'analyse du sens d'un mot et privilégie la définition lexicographique, qui découle de la définition naturelle¹⁰.

Un premier argument pour écarter l'analyse sémique est que les sèmes dégagés « ne représentent qu'une partie du contenu sémantique [ajoutons : du mot] » (Rey-Debove, 1971 : 213). Comme démontré précédemment avec les mots *femme* et *fille*, l'analyse sémique est bien trop sommaire, l'analyse lexicographique est plus fine dans l'analyse du contenu sémantique de chaque mot (1971 : 217).

En outre, en guise de deuxième argument, Rey-Debove souligne (1971 : 214) le fait que le sémème construit est une énumération de sèmes par simple juxtaposition. Ainsi, la définition componentielle, au contraire, de la définition lexicographique, n'est pas formellement soutenue ; « il s'agit d'une juxtaposition métalinguistique, et non d'un énoncé » (1971 : 214).

Enfin, le troisième argument pour écarter l'analyse sémique réside dans le fait que « seule la sémantique de classes fermées [ajoutons : de mots] » peut se prêter à ce modèle (1971 : 216).

Par conséquent, les définitions ne peuvent être réduites aux seuls traits pertinents distinctifs (1971 : 217).

Ajoutons une réflexion de Lehmann et Martin-Berthet, qui opposent (2018 [1998] : 51) l'analyse sémique à la définition lexicographique par leurs objectifs et leurs méthodes. L'objectif de l'analyse sémique est de « dégager les oppositions entre sémèmes d'un ensemble lexical clos » (2018 [1998] : 51), alors que l'objectif de la définition lexicographique n'a pas une optique différentielle, mais référentielle, consistant à définir le sémème d'un mot de façon autonome. Les méthodes sont ainsi différentes : l'analyse sémique étudie la relation entre les signes, tandis que la définition lexicographique s'intéresse aussi à la relation des mots aux choses du monde extralinguistique (*ibidem*).

Au vu de toutes ces considérations, nous rejetons l'approche différentielle de l'analyse sémique, puisqu'avec cette approche « où toute dénotation est évacuée du signifié de langue, il n'y a pas de synonymie linguistique » (Honeste, 2007 : 167), et encore moins une synonymie correspondant à la définition « identité de sens ». En effet, selon cette vision saussurienne, il ne peut exister de synonymes, étant donné que le phénomène particulier de la synonymie remet en

¹⁰ Le dictionnaire ne s'écarte pas beaucoup de la définition naturelle, qui consiste à rendre compte de la complexité du sens d'un mot au moyen du procédé de périphrase (Rey-Debove, 1971 : 213). La définition est « une activité naturelle et non métalinguistique dans son principe, qui répond à un besoin social primordial, celui de se faire comprendre » et le dictionnaire a pour objectif de satisfaire ce besoin social (Rey-Debove, 1971 : 192-193).

cause le jeu d'échiquier des rapports oppositifs entre signes (CLG, 1916 : 96). Ainsi, « si l'on suit fidèlement la leçon de Saussure, tout signe possédant une valeur négative, il n'existe pas de synonyme vrai [en langue], puisque toutes les unités s'opposent » (Gaudin et Guespin, 2000 : 177). Nous reviendrons sur cet argument sémiotique en défaveur de l'existence d'une synonymie parfaite dans le prochain chapitre (cf. chap. 2/ II. A. 1.).

En revanche, l'approche différentielle de l'analyse sémique est nécessaire lorsqu'il faut identifier le sème différentiel existant entre deux synonymes approximatifs, qui se distinguent par une nuance de sens ; nous y reviendrons également.

2.1.2. LE POINT DE VUE DE KLEIBER : UN SENS RÉFÉRENTIEL

Abordons à présent l'approche référentielle du sens¹¹.

Kleiber, dans son article intitulé « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? » (1997), s'interroge sur le rapport qu'entretient la relation de signification avec le réel. La référence fait-elle partie du signifié ?

2.1.2.1. QUELLE RELATION POSER ENTRE SENS ET RÉFÉRENCE ?

Si la langue nous permet, par une actualisation individuelle de celle-ci, de parler du monde, il semble paradoxal d'évacuer totalement, comme le faisait Saussure, la question de la référence dans la description du sens.

Pour Kleiber (1997 : 16) :

Le langage en tant que système de signes est tourné vers le dehors, vers ce qu'on appelle ou ce qu'on croit être la réalité ou encore le monde, précisément parce qu'un signe n'est signe que s'il représente quelque chose d'autre que lui-même.

Kleiber explique (1997 : 21) qu'« une expression linguistique pose des conditions, appelées *conditions de vérité* ou *de satisfaction* ou encore d'*application*, qui doivent être remplies pour que la référence à des occurrences particulières au moyen de cette expression puisse avoir lieu ». Ainsi, il affirme que le **sens** est **référentiel** (ou dénotatif¹²), car il est composé de « traits objectifs, c'est-à-dire de traits supposés être possédés par le référent » (1997 : 23).

Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple du mot lexical *chaise*. Son sens est « siège à dossier et sans bras pour une personne », correspondant à la définition du dictionnaire *PR* (2017) ; il

¹¹ Précisons que ce n'est pas l'approche qu'adopte Benveniste (1974 : 82), pour qui la référence ne se situe pas en langue, mais seulement en discours.

¹² Dans la suite de ce mémoire, nous emploierons le qualificatif *dénotatif*.

s'agit là des traits objectifs du référent associé au mot *chaise* que nous avons dans notre conception mentale. Cette conception est **intersubjective**, « identique d'un individu à l'autre » (Kleiber, 1997 : 14), même si, dépendante de l'expérience de chacun, elle peut varier quelque peu d'un individu à l'autre en gardant une stabilité intersubjective (Tamba, 1988 : 63).

Cette conception référentielle du sens, contrairement à la conception différentielle, n'écarte pas l'existence d'une relation d'identité de sens entre unités lexicales de forme différente. Par conséquent, nous adopterons cette approche référentielle du sens dans la suite de ce travail, car « pour admettre une synonymie de langue [...], il y a bien nécessité de recourir à une vision référentialiste de la langue » (Honeste, 2007 : 166).

2.1.2.2. MODÈLE D'ANALYSE DU SENS RÉFÉRENTIEL : LA DÉFINITION PAR INCLUSION

Il existe deux modèles théoriques qui étudient le sens des unités lexicales en traits référentiels et non différentiels : d'une part, la **définition par inclusion** et d'autre part, la **théorie des prototypes et des stéréotypes** (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 33). Nous nous fonderons ici sur la définition par inclusion, modèle qui nous servira dans la suite de ce mémoire.

La définition par inclusion est le modèle des **définitions lexicographiques** (Rey-Debove, 1971 ; voir aussi Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998]). Il s'agit d'une forme particulière de périphrase qui consiste à « désigner d'abord le genre (la classe générale), dont relève le référent du nom à définir, puis à spécifier les différences qui le séparent des autres espèces appartenant au même genre » (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 34). Ainsi, si l'on prend l'exemple du mot *voiture*, sa définition est « véhicule automobile servant à transporter un nombre réduit de personnes ou des objets de faible encombrement » (TLFi). *Véhicule* est alors l'incluant ou l'hyperonyme, c'est-à-dire la catégorie générale à laquelle appartient le référent de *voiture*, et la suite de la définition permet de le distinguer des autres véhicules, c'est-à-dire des autres référents nommés de la catégorie (*autobus, autocar, camion*).

2.1.2.3. UNE IDENTITÉ DE SENS DÉNOTATIF IMPLIQUE UNE IDENTITÉ RÉFÉRENTIELLE

Selon la conception référentielle du sens (Kleiber, 1997), il semble que l'on puisse affirmer qu'une identité de sens implique une identité référentielle. En effet, si deux unités lexicales ont le même sens – ce dernier étant référentiel, car composé des « traits objectifs (...) supposés être possédés par le référent » (Kleiber, 1997 : 23) –, elles renverront nécessairement au même

référent. Autrement dit, si deux signifiants de même catégorie grammaticale s'opposant formellement dans le système lexical de la langue possèdent la **même relation de signification** liant les signifiants à un même signifié, ils doivent également, par conséquent, posséder la **même relation de référence**.

En revanche, comme le souligne Kleiber (1997 : 20), il y a « nécessité de séparer *sens* et *référence* [...] dès que l'on est en face d'expressions non synonymes qui renvoient pourtant à un même référent ». Comme le notait aussi Irène Tamba (1988 : 81), « une équivalence référentielle ne suffit pas à rendre deux mots synonymes ». Il est faux d'affirmer, comme Malmberg (1977 : 373), que « sont synonymes deux signes qui, avec des expressions et des contenus différents, ont le même référent ». La synonymie n'est pas simplement une relation d'identité référentielle, elle est avant tout une relation d'identité ou de presque équivalence sémantique. Il convient de ne pas confondre **synonymie** et **dénomination multiple** (Kleiber, 1997 : 20 ; voir aussi Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 54). La synonymie permet d'utiliser plusieurs mots de sens dénotatifs identiques pour désigner une classe de référents (comme *vélo*, *bécane*, *bicyclette*) ; tandis que la dénomination multiple permet d'employer plusieurs mots, dont le sens dénotatif n'est pas identique, pour désigner un référent particulier et non une classe (comme *patron* et *père*, qui peuvent référer à la même personne, mais ne fournissent pas les mêmes traits sémantiques sur le référent).

Pour conclure ce point, nous affirmons que l'identité de sens dénotatif implique nécessairement une identité référentielle, mais une identité référentielle n'implique pas nécessairement une identité de sens dénotatif.

2.2. LE SENS DES UNITÉS LEXICALES EN DISCOURS

Après avoir envisagé le sens des unités lexicales en langue, envisageons le sens des unités lexicales en discours.

En langue, les mots hors contexte ont un sens stable qui a été fixé « une fois pour toutes par les conventions du langage » (Récanati, 1997 : 110). Cependant, pour certains linguistes, comme Girardin (2003 : 139), « les mots n'ont pas de sens, mais seulement des emplois ». Selon cette conception, le sens en contexte (linguistique et extra-linguistique) est le seul que l'on puisse appréhender.

Néanmoins, on admet généralement que le mot hors contexte dispose d'un **noyau de sens stable inhérent au mot** (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 20), mais qu'une autre part

du sens dépend du **co-texte** (« environnement des unités » (Kleiber, 1997 : 68) dans un contexte linguistique) et du **contexte d'énonciation** (environnement des unités dans un contexte extra-linguistique).

2.2.1. SENS CO-TEXTUEL

La signification d'un mot se **comprend** grâce au co-texte, c'est-à-dire par la place qu'il a au sein de la phrase et par les autres mots qui l'entourent (Fuchs, 1996 : 54). La signification du mot s'étudie sur l'axe **syntagmatique** dans sa relation avec les unités en présence. Pour lever, par exemple, l'ambiguïté d'un mot polysémique, il est nécessaire de regarder son emploi au sein de la phrase : *J'ai été retardé à cause des bouchons aujourd'hui / Le bouchon a sauté au plafond.*

En discours, le « mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe » (Benveniste, 1974 : 229) et pour déterminer cette valeur particulière, il faut observer son contexte d'occurrence.

2.2.2. SENS CONTEXTUEL

Lorsque le co-texte n'est pas suffisant pour lever l'ambiguïté sémantique d'un mot, la signification de ce mot se comprend grâce au contexte extra-linguistique de l'énonciation. Par exemple, *opération* aura un sens différent selon qu'il est employé dans un contexte mathématique, médical ou militaire.

2.3. LE SENS DES UNITÉS LEXICALES : EN LANGUE ET EN DISCOURS

Pour répondre à la question de départ (où se situe le sens des unités lexicales ?), il ne faut pas s'enfermer uniquement en langue ou en discours. Pour Fabienne Cusin-Berche (1999 : 6),

Ne considérer le sens d'une unité lexicale qu'en fonction de ses emplois favorise la description minutieuse de l'effet produit par le cotexte sur l'interprétation d'une occurrence [...] [et] cela revient à occulter l'inscription de l'unité concernée au sein d'un système lexical et à sous-estimer l'impact de son fonctionnement sémiotique.

Il est nécessaire de garder à l'esprit que chaque unité lexicale possède deux types de signifiés qui doivent être différenciés. De fait, le signifiant est le même en langue et en discours, mais le signifié se modifie, il subit une réduction de sa valeur sémantique dans le passage entre les deux niveaux linguistiques (Benveniste, 1974 : 229 ; voir aussi Cigada, 2009 : 19).

Il faut donc distinguer, d'une part, ce que l'on peut appeler *signifié linguistique*, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs sémantiques du signe qui ont été fixées par une convention et qui sont tournées en partie vers le référent, et d'autre part, ce que l'on peut nommer *signifié discursif* qui correspond à la valeur sémantique particulière de l'unité lexicale en emploi se comprenant par le contexte d'occurrence (à la fois linguistique et extra-linguistique).

Cependant, il convient de préciser qu'en synonymie, comme le note très justement Kleiber (2009 : 20), il faut se placer « au seul niveau de l'acception (ou du sémème) [ajoutons : synonymique] et non au niveau de toute la pluralité du sens [ajoutons : de l'unité lexicale polysémique] ». Par conséquent, lorsqu'on dit que la synonymie est une relation d'identité de sens entre deux mots lexicaux, il faut tenir compte du fait que ces mots sont pris dans une **acception donnée**, celle qu'ils ont en commun.

D. SYNONYMIE EN LANGUE ET SYNONYMIE EN DISCOURS

Nous venons d'approfondir et de préciser les différentes parties de la définition consensuelle fournie par Irène Tamba (1988 : 80) :

Dans l'usage courant, on appelle *synonymes*, des mots de forme différente mais de sens identique ou semblable et de même statut morphosyntaxique.

Cependant, il reste encore (et surtout) à expliquer la manière dont il faut appréhender la relation synonymique. La définition consensuelle implique deux niveaux d'observation, une analyse en langue et une analyse en discours :

- (1) Les unités lexicales doivent avoir un **sens dénotatif identique ou semblable**.
- (2) Ces unités doivent avoir le **même statut morphosyntaxique**, c'est-à-dire qu'elles doivent pouvoir se substituer l'une à l'autre dans des contextes minimaux (Tamba, 2005 : 82).

Ce critère définitoire a deux conséquences (Jalenques, 2009 : 40) :

- a) Les unités lexicales doivent pouvoir apparaître dans un **même co-texte**.
- b) Leur commutation ne doit **pas changer le sens de l'énoncé**, à quelques nuances près.

Le premier critère s'analyse en langue, le second en discours. Tamba explique (1988 : 80) que « certaines descriptions de la synonymie, faute de tenir compte du niveau d'observation choisi

[comprenons : langue et discours], mélangent les réseaux relationnels et embrouillent la question ».

Il est donc important de distinguer la **synonymie en langue** et la **synonymie en discours**.

Pour appréhender la relation synonymique en langue, il faut analyser la relation sémantique de synonymie entre les mots lexicaux (1.). En discours, par contre, il faut pratiquer le test de l'expérience parlée du sens, mais également celui de la commutation (2.).

1. EN LANGUE : ANALYSE DE LA RELATION SÉMANTIQUE DE SYNONYMIE

Il y a synonymie en langue quand les signes lexicaux ont la **même relation de signification** qui lie leur signifiant à leur signifié. Les synonymes en langue s'opposent donc au niveau de leur forme, mais possèdent le même sens dénotatif (ou presque). Cependant, comment faut-il appréhender cette identité de sens dénotatif ?

Comme le fait très justement remarquer Irène Tamba (1988 : 100), en langue, les relations de synonymie, d'hyponymie ou d'antonymie « reposent sur des "accords" sanctionnés par des "définitions", qui en instituent et garantissent la validité ».

Comme expliqué précédemment (cf. 2.1.2.2. Modèle d'analyse du sens référentiel : la définition par inclusion), le modèle qui nous semble le plus adéquat pour analyser le sens dénotatif des unités lexicales synonymes, est celui de la **définition par inclusion** qui conçoit le sens en termes de traits référentiels.

Cependant, étant donné que la synonymie est avant tout une relation d'équivalence de sens, il ne faut pas seulement analyser le sens des mots lexicaux, mais observer s'ils ont une **relation d'identité de sens dénotatif**. Par conséquent, il faut se positionner dans un niveau supérieur d'analyse et adopter un modèle dit *relationnel* (Zufferey et Moeschler, 2012 : 47), qui met en relation les sens dénotatifs, autrement dit, les définitions des mots lexicaux. Ainsi, selon notre perspective, les mots lexicaux seront synonymes parfaits s'ils ont la même acception particulière et approximatifs s'ils se distinguent par un sème dénotatif perceptible au moyen d'une analyse sémique ; nous expliquerons encore davantage ce propos dans le troisième chapitre de ce mémoire (cf. chap. 3/ I. A. 2.).

En guise d'exemple, mettons en relation les définitions des mots *automobile*, *voiture* et *bagnole*. La définition du mot *automobile* est « véhicule automobile servant à transporter un nombre réduit de personnes ou des objets de faible encombrement » (TLFi), *véhicule* n'étant pas

synonyme, mais incluant (dans la définition)/ hyperonyme (en langue) d'*automobile*. En ce qui concerne les définitions de *voiture* et *bagnole*, elles renvoient toutes deux à l'entrée *automobile*¹³. Les trois termes ne se différencient donc *a priori* par aucun trait sémantique définitoire¹⁴.

Nous présentons un exemple de synonymes approximatifs dans le point suivant.

2. EN DISCOURS : LES TESTS DE L'EXPÉRIENCE PARLÉE DU SENS ET DE COMMUTATION

2.1. LE TEST DE L'EXPÉRIENCE PARLÉE DU SENS

« L'expérience parlée du sens », expression provenant de Tamba (1988 : 80), est un type d'accès au sens qui « spécifi[e] la valeur sémantique de n'importe quelle expression linguistique en l'échangeant contre une autre de sens équivalent, plus compréhensible, pour les locuteurs » (Tamba, 2005 : 56).

Ce mode d'accès au sens par *troc sémantique* généralisé révèle une caractéristique fondamentale des significations linguistiques : leur aptitude à se définir relativement les unes aux autres, *par identification* [comprenons : le cas de synonymie] ou *différenciation* de leur seule valeur sémantique, sans tenir compte de leur forme. (Tamba, 2005 : 56)

La notion de synonymie repose ainsi, aux yeux de Tamba, sur une expérience parlée consistant à « échanger un vocable contre un autre, au moyen d'une expression qui pose leur équivalence sémantique : *signifie, c'est, ou, c'est-à-dire*, etc. » (Tamba, 1988 : 80).

Tamba distingue (2005 : 57) les relateurs qui permettent de poser une équivalence (*signifier, vouloir dire, avoir le même sens*) et ceux qui apportent une précision (*ou, c'est-à-dire*).

Leur validité dépend des différents systèmes de valeurs auxquels les énonciateurs jugent bon de les rattacher : conventions culturelles, définitions lexicales, règles grammaticales, connaissances et croyances. (Tamba, 2005 : 59)

Pour affirmer que deux mots sont synonymes, on recourt en premier lieu à notre expérience parlée en disant « tel mot a le même sens que tel autre » (par exemple, *chaussure* a le même sens que *soulier*), mais également en second lieu, en pratiquant le test de commutation, test que l'on valide aussi par l'expérience parlée.

¹³ Dans le dictionnaire *PR* (2017), la définition du mot *automobile* est quelque peu différente que dans le *TLFi* : « Véhicule automobile à quatre roues (ou plus), à l'exclusion des camions, autobus, autocars ». En revanche, les définitions de *voiture* et *bagnole* renvoient également, comme le *TLFi*, à l'entrée *automobile*.

¹⁴ La réponse à la question « sont-ils des synonymes parfaits ? » sera présentée dans le troisième chapitre.

2.2. LE TEST DE COMMUTATION

En discours, c'est « le contexte d'occurrence [(...) qui] détermine les interprétations synonymiques [...] des termes » (Tamba, 1988 : 99). Les mots lexicaux sont synonymes s'ils peuvent commuter dans des contextes discursifs minimaux sans changer la signification de l'énoncé (Jalenques, 2009 : 40). Ainsi, pour vérifier s'il y a synonymie en discours, il faut recourir au **test de commutation** (Tamba, 2005 : 82)¹⁵.

Pour savoir si la commutation des mots synonymes dans un énoncé n'a pas modifié le sens de ce dernier, on sollicite notre expérience parlée du sens. Prenons, par exemple, l'énoncé *J'ai acheté une nouvelle voiture*. Commutons ensuite *voiture* avec *bagnole* : *J'ai acheté une nouvelle bagnole*. La commutation est possible, mais est-ce que les deux énoncés ont le même sens ? On peut dire que l'énoncé *J'ai acheté une nouvelle voiture* a le même sens que l'énoncé *J'ai acheté une nouvelle bagnole*, à l'aide de l'expérience parlée et en pratiquant la procédure sémantique que Robert Martin appelle (2014 [2002] : 23) « **l'inférence** ». Cette procédure consiste à dire qu'« [u]ne proposition *p* infère (implique) une proposition *q* si et seulement si, *p* étant vrai, *q* est nécessairement vrai » (*ibidem*). En appliquant cette procédure à l'exemple de *voiture* et *bagnole*, on obtient : si *J'ai acheté une nouvelle voiture*, alors *J'ai acheté une nouvelle bagnole*. L'implication est validée. Cependant, pour confirmer qu'il y a synonymie entre *voiture* et *bagnole*, il faut que l'implication se réalise dans les deux sens. Ainsi, peut-on affirmer que *J'ai acheté une nouvelle bagnole* implique *J'ai acheté une nouvelle voiture* ? Oui, l'implication est bien réciproque. Par conséquent, il s'agit de synonymes et non d'hyponymes. Dans ce dernier cas, l'implication ne se réalise que dans un sens : *être une rose* implique *être une fleur*, mais *être une fleur* n'implique pas *être une rose* (Martin, 2014 [2002] : 23).

Les mots *voiture* et *bagnole*, qui ne se différencient, au vu de leur définition, par aucun trait définitoire, réussissent ainsi les tests de la commutation et de l'expérience parlée du sens. Il semblerait dès lors que l'on puisse déjà avancer qu'il s'agit de synonymes parfaits, mais nous approfondirons cette hypothèse dans les prochains chapitres.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la synonymie en discours permet souvent à des mots d'être synonymes parfaits en emploi (c'est-à-dire que leur commutation est approuvée par l'expérience parlée du sens), alors qu'ils ne le sont pas en langue (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas

¹⁵ La commutation dans tous les contextes est d'ailleurs souvent considérée comme un « critère d'identification » de la synonymie parfaite (Ullmann, cité par Lyons, 1970 : 342 ; Baylon et Fabre, 1978 : 169 ; Danell, 1995 : 9 ; Honeste, 2007 : 162 ; Sikora, 2009 : 139). Nous reviendrons sur ce critère définitoire syntaxique dans le prochain chapitre.

la même acception particulière). Ce phénomène s'explique, d'une part, par le fait qu'un objet du monde puisse être désigné par plusieurs dénominations de la plus précise à la plus vague, et d'autre part, par le fait qu'en discours, on puisse « dans un énoncé donné faire abstraction de certaines propriétés sémantiques des mots employés » (Huygue, 2007 : 89). Prenons les exemples de *forêt* et *bois* ainsi que de *rouge* et *pourpre*, qui sont des couples de synonymes approximatifs en langue, étant donné que leurs sens dénotatifs sont proches, mais pas identiques. La définition de *forêt* est « vaste étendue de terrain couverte d'arbres » (*PR* et *TLFi*), alors que *bois* est défini comme un « espace de terrain couvert d'arbres (en principe plus petit que la forêt) » (*PR*) ou comme un « ensemble d'arbres croissant sur un terrain d'étendue moyenne » (*TLFi*). Pour ce qui est du couple *rouge/pourpre*, *rouge* est défini comme ce « qui est de la couleur du sang, du coquelicot, du rubis, etc. » (*PR*), tandis que *pourpre* est défini comme ce qui est « d'une couleur rouge foncé ». Pour différencier ces différentes unités lexicales, on adopte l'approche différentielle de l'analyse sémique afin de discerner les traits sémantiques communs et non communs. Le **sème commun** à *bois* et *forêt* est /terrain couvert d'arbres/ et le **sème différentiel** est /vaste étendue/, sème seulement attaché au mot *forêt*. En ce qui concerne *rouge* et *pourpre*, leur sème commun est /couleur du sang/ et leur sème différentiel est /foncé/, sème uniquement attaché au mot *pourpre*¹⁶.

Malgré leur nuance de sens, *forêt* et *bois*, ainsi que *rouge* et *pourpre*, peuvent commuter dans des contextes de la langue courante où leur différence de sens n'est pas importante, comme dans l'énoncé : *Ils se promènent dans le bois/la forêt* et *J'achète souvent des habits de couleur rouge/pourpre*. À l'aide de son expérience parlée du sens, un locuteur ordinaire affirme que la commutation des deux mots lexicaux ne modifie pas le sens de l'énoncé. Ceci est dû à ce que Gauger (1972), cité par Robert Martin (1976 : 116), appelle un « **contexte assimilateur** », c'est-à-dire un contexte linguistique qui met en retrait le sème différentiel entre les deux unités lexicales. Cependant, dans d'autres **contextes**, que Gauger appelle « **différenciateurs** » (*ibidem*), si l'on choisit un mot plutôt que l'autre, il y aura perte ou surcroît d'informations sémantiques.

Par conséquent, ne pratiquer que les tests de commutation et d'expérience parlée du sens n'est pas suffisant pour attribuer le « label » de synonymie parfaite puisque, comme nous venons de l'exposer, il y a des contextes discursifs où les synonymes semblent parfaits alors qu'ils ne le sont pas en langue.

¹⁶ Voir annexe 7 l'analyse sémique de ces couples de synonymes approximatifs sous forme de tableau.

Ainsi, pour affirmer que des synonymes sont parfaits, il faut :

- (1) que les unités lexicales soient synonymes parfaits en **langue**, c'est-à-dire qu'elles puissent être **définies** en langue de la **même manière** (avoir la même acception particulière), et ce, sans prendre en compte les marques d'usage, car, comme nous le montrerons dans le chapitre 3, posséder les mêmes marques d'usage ne constitue pas un critère définitoire des synonymes parfaits.
- (2) que les unités lexicales soient synonymes parfaits en **discours**, c'est-à-dire qu'elles puissent **commuter** dans des contextes minimaux **sans changer la signification de l'énoncé**.

III. RÉCAPITULATIF DES PROPRIÉTÉS DÉFINITOIRES DE LA SYNONYMIE

À présent que toutes les précisions sur la définition consensuelle fournie par Irène Tamba (1988 : 79) ont été apportées en décomposant tous les membres de cette définition, entreprenons un récapitulatif des propriétés définitoires de la synonymie afin de fournir ensuite une définition complète et satisfaisante.

Les propriétés définitoires de la synonymie sont les suivantes :

- La synonymie porte sur des **unités lexicales** qui s'opposent par leur forme dans le système lexical de la langue.
- Ces unités lexicales doivent appartenir à la **même catégorie grammaticale**, car la relation de synonymie repose sur la **possibilité de commutation** de ces unités dans des contextes discursifs minimaux. Cette commutation ne dépend pas seulement de paramètres sémantiques, mais aussi de paramètres morphosyntaxiques.
- Elles doivent avoir un **sens dénotatif identique ou semblable**.
- Elles doivent également posséder une **équivalence référentielle**.

La synonymie est donc une **relation de similitude de sens dénotatif graduable entre des unités lexicales différentes de même catégorie grammaticale possédant une équivalence référentielle et pouvant se substituer dans des contextes minimaux**. Par cette définition, nous n'excluons pas l'existence de synonymes parfaits et insinuons ainsi qu'il existe à la fois des synonymes ayant une identité de sens dénotatif et des synonymes ayant une quasi-identité.

CHAPITRE 2

DÉBAT SUR L'EXISTENCE D'UNE SYNONYMIE PARFAITE

La définition de la synonymie est souvent sujette à débat, « les auteurs [étant] généralement partagés entre stricte identité et simple ressemblance des contenus sémantiques » (Huygue, 2007 : 86). La synonymie est une relation sémantique dont la réelle validité est fortement contestée en linguistique (Rey-Debove, 1997). Pour la majorité des linguistes, comme l'explique Kleiber (2009), l'identité de sens n'est qu'un mythe ; la tendance générale est une acceptation de la synonymie approximative. D'ailleurs, la première phrase de l'avant-propos du *Dictionnaire des synonymes* de la maison d'édition Hachette (2008), rédigé par Alain Rey, est :

On entend souvent dire que les synonymes n'existent pas : aucun mot n'ayant exactement le même sens qu'un autre, il n'y aurait jamais d'équivalence véritable et l'on ne pourrait envisager, tout au plus, que des approximations.

Cependant, la prise de position sur l'existence ou non de synonymes parfaits n'est pas du tout limpide ; cela se remarque lorsque l'on observe la définition du mot *synonyme* dans deux éditions différentes du dictionnaire *PR*. L'édition de 2015 définit les synonymes comme des « mots ou expressions qui ont un sens très voisin ». Dans cette définition, on met seulement en évidence la synonymie approximative et on écarte la possibilité d'une synonymie parfaite. En revanche, l'édition de 2017 définit les synonymes comme des « mots ou expressions qui ont un sens identique ou très voisin » et envisage donc l'existence de synonymes parfaits.

I. UN SUJET TRÈS DÉBATTU

L'objet du débat qui anime les linguistes peut se formuler par la question suivante : Existe-t-il des synonymes parfaits, donc une synonymie parfaite ? La plupart des linguistes estiment que la synonymie parfaite n'existe pas. On retrouve cette idée depuis le début de la discipline synonymique consacrée à la distinction des « mots qui passent pour synonymes » (Girard, 1718). En 1718, l'abbé Girard rédige le premier dictionnaire de synonymes monolingue, qu'il intitule *Justesse de la langue françoise, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*. Il s'agissait d'un dictionnaire distinctif, dont le but était de présenter les différentes significations des synonymes afin que les locuteurs instruits puissent employer le mot avec justesse (Ferrara-Léturgie, 2010 : 929). Girard se chargeait essentiellement d'exposer

les distinctions d'emploi et n'entreprendait d'analyse sémique consistant à décrire les sèmes différentiels (Swiggers, 2008 : 64).

Avec le temps, cette idée qu'il n'existe pas de synonymes parfaits n'a pas beaucoup évolué ; elle s'est même renforcée avec, notamment, Bloomfield (1933 : 145), Ullmann (1962 : 38), Gallisson (1976 : 543), Baylon et Fabre (1978 : 168), Rey-Debove (1997 : 94), Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 54), Nyckees (1998 : 181), Honeste (2007 : 162) et Sikora (2009 : 139)¹⁷.

Certains linguistes sont un peu moins catégoriques et pensent qu'il existe tout de même une synonymie parfaite, mais qu'elle est très rare, se retrouvant presque uniquement dans les terminologies scientifiques. Les partisans de cette idée sont, par exemple, Ducháček (1964 : 37), Picoche (1977 : 98), Milner (1989 : 346-347) et Bouverot (2007 : 11).

Seuls Georges Kleiber (2009) et Gaétane Dostie (2018) font partie du camp affirmant que la synonymie parfaite existe bel et bien.

Dans son article paru dans la revue *Pratiques* en 2009 et intitulé « La synonymie- "identité de sens" n'est pas un mythe », Kleiber adopte une position à contre-courant en reprenant les trois principaux arguments allant contre l'existence d'une synonymie parfaite afin de démontrer leur irrecevabilité. Le linguiste classe les arguments du camp adverse en trois catégories (2009 : 11) : les arguments en relation avec la nature des langues prônant l'économie linguistique ; les arguments qui stipulent qu'il y a deux types de sens ; et enfin, les arguments concernant l'interchangeabilité des unités lexicales synonymes.

De son côté, Gaétane Dostie, dans un très récent ouvrage intitulé *Synonymie et marqueurs de haut degré* (2018), sans véritablement s'attarder sur les arguments qui vont contre l'existence d'une synonymie parfaite (ou « exacte », selon ses mots), défend la vision selon laquelle les cas de synonymes parfaits seraient ceux de mots présentant des traits différenciateurs d'un point de vue « socio-pragmatique », autrement dit, ceux « de mots appartenant à différents axes du diasystème » (2018 : 49). L'objectif de Dostie (2018 : 64) n'est pas de se pencher sur la synonymie parfaite entre unités lexicales, mais d'étudier la synonymie parfaite dans le domaine grammatical, et plus particulièrement avec les marqueurs de haut degré comme *beaucoup* et *très*.

¹⁷ Voir aussi Dumarsais (1730 : art. 12), Gauger (1972 : 122), Siouffi et Van Raemdonck (1999 : 109), Polguère (2008 : 150), Cadiot (2009 : 30) et Doualan (2013 : 16).

II. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS ARGUMENTS

À l'instar de Kleiber et Dostie, bien que beaucoup s'accordent sur le fait qu'il n'existe pas de synonymie parfaite, car deux mots ne disent jamais exactement la même chose, nous nous interrogeons sur la persistance de l'usage de la notion de synonymie. Pourquoi continuer à définir les synonymes comme des « mots ou expressions qui ont un sens identique ou très voisin » (*PR*) s'il n'existe apparemment pas de mots sémantiquement identiques ? Poser l'existence de la synonymie n'impliquerait-il pas que celle-ci soit possiblement parfaite ?

Afin de répondre à ces questions, nous devons d'abord tenir compte des diverses voix du débat. Pour ce faire, nous nous inspirons de la classification des arguments établie par Kleiber dans son article et les présentons ainsi en trois sous-catégories : les **arguments sémiotiques** (A.), **l'argument sémantique** (B.) et **l'argument syntaxique** (C.). Pour chaque type d'argument, nous expliquons, dans un premier temps, les arguments en défaveur de l'existence d'une synonymie parfaite (en nous focalisant sur certains linguistes) et envisageons, dans un second temps, les réfutations de Kleiber montrant l'irrecevabilité et la non-pertinence de ces arguments.

À ces trois types d'arguments, nous ajoutons **l'argument socio-pragmatique** (D.), utilisé par certains (Baldinger, 1997 et Petit, 2005) comme argument en défaveur de l'existence de synonymes parfaits, et par d'autres (Coseriu, 2001 et Dostie, 2018) comme argument prouvant leur existence.

A. ARGUMENTS SÉMIOTIQUES

Les premiers arguments allant à l'encontre de l'existence d'une synonymie parfaite concernent le système sémiotique, interne à la langue, et sont influencés par la vision saussurienne du signe qui stipule que tout signe linguistique est oppositif (1.) et qu'à chaque différence de forme doit correspondre une différence de sens (2.).

Nous présenterons les arguments de Gaudin et Guespin (2000), de Bloomfield (1933, cité par Ullmann, 1962), de Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998]), de Tamba (1988) ainsi que de Galisson (1976) ; viennent ensuite les réfutations de Kleiber (2009).

1. TOUT SIGNE LINGUISTIQUE EST OPPOSITIF

La sémantique structurale déclare que tout signe est oppositif et, par conséquent, du point de vue de Gaudin et Guespin (2000 : 177), que « si l'on suit fidèlement la leçon de Saussure, tout

signe possédant une valeur négative, il n'existe pas de synonyme vrai, puisque toutes les unités s'opposent ».

Pour Kleiber (2009 : 12), cette thèse que tout signe est oppositif « reste à prouver », précisément parce que les synonymes représentent « un contre-argument à cette thèse ». Rien n'empêche *a priori* que deux signes soient « reliés par une relation d'identité de signifié » (*ibidem*) et qu'ils s'opposent aux autres signes du système de la langue.

2. UNE DIFFÉRENCE DE FORME IMPLIQUE UNE DIFFÉRENCE DE SENS

À côté de l'argument sémiotique mettant en avant le fait que tout signe est oppositif, les défenseurs de la synonymie approximative mettent également en exergue le principe de la linguistique structurale qui veut qu'à chaque différence de forme corresponde une différence de sens (Bloomfield, 1933 : 145 ; cité par Ullmann, 1962 : 82). Pour Tamba (1988 : 83), de même que pour Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 54), lorsque la forme est différente, on s'attend à une différence de sens. En outre, s'il existait réellement une synonymie parfaite, cela irait à l'encontre de la nature des langues qui prônent l'économie linguistique. En effet, selon Galisson (1976 : 543), « la synonymie parfaite ou totale serait un luxe inutile du langage, en contradiction avec la loi d'économie ».

Kleiber trouve ces arguments irrecevables, car, à l'instar de l'argument disant que tout signe est oppositif, le postulat, qui dit qu'à chaque différence de forme doit correspondre une différence de sens, demande à être démontré (2009 : 12). En outre, la synonymie est, certes, un superflu sémantique, mais sûrement pas une inutilité sémiotique, c'est-à-dire une « inutilité au niveau du signe même et non pas seulement au niveau de leur sens » (2009 : 13). Les synonymes ont en effet une utilité puisqu'ils permettent aux usagers d'échapper à la panne mémorielle ainsi qu'à la répétition lexicale, et possèdent également une utilité discursive (2009 : 15).

B. ARGUMENT SÉMANTIQUE : DEUX TYPES DE SENS

Le deuxième argument, tentant de prouver l'inexistence d'une synonymie parfaite, est du ressort de la sémantique et est principalement avancé par Rey-Debove dans son article intitulé « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique » (1997).

Rey-Debove affirme (1997 : 95) que tout mot possède une partie **dénotative** qu'il peut avoir en commun avec d'autres et une partie **connotative** qui lui est propre. Par conséquent, selon cette vision, il ne peut exister de synonymes parfaits puisque chaque signe se différencie par son sens

connotatif. Selon cette linguiste (1997 : 95), « il peut y avoir des synonymes dans une théorie de la désignation qui établit des relations entre le monde et les signes, mais pas dans une théorie de la signification, parce que tout signifié est double ».

Selon Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 55), « lorsque les mots synonymes ont le même sens dénotatif, ils diffèrent par leurs composantes pragmatiques ou *signifié connotatif* ». Ces différences pragmatiques sont décrites dans les dictionnaires au moyen des marques d'usage (Lehmann-Martin-Berthet, 2018 [1998] : 57). Ces marques peuvent être diachroniques diatopiques, diaphasiques, diastratiques (*ibidem*).

Cependant, pour Kleiber (2009 : 16),

Ces marques connotatives diachroniques, géographiques, diastratiques, expressives, etc., ne sont pas l'apanage du sens du mot synonymique, mais concernent le mot dans sa globalité et donc ne touchent nullement à l'identité sémantique qu'il peut y avoir ou non entre deux synonymes. Il n'y a donc pas lieu de parler de *signifié* [...]. Ces marques indiquent simplement que les mots synonymes sont des mots qui se distinguent, non par leur sens, mais par des caractéristiques qui sont attachées à leur statut de mot¹⁸.

Ce n'est pas le sens qui est vieilli, familier, etc., mais le mot en lui-même (Kleiber, 2009 : 17). Kleiber réfute ainsi l'argument sémantique avancé pour prouver l'inexistence d'une synonymie parfaite en raison d'une différence de connotation en justifiant le fait que les connotations « qualifient le mot et non le sens du mot » (2009 : 17).

Aux yeux de Kleiber, la synonymie se situe sur le plan du **sens dénotatif**. Il existe des cas de synonymie à sens dénotatif identique et des cas de synonymie à sens dénotatif différent (2009 : 16). Les deux notions recouvrent la distinction entre synonymie parfaite et synonymie approximative¹⁹.

C. ARGUMENT SYNTAXIQUE : LA COMMUTATION TOTALE

Le troisième argument en défaveur de l'existence d'une synonymie parfaite argumente se fonde sur un critère définitoire de cette dernière, selon lequel il doit nécessairement y avoir **commutation des synonymes dans tous les contextes** (Ullmann, cité par Lyons, 1970 : 342 ; Baylon et Fabre, 1978 : 169 ; Danell, 1995 : 9 ; Sikora, 2009 : 139). Pour Honeste (2007 : 16), l'équivalence de sens de deux lexèmes et leur commutation dans tous les contextes sont étroitement liées.

¹⁸ Nous précisons ce qu'il faut entendre par « statut de mot » dans la suite de ce mémoire.

¹⁹ Nous reviendrons sur cette distinction dans le chapitre suivant (*cf.* chap. 3/ I. A. 2.).

La commutation totale est ainsi un « critère d'identification » de la synonymie parfaite (Honeste, 2007 : 162). Cependant, la conséquence de ce critère d'identification est qu'il condamne l'existence d'une synonymie parfaite, puisqu'une commutation dans tous les contextes est impossible (Honeste, 2007 : 163).

Afin d'éliminer un type de contre-exemples souvent utilisé pour montrer l'impossibilité de commutation des synonymes dans tous les contextes, Kleiber fait une mise au point concernant la synonymie de lexèmes polysémiques.

La synonymie se localise au niveau du sens et donc, si un lexème est polysémique, il ne faut envisager la synonymie qu'au niveau de chacun de ses sens. Et par conséquent aussi, la substitution ne doit être envisagée qu'au niveau de chaque acception et non pour l'ensemble des différents sens relevés (Kleiber, 2009 : 20).

Ainsi, il remet en question les exemples avancés, entre autres par Honeste (2007 : 170), pour prouver l'inexistence d'une synonymie parfaite en raison d'une incapacité à se substituer dans tous les contextes.

Jean a perdu/ égaré ma montre.

Jean vient de perdre sa mère. ? Jean vient d'égarer sa mère.²⁰

Jean est perdu dans ses pensées. ? Jean est égaré dans ses pensées.

Ces exemples ne sont pas pertinents, car lorsque la commutation échoue, c'est quand « le vocable [...] présente un sens différent de celui qu'il avait dans les contextes où la commutation réussissait » (Kleiber, 2009 : 20). Pour réaliser les tests de commutation, il est nécessaire de se placer au niveau de **l'acception synonymique** et ne pas prendre en compte la pluralité du sens de l'unité lexicale polysémique (*ibidem*).

Selon Kleiber (2009 : 21), « l'inexistence d'une substituabilité parfaite n'est pas un critère pertinent pour se débarrasser de la synonymie "identité de sens" ». Pour appuyer son propos, Kleiber (*ibidem*) cite Lyons (1970), Martin (1976), ainsi que Baylon et Fabre (1978), linguistes qui estiment qu'il n'y a pas de lien obligatoire entre identité de sens et commutation totale.

²⁰ Notons que la substituabilité de *perdre* et *égarer* dans cet énoncé est tout à fait possible dans la mesure où ces verbes peuvent tous deux être définis comme « mettre hors du bon chemin » (PR). Ainsi, *perdre* et *égarer* ont deux acceptions communes : d'une part, « ne plus avoir en sa possession, mettre à une place qu'on oublie » (*ibidem*) si leur complément d'objet désigne un objet (souvent de petite taille) (cf. exemple avec la montre), et d'autre part, « mettre hors du bon chemin » si leur complément d'objet désigne une personne. En revanche, *perdre* ne peut commuter avec *égarer* si l'acception sémantique considérée est « être séparé de quelqu'un par la mort » (*ibidem*) ; acception sémantique que ne possède pas le verbe *égarer*.

Afin d'expliquer la non-légitimité du lien posé entre les deux phénomènes (identité de sens et commutation dans tous les contextes), Kleiber met en évidence le fait que dans une commutation « ce n'est pas seulement le sens qui est concerné, mais l'unité lexicale dans sa globalité [...] possédant une forme et un sens » (2009 : 20). Ainsi, « la bonne formation d'une unité insérée dans un contexte ne dépend pas uniquement de son sens, mais également de ses propriétés formelles et des propriétés qui lui sont propres en tant qu'unité sémiotique » (Kleiber, 2009 : 21).

Kleiber fournit des exemples pour illustrer le fait que des synonymes peuvent ne pas commuter dans tous les contextes, car certains, généralement des contextes métalinguistiques, activent des propriétés qui ne sont pas sémantiques, mais liées à la **forme** de l'unité lexicale (2009 : 22).

*Une bicyclette, comme son nom l'indique, a deux roues.
? Un vélo, comme son nom l'indique, a deux roues.*

Par conséquent, aux yeux de Kleiber (2009 : 24), l'argument syntaxique de la commutation totale ne peut pas servir pour condamner l'existence d'une synonymie parfaite, puisque la commutation dans tous les contextes est *a priori* impossible.

D. ARGUMENT SOCIO-PRAGMATIQUE

L'argument socio-pragmatique met en évidence l'appartenance des mots lexicaux à des axes différents du diasystème : axe **diastratique** (groupe socio-culturel), axe **diaphasique** (types de modalité expressive), axe **diachronique** (âge des locuteurs) et axe **diatopique** (espace géographique) ; nous reviendrons plus précisément sur ces axes dans le chapitre suivant (*cf.* chap. 3/ I. B. 2.1.1.).

Deux linguistes, Baldinger (1984 et 1997) et Petit (2005), se sont intéressés à ces mots et ont conclu qu'il ne s'agissait pas de synonymes parfaits. En revanche, Gaétane Dostie (2018) adopte la position inverse, en affirmant que les mots qui appartiennent à des axes différents du diasystème illustrent le cas de synonymie parfaite.

Penchons-nous sur les arguments des deux camps.

Baldinger, dans son ouvrage *Vers une sémantique moderne* (1984), affirme que les mots qui appartiennent à des axes différents du diasystème « sont des synonymes absolus [comprenons : parfaits] sur le plan conceptuel [comprenons : dénotatif] » (1984 : 182). Le locuteur choisira le mot « selon sa position sociale, sa provenance régionale, sa profession, son âge, etc. » (1984 :

182). Cependant, si la synonymie parfaite est indéniable sur le plan conceptuel, ces mots ne peuvent pas, pour Baldinger, être considérés comme des synonymes parfaits dans la mesure où ils possèdent « des éléments différenciateurs provenant du sujet parlant » (1984 : 187) au niveau géographique, social, professionnel, âge et sexe.

Dans un article rédigé en 1997 et intitulé « Les synonymes (presque) parfaits existent : en argot », Baldinger envisage la possible existence de synonymes parfaits pour les mots d'argot, c'est-à-dire appartenant au même axe de variation, l'axe diastratique. Pour être parfaits, les synonymes doivent appartenir aux mêmes registres²¹ (1997 : 45). Ainsi, aux yeux de Baldinger (1997 : 45), *argent* et *osier* ne peuvent pas être considérés comme des synonymes parfaits, mais *osier* et *pognon* s'en approchent. Baldinger (1997 : 49) maintient sa position de 1984 et confirme qu'une synonymie parfaite est impossible parce que même si les mots d'argot ont une identité de sens et qu'ils appartiennent à un même registre, ils se différencient par des facteurs dépendant du signifiant, comme une différence dans les rimes²².

À côté de Baldinger, il faut également considérer la position de Petit (2005). Dans son article intitulé « Synonymie et dénomination », celui-ci se penche sur la synonymie dans le vocabulaire familier, envisageant des paires de mots telles que *voiture/ bagnole* et *chaussure/ godasse*. Ces couples de mots de registre standard²³/ familier ont des définitions différentes : les mots de registre standard (*voiture* et *chaussure*) sont définis par un énoncé analytique, tandis que les mots de registre familier (*bagnole* et *godasse*) sont définis par le mot équivalent en registre standard (*bagnole* : *voiture* ; *godasse* : *chaussure*)²⁴ (2005 : 99).

En outre, en pratiquant le test de dénomination, Petit (2005 : 99) remarque une dissymétrie. Il est possible de dire « *voiture/ chaussure* est le nom d'un *x* qui *W* » (*x* exprime l'incluant et *W* un ensemble de différences spécifiques). En revanche, selon le linguiste, il est difficile de dire « **bagnole/ godasse* est le nom d'un *x* qui *W* », mais il sera par contre correct de dire « *bagnole/ godasse* est le nom, dans le registre familier, d'un *x* qui *W* ». Petit (2005 : 100) explique ce phénomène par le fait que le mot du registre standard est érigé au rang de prototype de l'expression. Par conséquent, aux yeux de Petit (2005 : 101), les couples de mots de registre

²¹ Il nous semble que Baldinger confond ici appartenance à un même registre et appartenance à un même groupe socio-culturel, autrement dit, axe diaphasique et axe diastratique ; même si les deux axes sont très souvent liés (l'argot, s'il s'agit d'un argot populaire, implique souvent un registre familier).

²² Nous reviendrons sur ces propos dans le chapitre suivant (cf. chap.3/I. A. 2.) pour montrer leur non-pertinence.

²³ Dans la suite de ce mémoire, nous qualifierons le registre standard de « neutre ».

²⁴ Dans les chapitres suivants, nous discuterons de la manière dont les dictionnaires définissent les mots appartenant à des axes différents du diasystème, car ce n'est pas toujours régulier.

standard/ familier ne peuvent être considérés comme des synonymes parfaits en raison de la hiérarchisation du lexique, qui fait apparaître les mots de registre familier comme des entités de second ordre.

À l'inverse de Baldinger et de Petit, Gaétane Dostie (2018) utilise l'argument socio-pragmatique pour montrer que les seuls²⁵ cas de synonymie parfaite concernent les mots qui se distinguent au plan socio-pragmatique, donc qui appartiennent à différents axes du diasystème, et ce, en partant de la position de Coseriu dans son ouvrage intitulé *L'homme et son langage* (2001). Nous ajoutons, cependant, que Coseriu (2001 : 242) affirme, en effet, que des mots, comme *déjeuner/ petit-déjeuner* (axe diatopique) ou *mourir/ crever* (axe diaphasique), ont des signifiés identiques exprimés par des signifiants différents, mais sans réellement les qualifier de synonymes parfaits et sans réaliser une analyse approfondie des exemples cités ; la suite de ce mémoire entreprendra donc ce projet d'analyse.

Dostie (2018 : 49), sans connaître Petit (2005), aborde le phénomène de hiérarchisation du lexique. Selon une position classique (Bréal, 1921 [1897]), s'il doit y avoir synonymie parfaite, il doit alors y avoir une répartition de ces synonymes. Comme l'explique Dostie (2018 : 47), c'est exactement ce qui se passe avec les mots appartenant à des axes différents du diasystème qui sont répartis « en fonction de variables telles que la diatopie, la diachronie courte (en lien avec l'âge des locuteurs), la diaphasie et la diastratie » (Dostie, 2018 : 194) :

Ces derniers sont donc répartis en fonction de paramètres non linguistiques imbriqués, comme l'âge des locuteurs, leur niveau de scolarisation, leurs appartenances à des groupes socioculturels diversifiés et la situation communicative dans laquelle ils interagissent. (Dostie, 2018 : 49)

Dostie (2018 : 62-63) présente quatre types imaginables de relations synonymiques :

- (1) cas de synonymie où deux acceptions particulières de mots différents sont identiques « au plan conceptuel [comprendons, dénotatif] » ;
- (2) cas de synonymie où deux acceptions de mots différents sont identiques « aux plans conceptuel [comprendons : dénotatif] et associatif²⁶ [comprendons : socio-pragmatique (2018 : 60)] » ;
- (3) cas de synonymie où toutes les acceptions de deux mots différents sont identiques au plan dénotatif ;
- (4) cas de synonymie où toutes les acceptions de deux mots différents sont identiques aux plans dénotatif et socio-pragmatique.

²⁵ Dans la suite de ce mémoire, nous serons moins radicale que Dostie.

²⁶ Dostie (2018 : 19) définit le sens associatif comme « la valeur communicative des lexies comparées [c'est-à-dire des mots pris dans une acception donnée], en fonction de variables socio-pragmatiques relatives à la diachronie courte, à la diatopie, à la diastratie et à la diaphasie ».

Au contraire de Baldinger (1997), Dostie ne conçoit pas les synonymes parfaits comme devant nécessairement être identiques sur le plan socio-pragmatique. Des mots sont synonymes parfaits dès qu'ils ont **une acception commune identique sur le plan dénotatif**.

L'objectif de Dostie (2018 : 64) est de rechercher, en étudiant une douzaine de marqueurs de haut degré couramment utilisés dans les conversations informelles en français québécois, au moins deux de ceux-ci qui présentent un cas de synonymie (1), voire un cas de synonymie (2)²⁷. Les cas (3) et (4) semblent, selon cette linguiste (2018 : 64), des cas « rarissimes, à supposer même qu'ils existent ».

À la fin de son ouvrage, Dostie (2018 : 192) constate que deux marqueurs de haut degré, *beaucoup* et *foul*²⁸, présentent le cas de synonymie (1). Dostie (2018 : 194) explique que ces deux marqueurs se différencient par leur répartition sur les axes du diasystème. Le marqueur *beaucoup* est **neutre**, c'est-à-dire qu'il n'est associé « ni à une variété géographique de langue, ni à un groupe de locuteurs, ni à un style communicatif »²⁹ ; tandis que le marqueur *foul* est associé à « une variété géographique de langue (le français québécois), à un groupe précis de locuteurs (ils sont nés, de manière typique, après 1980) » (2018 : 194).

Dostie ouvre donc une voie permettant de concevoir l'existence de synonymes parfaits, ces derniers étant le cas des mots qui possèdent une identité dénotative et qui se différencient par leurs traits socio-pragmatiques³⁰. Cependant, Dostie s'est attachée à analyser des marqueurs de haut degré, mais il reste encore à prouver qu'il existe une synonymie parfaite parmi les mots lexicaux (noms, verbes, adjectifs, adverbes) qui appartiennent à différents axes du diasystème. Ceci constituera le projet des prochains chapitres en réalisant une analyse approfondie sur un corpus de mots, qui contiendra, entre autres, les exemples choisis par Petit (2005), comme *chaussure/ godasse* et *voiture/ bagnole*.

²⁷ Selon Dostie (2018 : 196), une synonymie de type (2) est possible si la notion de « sens associatif » est approchée sous l'angle expérientiel, c'est-à-dire sous la vision qu'un locuteur ordinaire peut avoir sur les faits de langue. Les locuteurs ordinaires font souvent fi des différences socio-pragmatiques existant entre deux lexies dénotativement identiques (*ibidem*). Nous approfondirons ces propos par l'analyse des résultats de notre enquête (chap. 5).

²⁸ *Foul* est un marqueur du parler des jeunes Québécois. Ce marqueur de haut degré est condamné d'un point de vue normatif, pour son origine (anglicisme *full*) et pour son caractère de nouveauté (Dostie, 2018 : 151).

²⁹ Nous nuancerons ces propos dans le chapitre suivant (*cf.* chap. 3/ I. B. 2.1.2.).

³⁰ Précisons tout de même que l'étude de la relation de synonymie entre variantes géographiques (relation souvent appelée *géosynonymie*) existe de longue date chez les dialectologues (voir Poirier, 1995 ; Rézeau, 2001 ; Francard, 2010).

III. OBSERVATIONS À PROPOS DES POSITIONS DE KLEIBER ET DOSTIE

Il est intéressant d'observer que les positions de Kleiber et de Dostie se différencient au niveau de leur objet d'étude et au niveau de leur méthode.

Au niveau de l'objet d'étude, Kleiber s'est intéressé à la synonymie parfaite entre **mots lexicaux**, et en particulier entre substantifs ; tandis que Dostie, comme elle le précise sur la quatrième de couverture de son ouvrage, s'est intéressée à la synonymie parfaite « dans le domaine grammatical »³¹, et en particulier entre marqueurs de haut degré.

Au niveau méthodologique, les positions de Kleiber et Dostie se distinguent. Kleiber reprend les principaux arguments allant contre l'existence d'une synonymie parfaite et tente de les réfuter, mais sans véritablement expliquer quels sont les cas de synonymes parfaits. À l'inverse, on peut reprocher à Dostie de ne pas s'être penchée sur les positions adverses et d'avoir développé d'emblée sa position.

Il est cependant à noter que Kleiber et Dostie soutiennent finalement exactement la même position, celle de concevoir l'existence de synonymes parfaits. Ces derniers sont des mots qui possèdent un sens dénotatif identique et des traits socio-pragmatiques distincts. Néanmoins, si la position est très limpide du côté de Dostie, elle l'est un peu moins du côté de Kleiber.

Kleiber avait, certes, utilisé cet argument socio-pragmatique dans son article pour rejeter l'argument sémantique, qui postulait qu'il ne peut exister de synonymie parfaite étant donné que chaque mot a un sens connotatif différent. Le linguiste (2009 : 17) rétorquait que ces connotations (*familier, vieilli, populaire, argotique, régional, etc.*) « qualifient le mot et non le sens du mot », que ce sont des caractéristiques attachées à son « statut de mot » (2009 : 16). S'il mettait tout de même en évidence que ce type de connotations renvoie aux marques diaphasiques, diachroniques, diastratiques et diatopiques, il ne parvenait pas à penser suffisamment la variation linguistique en tant que telle, comme phénomène socio-pragmatique, mais l'envisageait essentiellement sous l'analyse lexicographique des marques d'usage. Il en résultait un certain nombre de formulations imprécises ou vagues, comme celle, non explicitée,

³¹ Ces marqueurs de haut degré (*très, beaucoup, etc.*) doivent, cependant, être considérés comme des adverbes, donc des mots lexicaux, car on ne peut envisager de relation synonymique dans le domaine grammatical (cf. chap. 1/ II. A. 2.). Cependant, il est vrai que les adverbes ont un statut un peu particulier, se situant entre le domaine grammatical et le domaine lexical, étant donné qu'ils ne possèdent pas véritablement un sens dénotatif, comme ils n'ont pas de référent extralinguistique. C'est sans doute pour cette raison que Dostie (2018) qualifie ce sens de « conceptuel ».

de « statut de mot ». Il semble qu'il faille entendre par là l'axe (diachronique, diaphasique, diastratique et diatopique) sur lequel se situe le mot, relativement à son usage.

Dix ans plus tôt que Dostie, Kleiber (2009 : 17) avait donc déjà relevé que les synonymes se différenciant uniquement par leurs traits socio-pragmatiques pouvaient être considérés comme des synonymes parfaits puisqu'ils « ne diffèrent plus par leur sens, mais par les caractères attribués aux mots différents qu'ils constituent ». Kleiber (2009 : 18) prenait l'exemple de *vélo* et *bicyclette* pour pratiquer le test métalinguistique de *avoir le même sens que/ avoir presque le même sens que* :

« *vélo* » a le même sens que « *bicyclette* »
? « *vélo* » a presque le même sens que « *bicyclette* »

Les mots *vélo* et *bicyclette* semblent ainsi avoir le même sens et donc être synonymes parfaits pour Kleiber (2009). Avec les résultats de l'enquête sociolinguistique (*cf.* chap. 5), nous tâcherons, d'une part, de confirmer que les deux mots possèdent effectivement une identité de sens dénotatif et d'autre part, d'identifier leur différence socio-pragmatique.

IV. LES POINTS QUI RESTENT À TRAITER

À la fin de son article, Kleiber est parvenu à prouver que la synonymie parfaite n'est pas un « mythe », mais sans véritablement conclure que les mots ayant le même sens dénotatif et se distinguant par un trait socio-pragmatique sont synonymes parfaits. La tâche des chapitres suivants sera, par conséquent, de poser avec plus de certitude qu'il y a bien identité de sens dénotatif entre les mots qui se répartissent sur les différents axes de variation.

Dans un premier temps (chapitre 3), nous entreprendrons cette tâche de façon théorique, en approfondissant et nuanciant, à l'aide de l'argument socio-pragmatique de Dostie (2018), les réfutations, réalisées par Kleiber (2009), des trois types d'arguments (sémantique, sémiotique, syntaxique) qui soutiennent la non-existence d'une synonymie parfaite.

Dans un second temps (chapitres 4 et 5), nous effectuerons la tâche de manière pratique, en réalisant d'abord une analyse comparée des définitions fournies par trois dictionnaires de langue (*PR* 2017, *PL* 2017, *TLFi*) sur un corpus de mots qui diffèrent par leur répartition sur les axes du diasystème. Nous analyserons ensuite les données recueillies d'une enquête sociolinguistique réalisée sur ce même corpus auprès de locuteurs ordinaires afin d'observer, entre autres, si ces derniers considèrent que ces mots, qui se différencient socio-pragmatiquement, ont une identité de sens dénotatif.

CHAPITRE 3

POSITIONNEMENT DANS LE DÉBAT : LA SYNONYMIE PARFAITE EXISTE

Dans ce troisième chapitre, avec Kleiber et Dostie comme guides, nous nous positionnerons dans le débat et énoncerons nos arguments permettant de réfuter les arguments sémantique, sémiotique et syntaxique habituellement soutenus par les opposants de l'existence d'une synonymie parfaite.

Nous commencerons (I.) par répondre à l'argument sémantique (Rey-Debove, 1997), qui avance que le sens est divisé en deux composantes, une dénotative et une connotative. Cela nous permettra ensuite (II.) de répondre, d'une part, à l'argument sémiotique (Bloomfield, cité par Ullmann, 1962 : 82), qui énonce qu'une différence de forme implique une différence de sens, et d'autre part, à l'argument syntaxique (Ullmann, cité par Lyons, 1970 : 342 ; Baylon et Fabre, 1978 : 169 ; Honeste, 2007 : 16) posant le principe qu'une identité de sens implique une commutation dans tous les contextes.

I. L'ARGUMENT SÉMANTIQUE

Rey-Debove (1997 : 95) affirme qu'« il peut y avoir des synonymes dans une théorie de la désignation qui établit des relations entre le monde et les signes, mais pas dans une théorie de la signification, parce que tout signifié est double [ajoutons : il a une partie dénotative et une partie connotative] ». Nous voulons montrer dans ce point que l'on peut concevoir une véritable synonymie dans une théorie de la signification, car la partie connotative du sens ne doit pas intervenir dans l'établissement de la relation synonymique entre deux mots lexicaux.

Dans le premier chapitre, nous avons défini la synonymie comme une relation de **similitude de sens dénotatif graduable entre des unités lexicales différentes de même catégorie grammaticale**. Nous suivons ainsi les points de vue de Kleiber et Dostie, pour qui la synonymie se situe sur le plan du sens dénotatif. Comme Kleiber le souligne (2009 : 16), il existe des cas de synonymie à sens dénotatif identique et des cas « de synonymie à sens dénotatif différent ». Pour que des mots soient synonymes parfaits, c'est leur relation lexico-référentielle qui doit être identique, c'est-à-dire leur sens dénotatif (correspondant au type 1 des relations synonymiques envisagées par Dostie, 2018 : 62). Rappelons encore que lorsque l'on parle de « sens dénotatif identique », on se place au niveau de **l'acception de sens commune** aux deux

candidats synonymes concernés. Nous observerons dans ce chapitre que les mots qui possèdent une même relation lexico-référentielle sont précisément ceux qui présentent des connotations socio-pragmatiques différentes³², comme l'ont noté Kleiber et Dostie.

En suivant l'opinion de Kleiber (2009 : 17), nous estimons également que ces connotations socio-pragmatiques relèvent de traits attribués au **mot** (en tant que signe et dénomination) et non au sens lexical du mot. Par conséquent, elles n'empêchent pas deux unités lexicales d'avoir un sens dénotatif identique, autrement dit, d'être synonymes parfaits (2009 : 16).

Avant d'approfondir ce que sont exactement les **connotations** (B.), il semble important de rappeler ce qu'est le **sens dénotatif** (A.).

A. LE SENS DÉNOTATIF

Dans ce point, nous rappelons ce qu'est le sens dénotatif (1.) et expliquons le phénomène de similitude graduable de ce sens dénotatif (2.).

1. DÉFINITION

Ayant déjà eu l'occasion d'aborder la définition du sens dénotatif lorsque nous avons traité de la conception référentielle du sens (*cf.* chap. 1/II. C. 2.1.2.2.), nous rappelons simplement que le sens dénotatif – également appelé *référentiel* – renvoie aux « traits objectifs (...) supposés être possédés par le référent » (Kleiber, 1997 : 23).

On qualifie de dénotatif, le sens qui survient dans le mécanisme référentiel, c'est-à-dire l'ensemble des informations que véhicule une unité linguistique et qui lui permet d'entrer en relation avec un objet linguistique (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 15).

C'est ce sens dénotatif que vise la définition que l'on retrouve dans les dictionnaires de langue.

2. SIMILITUDE GRADUABLE DU SENS DÉNOTATIF

Kleiber (2009 : 16) explique qu'il existe des cas de synonymie à sens dénotatif identique et des cas de synonymie à sens dénotatif différent. Il insinue donc, sans approfondir ce point, que la synonymie est une similitude graduable du sens dénotatif. Nous avons décrit ce phénomène dans le premier chapitre de ce mémoire (*cf.* chap. 1/II. C. 1.), lorsque nous avons expliqué notre remaniement de la conception synonymique de Ducháček, en distinguant les synonymes parfaits, qui ont un sens dénotatif identique, et les synonymes approximatifs, qui ont un sens dénotatif proche.

³² Ces propos seront, cependant, nuancés dans les chapitres 4 et 5.

Pour mieux comprendre ce phénomène de sens dénotatif presque identique, nous reprenons les propos de l'abbé Girard qui, comme annoncé en introduction au chapitre précédent, est un des premiers à s'être penché sur la relation sémantique particulière de synonymie, qu'il considérait exclusivement comme approximative. Selon lui, « les synonymes représentent tous une même idée principale, et [...] ils ne diffèrent que par des idées accessoires et particulières » (1718 : 115). Ainsi, nous comprenons que, pour Girard, le sens dénotatif d'un mot est structuré en **deux éléments** : un **principal** et un **accessoire**. Dans un discours actuel, nous préférons au concept d' 'idée' celui de '**sème**', qui nous semble plus parlant et adéquat dans le contexte d'une analyse sémantique.

Pour observer si deux mots lexicaux se distinguent par un **sème accessoire**, différenciateur au niveau de leur sens dénotatif, il faut recourir à l'analyse sémique (cf. chap. 1). Reprenons le couple de mots déjà cité dans le premier chapitre (cf. II. D. 2.2.), *forêt/ bois*, qui sont synonymes approximatifs en raison de leur sème accessoire différenciateur : /vaste étendue/ pour *forêt* et /moyenne étendue/ pour *bois*. Comparons ce couple avec deux mots qui se répartissent différemment sur l'axe diachronique : *bru* (vieilli) et *belle-fille* (neutre³³). Ces deux mots sont tous deux définis de la même manière : *belle-fille* est défini « épouse du fils » (PR 2015 et 2017, PL 2017 et TLFi) et *bru* est défini par le PR 2017 « belle-fille », mais par l'édition de 2015, « épouse du fils » et par le PL et le TLFi « par rapport à un père, ou à une mère, la femme de leur fils ». Bien qu'il y ait parfois une légère différence quant à l'énoncé analytique de leur définition, on peut conclure que les mots *bru* et *belle-fille* ne se distinguent par aucun sème dénotatif accessoire et pourraient ainsi être considérés comme des synonymes parfaits ; nous approfondirons cette hypothèse dans la suite de ce chapitre.

Ouvrons une parenthèse d'une portée importante : la brève analyse comparée des définitions de différents dictionnaires de langue permet déjà de nuancer les propos de Petit (2005 : 99), qui affirmait que les mots qui se différencient par un trait socio-pragmatique ne sont pas définis par un énoncé analytique, mais uniquement par leur équivalent neutre et qu'il s'agit donc d'« entités de second ordre » (2005 : 101). Le problème de Petit (2005) est qu'il n'envisage que deux couples de mots de registre neutre/ familier (*voiture/ bagnole* et *chaussure/ godasse*)³⁴, or certains autres couples, comme *copain/ camarade* et *idiot/ débile*, sont définis par un énoncé

³³ Nous expliquerons plus en détail le qualificatif *neutre* dans la suite de ce chapitre (cf. I. B. 2.1.2.).

³⁴ Dans le corpus de notre enquête (cf. chapitre 4), nous avons classé ces deux couples de synonymes comme étant des variantes sur l'axe diastatique, en raison de la marque d'usage (*populaire*) que les dictionnaires attribuent à *bagnole* et *godasse*.

analytique (cf. chap. 4/ II. A. 2.1.2.1.). La réflexion de Petit ne peut donc pas s'appliquer à tous les mots marqués sur l'axe diaphasique. En outre, Petit ne considère qu'un seul axe de variation (l'axe diaphasique), mais il est à remarquer que la réflexion du linguiste ne peut pas non plus s'appliquer à tous les mots marqués sur les autres axes du diasystème, comme *bru* (marqué sur l'axe diachronique), *chique* (marqué sur l'axe diatopique), *rhinite* (marqué sur l'axe diastratique), qui sont définis par un énoncé analytique (cf. chap.4 et annexe 5). Ceci soulève donc un commentaire au niveau des définitions qui peuvent être différentes en fonction de la maison d'édition du dictionnaire, mais également en fonction des différentes éditions d'un même dictionnaire ; nous aborderons à nouveau le sujet dans le quatrième chapitre de ce mémoire (cf. chap. 4/ II. A. 2.1.2.1.). Cette non-systématicité de la définition lexicographique permet d'autant plus de repousser les propos de Petit.

Fermons la parenthèse et revenons à la conception de l'abbé Girard, qui divise le sens dénotatif en deux éléments hiérarchisés. À partir des exemples décrits ci-dessus, nous tirons **trois principes** permettant de distinguer les mots synonymes et les mots non synonymes, ainsi que les synonymes parfaits et les synonymes approximatifs.

- (1) Si des unités lexicales diffèrent par leur sème dénotatif principal, il est certain qu'elles ne seront **pas synonymes** (par exemple, *voiture* et *vélo*).
- (2) En revanche, si des unités lexicales ont le même sème dénotatif principal, mais diffèrent par un sème dénotatif accessoire, elles seront qualifiées de **synonymes approximatifs** (comme *forêt* et *bois*).
- (3) Enfin, si les unités lexicales possèdent le même sème dénotatif principal et n'ont aucun sème dénotatif accessoire les distinguant, autrement dit si elles ont un sens dénotatif identique, elles seront qualifiées de **synonymes parfaits** (comme *bru* et *belle-fille*). Cependant, ces mots se distingueront toutefois par un sème socio-pragmatique (vieilli / neutre), attaché non plus à leur sens dénotatif, mais à une autre branche signifiante, la **branche énonciative** du **mot en emploi** que nous développerons dans la suite de ce chapitre.

B. LES CONNOTATIONS

Pour certains, comme Rey-Debove (1997 : 98), le fait d'avoir un sens dénotatif identique n'est pas suffisant pour affirmer l'existence d'une synonymie parfaite, parce que tout mot possède

un sens divisé en deux parties : une **partie dénotative** qu'il peut avoir en **commun** avec d'autres, et une **partie connotative** qui lui est **propre**.

Kleiber (2009) réfute cet argument en refusant de concevoir les connotations comme faisant partie du sens d'un mot. Pour ce linguiste (2009 : 16), elles sont attachées au mot lui-même. Dans l'ouvrage de Catherine Kerbrat-Orecchioni, intitulé *La connotation* (1977), on constate pourtant que les connotations sont bel et bien des **valeurs signifiantes** et qu'elles sont de deux types : les **connotations sémantiques** (1.) et les **connotations socio-pragmatiques**³⁵ (2.).

À l'aide de l'ouvrage de Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998]), nous expliquerons pourquoi les connotations sémantiques seront d'emblée écartées de notre questionnement sur l'existence d'une synonymie parfaite et que seules les connotations socio-pragmatiques seront prises en compte.

1. LES CONNOTATIONS SÉMANTIQUES

Les connotations sémantiques sont « les traits non constitutifs de la définition d'un mot, mais fréquemment associés à sa représentation [... et qui] viennent enrichir, sous forme de valeurs additionnelles et suggérées, le contenu dénotatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 229). La modalité d'affirmation de ces valeurs signifiantes connotatives est donc particulière, car « ces valeurs sont suggérées plus que véritablement assertées, et secondaires par rapport aux contenus dénotatifs auxquels elles sont subordonnées » (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 18).

Prenons l'exemple du mot *chaise*, les sèmes dénotatifs de *chaise* sont /avec dossier/, /sur pied/, /pour une personne/, /pour s'asseoir/, /sans bras/ et les sèmes connotatifs pourront être /en bois/ ou encore /brun/. Il s'agit de ce qu'évoque le mot *chaise* chez certains individus ; ces connotations sont liées à « l'ensemble de valeurs que chacun associe au concept, sur la base de son expérience personnelle du référent » (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 120).

Dans aucune analyse sémique et définition lexicographique on ne retrouvera ces sèmes connotatifs, car ils sont subjectifs. Pour Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 31), il est souvent difficile d'intégrer ce type de connotations dans une théorie sémantique à cause de leur **modalité d'affirmation** qui n'est pas assertée, mais **suggérée**. Nous suivons également cet

³⁵ Alors que Kerbrat-Orecchioni parle de « connotations stylistiques », nous décidons, sous l'influence de Dostie, de qualifier ces connotations de « socio-pragmatiques » pour ne pas restreindre le domaine de signification de ces connotations à une question de registre ou de style (connotations stylistiques), alors qu'elles renseignent également sur le locuteur et ses conduites langagières.

avis ; il est indéniable qu'il s'agit de valeurs signifiantes, mais elles sont difficilement analysables par leur modalité d'affirmation. Par conséquent, nous estimons que les connotations sémantiques, attachées à la représentation du référent du mot, ne doivent pas être prises en compte dans l'établissement de la relation synonymique entre des unités lexicales et dans le processus de distinction des synonymes parfaits et approximatifs³⁶.

À côté de la modalité d'affirmation particulière des connotations sémantiques, nous ajoutons une autre raison à notre positionnement, celle de **l'individualité**. Comme le souligne Pottier (1974 : 76), les connotations sémantiques ne sont pas toujours perçues par tous les individus d'une communauté, la perception peut être « limité[e] à un sous-ensemble, ou être individuel[le] » (voir aussi Leech, 1981 [1974] : 18). Par conséquent, le fait que les connotations sémantiques n'aient pas, contrairement au sens dénotatif, une stabilité intersubjective (Kleiber, 1999 : 21) les rend, à nos yeux, d'autant moins analysables qu'elles sont soumises au changement lié à l'expérience socio-culturelle de chacun (Kleiber, 1999 : 27).

Iordanskaja et Mel'čuk viennent appuyer nos propos en considérant ces connotations comme des « connotations extralinguistiques » ou « encyclopédiques » liées à des connaissances générales du monde et à des expériences individuelles.

[Les connotations extralinguistiques ou encyclopédiques sont] conditionnées par les propriétés réelles du référent d'une unité lexicale. [Elles] ne sont point liées à une langue en particulier et par conséquent ne sont pas intéressantes pour la linguistique. (Iordanskaja et Mel'čuk, 1984 : 35)

Selon nous, c'est pour ces raisons que certains linguistes, comme Kleiber ainsi que Lehmann et Martin-Berthet, ne considèrent comme connotations que les traits connotatifs **socio-pragmatiques**, qui ne s'ajoutent pas au sens dénotatif du mot, c'est-à-dire qu'elles n'apportent pas d'informations sur le référent, mais, comme l'exprime très bien Kerbrat-Orecchioni (1977 : 229), elles renseignent sur **le sujet énonciateur, le contexte de communication et le type d'énoncé**. Il s'agit donc de valeurs signifiantes d'un autre niveau que le niveau lexico-référentiel, le **niveau énonciatif**.

Dans le premier chapitre, nous avons évoqué les propos de Tamba, disant que la relation synonymique devait être différenciée de la relation logique d'équivalence, car cette dernière est « détachée de toute intervention énonciative » (Tamba, 1988 : 85). En revanche, la synonymie, en plus de se situer dans un double réseau de relations sémantiques, « l'un, paradigmatique,

³⁶ Il est cependant incontestable que les connotations sémantiques jouent un rôle dans l'organisation sémantique des mots polysémiques.

[qui] règle les signifiés par des rapports intra-systématiques ; l'autre, référentiel, [qui] articule le langage à tout ce qu'il permet de discerner par une dénomination » (1988 : 115), s'articule à un **troisième réseau de relations signifiantes**, un réseau **énonciatif** (1988 : 82). Les synonymes parfaits ont des fonctions énonciatives (Tamba, 1988 : 82) et fournissent, par leurs connotations socio-pragmatiques, des informations sur le locuteur, telles que son âge, son origine géographique (s'il emploie des termes régionaux), son origine socioprofessionnelle (s'il emploie des termes techniques), et ses conduites verbales (s'il utilise des termes enfantins, des registres de communication familial, poli, etc.) (Tamba, 1988 : 81).

Comme l'explique Tamba (1988 : 84),

La synonymie [...] n'est pas un procédé de calcul mais un processus de sémiotisation, fondé sur le choix de plusieurs signes dénominatifs, équivalents au niveau des relations lexico-référentielles, mais différents au niveau des relations énonciatives qu'ils « signifient ».

Souvent, on regroupe les deux types de valeurs signifiantes connotatives (sémantiques et socio-pragmatiques) sous un même mot, celui de *connotation*. Or, il faut être conscient qu'elles ne font pas partie du même réseau de relations signifiantes. Les connotations que Kerbrat-Orecchioni appelle *sémantiques* concernent la **relation lexico-référentielle** (signifiant-signifié-référent), le sens lexical. Ces valeurs connotatives signifiantes s'ajoutent au contenu dénotatif, mais nous les laissons de côté, car elles sont difficilement analysables et n'ont pas une véritable stabilité intersubjective.

En revanche, les connotations socio-pragmatiques sont des valeurs signifiantes portant sur la **relation énonciative** liée à la mise en discours du mot par les locuteurs. Ces connotations ne sont pas liées au contenu dénotatif, au sens lexical. Alors que les connotations sémantiques sont attachées à la **représentation individuelle du référent du mot**, les connotations socio-pragmatiques sont attachées à la **représentation du mot en emploi**. Par exemple, *gueule*, appliqué à un être humain, « a [parmi ses sèmes dénotatifs] le sème dénotatif /orifice/ et le sème connotatif /populaire/ », mais ce sème connotatif « ne relève pas, à proprement parler, d'une analyse du signifié mais d'une situation de discours qui détermine le registre utilisé » (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 47).

Les connotations socio-pragmatiques sont très importantes dans l'analyse de la relation synonymique car, comme nous le montrerons dans la suite de ce chapitre, elles permettent de légitimer l'existence de synonymes parfaits, mais également de comprendre le fonctionnement de ceux-ci.

2. LES CONNOTATIONS SOCIO-PRAGMATIQUES

Les connotations socio-pragmatiques sont un « ensemble de faits de connotation dont la fonction consiste à signaler que le message procède d'un certain code ou sous-code linguistique particulier » (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 94).

Ces connotations rendent compte du phénomène de **variation linguistique** visible dans toutes les langues. Nous expliquerons d'une part, ce qu'est la variation linguistique (2.1.) en fournissant, dans un premier temps, une définition à l'aide de l'ouvrage de Coseriu, intitulé *L'homme et son langage* (2001), ainsi que de celui de Calvet, intitulé *La sociolinguistique* (2013) (2.1.1.) ; en s'interrogeant ensuite, avec Dostie (2018) ainsi que Glessgen et Schøsler (2018), sur le statut des mots neutres (comportent-ils une dimension diasystématique ou ne sont-ils associés à aucun axe de variation ?) (2.1.2.) ; enfin, en examinant comment le phénomène de variation linguistique est traité en lexicographie grâce à l'ouvrage de Rey-Debove (1971) et à celui de Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998]) (2.1.3.). Dans un second temps, nous expliquerons en quoi la variation linguistique prouve l'existence d'une synonymie parfaite (2.2.).

2.1. LA VARIATION LINGUISTIQUE

2.1.1. DÉFINITION

Alors que Saussure ne s'intéressait pas à ce qu'il y a de social dans la langue en affirmant que « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (2005 [1916] : 314), le point de vue qui est adopté ici est **socio-pragmatique**, c'est-à-dire que l'on envisage la langue par l'usage qu'en font les locuteurs. Comme le souligne très justement Calvet (2013 : 2), « les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent ». Les locuteurs, bien qu'ils appartiennent à une même communauté linguistique³⁷, ne font pas toujours le même usage de la langue. Comme l'explique Benveniste (1974 : 82), les locuteurs s'approprient individuellement la langue lorsqu'ils la convertissent en discours. On appelle *idiolecte* « la compétence linguistique propre à un sujet parlant » (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 248).

La variation est « une propriété fondamentale de l'exercice du langage » et est présente dans toutes les langues (Calvet, 2003 : 18). Une **variable** est définie comme « l'ensemble constitué

³⁷ Calvet définit une communauté linguistique comme « constituée par des gens qui se comprennent grâce à une même langue » (2013 : 100).

par les différentes façons de réaliser la même chose (un phonème, un signe...) », tandis que la **variante** représente « chacune de ces façons de réaliser la même chose » (2003 : 62).

La variation linguistique peut toucher aussi bien la prononciation, le lexique et la syntaxe, mais dans le cadre de ce mémoire, nous nous concentrerons uniquement sur les **variantes linguistiques de type lexical**.

En synchronie³⁸, toute langue est traversée par **quatre grandes variations** fondées sur l'usage des locuteurs (Coseriu, 2001 : 239-240 ; voir aussi Boutet et Gadet, 2003 : 18 ; Calvet, 2013 : 93 ; Glessgen et Schøsler, 2018 : 15) :

- (1) la variation **diatopique** (géographique), corrélée au lieu d'où proviennent les locuteurs (un locuteur de Belgique n'a pas les mêmes usages linguistiques de la langue française qu'un locuteur de France) ;
- (2) la variation **diastratique** (socio-culturelle), corrélée aux groupes sociaux auxquels appartiennent les locuteurs et à leur niveau de formation (un ouvrier ne parle pas de la même manière qu'un commerçant ou qu'un enseignant) ;
- (3) la variation **diaphasique** (registre ou style), corrélée au contexte de communication dans lequel se trouvent les locuteurs (un locuteur ne parle pas de la même manière dans un contexte familial face à des enfants ou dans un contexte formel lors d'un entretien d'embauche) ;
- (4) la variation **diachronique** (temporelle), corrélée aux classes d'âges des locuteurs (les jeunes générations ne parlent pas de la même manière que les personnes âgées)³⁹.

La langue est donc une structure complexe et dynamique. On doit la considérer comme un **diasystème**, c'est-à-dire comme un système linguistique, partagé par tous les membres d'une même communauté linguistique, qui manifeste des variations internes, mais où se conserve une intercompréhension.

Ce diasystème, obtenu par intégration des différents idiolectes, dialectes et sociolectes, est un objet théorique abstrait, une construction métalinguistique, un artefact qui ne correspond à aucune compétence empiriquement observable (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 247).

³⁸ Rey-Debove fixe les limites de la synchronie à 60 ans, car « au-delà de 60 ans apparaissent des mots qui ne sont plus les instruments d'échanges réels » (1971 : 95).

³⁹ Comme le souligne Rey-Debove (1971 : 98), les jeunes gens et les personnes âgées ont un lexique sensiblement différent, car « une personne de 75 ans garde les habitudes de langage de sa jeunesse, correspondant à un autre système lexical, et qui persiste grâce à la mémoire et aux échanges avec les personnes du même âge ». Cependant, la communication entre jeunes gens et personnes âgées reste aisée en raison du « vocabulaire passif » (1971 : 98), c'est-à-dire du vocabulaire compris, mais non employé.

Coseriu, dans son article intitulé « Le double problème des unités "dia-s" » (1998), remarque la difficulté de délimiter la zone d'appartenance d'une unité en fonction des paramètres dia-s. Ceci vient du fait que la distinction entre les quatre axes de variation n'est parfois pas évidente ; par exemple, la variation diachronique est parfois perçue comme une variation diastratique ou « des caractéristiques régionales peuvent être perçues socialement » (Calvet, 2013 : 91). En outre, une variante linguistique peut se situer sur différents axes de variation ; par exemple, par rapport à *tomber* qui est neutre, le verbe *choir* se positionne, à la fois sur l'axe de variation diachronique (*vieilli*) et sur l'axe de variation diaphasique (*littéraire*) (*PR*).

2.1.2. LE STATUT DES MOTS NEUTRES AU SEIN DU DIASYSTÈME

Les mots sont dits communément *marqués* lorsqu'ils sont « attachés à l'usage d'un temps, d'un lieu, ou d'un registre [ajoutons : et d'un groupe social] » (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 18). À l'inverse, ils sont dits *non marqués* quand ils appartiennent au fonds commun et qu'ils ne sont corrélés à aucune variation diatopique, diaphasique, diastratique ou diachronique (*ibidem*). Ces mots non marqués sont issus de la norme imposée par la classe dominante cultivée, « par le truchement de l'enseignement et de la littérature » (Rey-Debove, 1971 : 91). Les notions de **marqué** et **non marqué** sont liées à celle de **fréquence**. Les mots de **haute fréquence**, c'est-à-dire les mots les plus utilisés, sont non marqués, tandis que les mots de **basse et moyenne fréquence** sont marqués⁴⁰.

Nous rejetons, cependant, cette dichotomie *non marqué - marqué* et suivons Gaétane Dostie (2018 : 194), qui qualifie les mots, habituellement dits *non marqués*, de « neutres ». Ces mots ne doivent dès lors plus être considérés comme non marqués, étant donné qu'ils sont associés à la marque *neutre*. En revanche, nous ne rejoignons pas Dostie lorsqu'elle continue à définir les mots neutres, comme n'étant associés à aucun axe de variation.

À l'inverse de Dostie (2018 : 194), Glessgen et Schøsler, dans un article intitulé « Repenser les axes diasystématiques : nature et statut ontologique » (2018), refusent de concevoir que les mots neutres ne comportent aucune dimension diasystématique. Selon ces deux linguistes (2018 : 19), l'idée de neutralisation ne doit pas laisser sous-entendre une absence de dimension diasystématique. Nous suivons Glessgen et Schøsler en envisageant chaque axe de variation

⁴⁰ Voir l'ouvrage de Guiraud, intitulé *Les caractères statistiques du vocabulaire : essai de méthodologie* (1954), dans lequel le linguiste affirme que la fréquence d'un mot est liée à l'ensemble de ses caractères phoniques, formels, étymologiques, etc. Par exemple, les mots de haute fréquence sont souvent des mots courts.

comme un *continuum* qui va d'un marquage faible (abrév. Mf), en ce qui concerne les mots neutres, à un marquage fort (abrév. MF) pour les mots marqués.

Dans la suite de ce mémoire, un mot sera donc dit *neutre*, s'il est associé à un **marquage faible** sur les axes de variation, c'est-à-dire si son emploi est de **large portée** au niveau des couches d'âge de la population (axe diachronique), de l'espace (axe diatopique), des groupes socio-culturels (axe diastratique) et des contextes de communication (axe diaphasique). À l'inverse, un mot sera dit *marqué*, s'il est associé à un **marquage diasystématique fort**, autrement dit si son emploi est de **faible portée**, c'est-à-dire si le mot est employé par une certaine tranche d'âge de la population (marquage diachronique fort), s'il est employé dans un espace réduit de la francophonie (marquage diatopique fort), s'il est employé par un groupe socio-culturel particulier (marquage diastratique fort) ou s'il est employé dans un contexte de communication particulier (marquage diaphasique fort).

Le diasystème de la langue peut ainsi être représenté de la manière suivante :

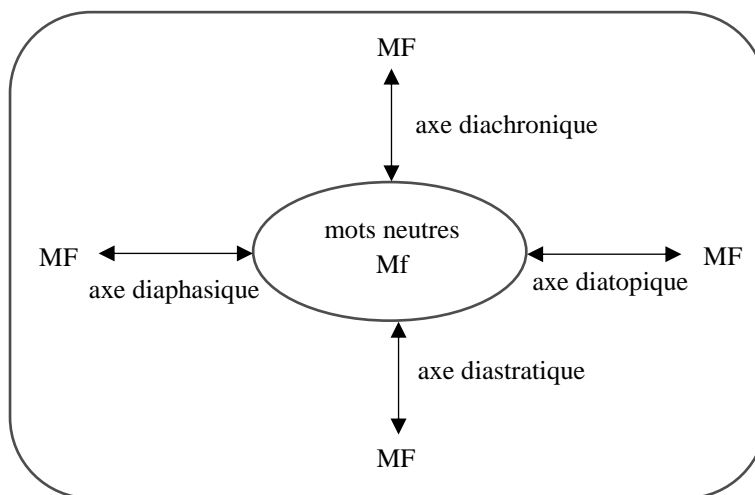


Fig. 3 – Le diasystème de la langue

D'un point de vue lexicographique, les mots neutres ne sont accompagnés d'aucune marque d'usage, au contraire des mots marqués, comme nous l'expliquons dans le point suivant.

2.1.3. APPROCHE LEXICOGRAPHIQUE

Dans ce point, nous envisagerons comment la variation linguistique est traitée en lexicographie à l'aide de l'ouvrage de Rey-Debove (1971) et de celui de Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998]).

Au contraire des connotations sémantiques (*cf.* B. 1.), les connotations socio-pragmatiques sont **assertées**, car elles sont mentionnées dans les dictionnaires par les marques lexicographiques d'usage (*vieux, technique, littéraire, régional, etc.*) (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 84). Ces marques précèdent la définition du mot en entrée (donc le sens dénotatif) et servent à donner les conditions d'emploi du mot (2018 [1998] : 288).

Rey-Debove (1971 : 91) souligne le fait que « la langue décrite par le lexicographe est un ensemble de sous-langues représentées par des groupements d'idiolectes ayant en commun des habitudes de langage, notamment et surtout lexicales ». La linguiste-lexicographe (*ibidem*) distingue, dans le cas du français contemporain, quatre types de sous-langues : les langues régionales, les langues sociales, les langues thématiques et les états de langue. Rey-Debove (*ibidem*) précise que cette distinction est abstraite, qu'elle sert uniquement à l'analyse du lexique, car ces sous-groupements « sont intimement et diversement mêlés aussi bien à l'échelle de l'ensemble des francophones, qu'au sein même d'un idiolecte » (1971 : 91).

Le problème avec les sous-groupements opérés par Rey-Debove est qu'ils n'envisagent que les niveaux de langue et pas les registres de langue, c'est-à-dire qu'ils n'envisagent pas la variation diaphasique. Nous suivons donc Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 289-290) qui considèrent les quatre types de variations linguistiques et les marques lexicographiques correspondant à chacune de ces variations.

2.1.3.1. LA VARIATION DIACHRONIQUE

Les mots situés sur l'axe de variation diachronique sont associés aux marques *classique, vieux, vieilli, archaïque* (2018 [1998] : 289) s'ils ne sont plus beaucoup utilisés ni compris, à l'exception des couches les plus âgées de la population (par exemple, *bru*). À l'inverse, ils sont associés aux marques *moderne, néologisme* s'il s'agit de nouveaux mots, créés bien souvent sous l'impulsion des jeunes générations.

Cependant, il convient de distinguer les mots qui sont créés pour désigner une chose qui n'avait pas encore reçu de dénomination auparavant (par exemple, *adulescent* pour désigner un jeune adulte qui se comporte comme un adolescent), et les nouveaux mots qui renvoient à une réalité qui a déjà reçu une dénomination (par exemple, *kiffer* « apprécier », *PR*). C'est ce dernier cas

qui illustre la variation lexicale diachronique⁴¹, car le locuteur a le choix entre la variante marquée dans le temps (*kiffer*) et la variante neutre (*apprécier*).

2.1.3.2. LA VARIATION DIATOPIQUE

Les lexicographes précisent le lieu où le mot est employé ; il peut s'agir d'une région de France (puisque les dictionnaires sont majoritairement produits en France) ou d'un pays de la francophonie. Le mot est ainsi associé aux marques *régional*, *dialectal*, *Belgique*, *Suisse* ou *Canada*.

Cependant, à l'instar de la distinction établie pour la variation diachronique, il est nécessaire de distinguer les mots qui désignent des réalités qui ne sont pas particulières à la région dans laquelle ils sont employés et les mots qui sont une autre dénomination pour désigner une même réalité. Par exemple, dans le *Dictionnaire des belgicisms* (2010), Michel Francard, directeur de ce dictionnaire, distingue le belgicisme « linguistique » du belgicisme « encyclopédique » (2010 : 13). Les belgicisms linguistiques « désignent des réalités qui ne sont pas spécifiques à la Belgique, mais pour lesquelles le français en Belgique utilise une dénomination autre que celle du français de référence » (2010 : 13). Par exemple, les Belges appellent *torchon* le morceau de tissu servant à laver les sols à l'eau savonneuse, auquel correspond *serpillère* en français de référence (*torchon* désignant en France le morceau de toile servant à essuyer la vaisselle, les meubles). En revanche, les belgicisms encyclopédiques « renvoient à des réalités qui sont propres à la Belgique et pour lesquelles il n'y a pas de dénomination équivalente en français de référence » (2010 : 13), ce qui est souvent le cas des spécialités culinaires, comme par exemple le *waterzooi* (bouillon à base de poulet ou de poisson). Dans ce deuxième cas, il ne s'agit pas de variantes lexicales diatopiques puisqu'il n'existe pas d'équivalent neutre.

On pourrait avoir l'impression que le locuteur n'a pas vraiment le choix entre les deux variantes, et qu'il adopte essentiellement la variante correspondant à l'aire géographique dont il provient. Cependant, certains locuteurs non français estiment employer plus fréquemment la variante du français de référence que celle correspondant à leur espace géographique (et ce dans des cas tels que *petit-déjeuner* (France)/ *déjeuner* (Belgique, Suisse) ou *téléphone portable* (France)/ *GSM* (Belgique)), comme nous l'observerons dans les données recueillies de l'enquête (cf. chap. 5/ II. C. 2.2.). En revanche, rares sont les Français qui emploient la variante marquée.

⁴¹ Précisons que le verbe *kiffer* n'est accompagné d'aucune marque lexicographique dans les dictionnaires, mais nous le considérons tout de même comme moderne. Nous expliquerons les raisons lorsque nous aborderons la construction du corpus de l'enquête sociolinguistique (cf. chap. 4/ II. A. 2.1.2.1.). Les résultats de l'enquête viendront confirmer cette hypothèse (cf. chap. 5/ II. B. 1.1.).

2.1.3.3. LES VARIATIONS DIASTRATIQUE ET DIAPHASIQUE

La variation diastratique est « liée aux groupes sociaux » (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 17). Ainsi, si un mot est attaché à un milieu populaire, il sera associé aux marques *populaire* et *argot* ; s'il est, par contre, attaché à un milieu plus cultivé, il sera associé à la marque *technique* (2018 [1998] : 289).

La variation diaphasique, quant à elle, est « liée à la situation d'énonciation » (2018 [1998] : 17) et est illustrée par des marques de formalité plus ou moins grande des usages, comme *vulgaire*, *familier*, *littéraire*⁴². Les marques comme *péjoratif* et *injurieux* « peuvent être considérées comme diaphasiques [car] elles concernent des situations et des relations entre locuteurs » (2018 [1998] : 292).

Comme le soulignent Glessgen et Schøsler (2018 : 13), les axes diastratique et diaphasique sont **interdépendants**. Par conséquent, ces deux variations linguistiques « forment un ensemble flou » en lexicographie (Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 289). Elles sont traitées dans les dictionnaires par des expressions voisines. Les marques *populaire* (marque diastratique) et *familier* (marque diaphasique) sont souvent prises pour équivalents (2018 [1998] : 289). On remarque ainsi que certains dictionnaires de langue favorisent plutôt l'une ou l'autre marque. Le *PR* a tendance à généraliser la marque *familier*, et recourt très rarement à la marque *populaire* ; en revanche, le *PL* exerce une distinction entre ces deux marques. Enfin, le *TLFi* fournit souvent les deux types de marques en même temps, ce qui montre qu'elles sont bien généralement corrélées.

Par exemple, à l'entrée du mot *flic*, la marque d'usage précédant la définition est :

- (1) *PR* : *fam.* « agent de police » ;
- (2) *PL* : *pop.* « agent de police » ;
- (3) *TLFi* : *pop.* et *fam.* « policier »⁴³.

2.2. LES SYNONYMES PARFAITS COMME PRODUITS DE LA VARIATION LINGUISTIQUE

En reprenant l'argument de Dostie (2018 : 49) qui stipule que les seuls⁴⁴ mots qui présentent ce phénomène sont ceux « appartenant à différents axes du diasystème », c'est ici que commence

⁴² La marque *littéraire* est attribuée aux mots soutenus.

⁴³ Il est à noter à nouveau une différence entre les définitions fournies par les différents dictionnaires. Le *PR* et le *PL* définissent *flic* par un énoncé analytique, tandis que le *TLFi* le définit par son équivalent en registre neutre.

⁴⁴ Dans la partie pratique de ce mémoire, ces propos seront nuancés.

réellement l'approfondissement prouvant l'existence d'une synonymie parfaite, définie comme une identité de sens dénotatif.

Le phénomène de variation linguistique produit des variantes lexicales au niveau des axes diachronique, diatopique, diastratique et diaphasque. Les mots marqués sur ces axes ont un équivalent non marqué que nous qualifions de *neutre*. Par exemple, *bru* (variante diachronique)/ *belle-fille* (neutre), *déjeuner* (variante diatopique)/ *petit-déjeuner* (neutre), *bouffer* (variante diastratique)/ *manger* (neutre), *bouquin* (variante diaphasique)/ *livre* (neutre). Selon nous, ces variantes lexicales sont **synonymes parfaits** de leur équivalent non marqué, et inversement⁴⁵.

Deux mots marqués sur des axes différents de variation, mais ayant le même équivalent neutre sont également synonymes entre eux. Par exemple, *flic*, marqué (*PL* et *TLFi*) comme *populaire* (axe diastratique), et *keuf*, marqué comme *familier* (axe diaphasique) et *moderne* (axe diachronique)⁴⁶, correspondent tous deux au mot *policier*, d'usage neutre. Tous les trois sont synonymes parfaits.

Pourquoi affirme-t-on que les synonymes parfaits sont les produits de la variation linguistique ?

Deux mots lexicaux de même catégorie grammaticale sont synonymes parfaits lorsqu'ils possèdent le même sens dénotatif (*cf.* chap. 1). Calvet (2013) fournit la preuve que ce phénomène existe bel et bien et qu'il s'observe dans la variation linguistique :

La variable linguistique se présente lorsque deux formes différentes permettent de dire « la même chose », c'est-à-dire lorsque deux signifiants ont le même signifié et que les différences qu'ils entretiennent ont une fonction autre, stylistique ou sociale (Calvet, 2013 : 60).

Ceci vient donc appuyer les propos de Tamba (1988 : 84) énonçant que les synonymes sont « équivalents au niveau des relations lexico-référentielles, mais différents au niveau des relations énonciatives qu'ils signifient ».

Ce que l'on décrit comme deux signifiants ayant le même signifié mais se différenciant par leur connotation socio-pragmatique, c'est exactement le phénomène de synonymie parfaite.

⁴⁵ Notons qu'il nous semble que tous les mots marqués ont un équivalent neutre, mais que les mots neutres n'ont peut-être pas forcément tous un équivalent marqué.

⁴⁶ Nous ajoutons la marque diachronique que ne renseignent pas les dictionnaires de langue (*cf.* chap. 4/ II. A. 2.1.2.1.). Les données de l'enquête sociolinguistique confirmeront que le mot *keuf* doit être associé à ces deux marques d'usage (*cf.* chap. 5/ II. B. 1.1.).

Dans le même registre d'idée, Coseriu (2001 : 241) distingue « l'architecture de la langue » et la « structure de la langue ».

Nous appelons *architecture de la langue* l'ensemble de rapports que comporte la multiplicité des « techniques du discours » coexistantes d'une langue historique. L'architecture de la langue ne doit pas être confondue avec *la structure de la langue*, qui concerne exclusivement les rapports entre les termes d'une « technique du discours » déterminée (« langue fonctionnelle »). Entre les termes « différents » du point de vue de la structure de la langue, il y a *opposition* ; entre les termes « différents » du point de vue de l'architecture de la langue, il y a *diversité*.

Dans « la structure de la langue », il y a *opposition* entre les termes, car les signifiants différents correspondent à des signifiés différents (Coseriu, 2001 : 241). En revanche, dans « l'architecture de la langue », les signifiants différents expriment les mêmes signifiés.

Pour illustrer la différence entre « structure de la langue » et « architecture de la langue », Coseriu (2001 : 242) prend l'exemple des mots *ami* et *camarade*, qui n'ont pas exactement le même sens dénotatif et qui représentent alors un fait de structure, une *opposition*. En revanche, le rapport entre les mots *ami*, *camarade* « du français moyen » et le mot *copain* « du français populaire (et familier) » représente un fait d'architecture de la langue, une *diversité*. Nous reviendrons sur le cas *ami-camarade-copain* dans la suite de ce chapitre (cf. II. A. 2.).

Pour garantir une synonymie parfaite entre des unités lexicales, nous avons soulevé, dans le premier chapitre de ce mémoire, qu'il fallait :

- (1) que les unités lexicales soient synonymes parfaits en **langue**, c'est-à-dire qu'elles doivent avoir le **même sens dénotatif**, donc être **définies** de la **même manière** (marques d'usage exclues de la définition) ;
- (2) que les unités lexicales soient synonymes parfaits en **discours**, c'est-à-dire qu'elles puissent **commuter** dans des contextes minimaux **sans changer la signification de l'énoncé**.

Si l'on considère, par exemple, les unités lexicales *bru* et *belle-fille*, variantes lexicales sur l'axe diachronique, on remarque qu'elles remplissent la première condition, car elles sont toutes deux définies de la manière suivante : « épouse du fils » (PR 2015). *Bru* et *belle-fille* remplissent également la seconde condition, puisque ces unités lexicales peuvent commuter dans des contextes minimaux comme *J'ai vraiment tissé une bonne relation avec ma bru/belle-fille* sans changer la signification de l'énoncé. En outre, il est possible de pratiquer le procédé d'implication réciproque (Martin, 2014 [2002] : 23) : Si *J'ai vraiment tissé une bonne relation*

avec ma bru, alors *J'ai vraiment tissé une bonne relation avec ma belle-fille* et inversement. Il est à noter cependant que la commutation de ces variantes lexicales paraîtra étrange dans un énoncé employant, par exemple, le verbe *kiffer*, qui réfère au langage des jeunes et qui serait alors incompatible avec *bru*, qui est associé au langage des personnes plus âgées : *Je kiffe ma belle-sœur* / **Je kiffe ma bru*. Cependant, *bru* et *belle-fille* peuvent être considérés comme des synonymes parfaits, car comme Kleiber l'a soulevé (2009 : 21), une identité de sens dénotatif n'implique pas une commutation dans tous les contextes, en raison notamment des connotations socio-pragmatiques propres à chaque mot ; nous aborderons à nouveau le sujet dans la suite de ce chapitre. Comme Lehmann et Martin-Berthet l'ont observé (2018 [1998] : 85), « en règle générale, les synonymes qui se distinguent par leurs composantes pragmatiques sont substituables dans les mêmes énoncés [...], mais ils ne sont pas utilisés dans les mêmes situations de discours ni par les mêmes énonciateurs ». Cependant, selon nous, le fait que les unités lexicales synonymiques soient employées par les mêmes énonciateurs et qu'elles soient utilisées dans les mêmes situations de discours ne constitue pas une propriété définitoire de la synonymie parfaite (cf. chap. 1/ III.). Cela vient, par contre, justifier l'**utilité** de cette relation sémantique et expliquer son **fonctionnement**.

Ainsi, nous pouvons conclure que *bru* et *belle-fille* sont des synonymes parfaits en raison de leur identité de sens dénotatif. Ces mots synonymiques diffèrent, cependant, par leurs valeurs signifiantes socio-pragmatiques, connotations qui sont totalement indépendantes du signifié dénotatif (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 70). Si le locuteur emploie *bru*, on pourra en déduire avec quasi-certitude qu'il s'agit d'un locuteur d'une génération plus ancienne. L'enquête réalisée dans la seconde partie de ce mémoire permettra d'affiner cette hypothèse et de la nuancer (cf. chap. 5/ II. C. 2.1.).

Alors que certains linguistes, comme Rey-Debove (1997), prennent la différence de connotation comme argument pour refuser l'existence d'une synonymie parfaite, nous suivons Dostie (2018) et Kleiber (2009) (qui ne le formule pas explicitement), pour qui ce sont justement les connotations (socio-pragmatiques) qui permettent de légitimer son existence.

En effet, les synonymes parfaits, qui varient seulement par leur connotation socio-pragmatique, mais qui ont le même sens dénotatif, sont la preuve vivante que la langue est bel et bien un diasystème où coexistent plusieurs variantes que l'on paramètre sur les axes diastratique, diatopique, diachronique et diaphasique. Comme l'affirme Calvet (2013 : 42), en synchronie, « on peut sans cesse repérer dans une langue la coexistence de formes différentes pour un même

signifié ». Par exemple, pour désigner la même chose que le mot neutre *travail*, les jeunes générations inventent de nouveaux mots comme *taf* (variation diastratique⁴⁷) alors que d'autres locuteurs emploient le mot *job* (variation diaphasique), mais ce n'est pas pour autant qu'une variante va s'imposer aux dépens de l'autre. Au contraire, il y a coexistence de ces variantes synonymiques, car elles remplissent des fonctions énonciatives importantes, celles de pouvoir être utilisées par des **locuteurs différents** et dans **différentes situations de communication**. Les synonymes parfaits permettent alors d'affirmer une identité sociale par la langue. L'objectif de la seconde partie de ce mémoire, qui aborde la question de la synonymie parfaite avec une approche pratique, sera de vérifier, au moyen de l'analyse d'un corpus de mots lexicaux de la vie quotidienne, qu'il y a une « coexistence de formes différentes pour un même signifié » et que ces variantes lexicales remplissent bel et bien des fonctions énonciatives.

Une confirmation de l'importance de la fonction énonciative de la synonymie se remarque dans l'évolution des renseignements fournis par les dictionnaires de synonymes, ainsi que dans le changement des fonctions qu'ils remplissent. Les dictionnaires de synonymes actuels ne sont plus distinctifs comme l'était celui de l'abbé Girard (1718), mais **accumulatifs**, c'est-à-dire qu'ils sont constitués de listes sans aucune explication sur les différences entre les synonymes et sans exemples illustrant les conditions d'emploi (Ferrara-Léturgie, 2010 : 932). Par conséquent, l'utilisateur est à présent obligé d'avoir recours à un dictionnaire général pour s'assurer de la bonne utilisation d'un mot (2010 : 937). En revanche, les dictionnaires de synonymes actuels mettent en évidence les marques d'usage du mot⁴⁸, contrairement aux dictionnaires distinctifs qui ne se penchaient pas sur ces marques puisque les mots marqués, n'illustrant pas la norme à utiliser pour un homme cultivé, n'étaient pas répertoriés (2010 : 934).

3. RÉCAPITULATIF DE L'ARGUMENT SÉMANTIQUE

L'argument sémantique condamnait l'existence d'une synonymie parfaite en raison du fait que chaque mot possède un sens connotatif différent. Kleiber réfutait cet argument en postulant (2009 : 16) que les connotations ne font pas partie du sens du mot, mais sont des caractéristiques attachées au mot.

Nous venons d'approfondir cette réfutation en expliquant, premièrement, que les connotations sémantiques attachées au sens du mot, c'est-à-dire attachées à la représentation du référent du

⁴⁷ Ajoutons également la marque diachronique que ne renseignent pas les dictionnaires de langue (*cf.* chap. 4/ II. A. 2.1.2.1.).

⁴⁸ Ces marques d'usage lexicographiques feront l'objet de diverses critiques dans le chapitre 5 de ce mémoire.

mot, ne doivent pas être prises en compte pour condamner l'existence d'une synonymie parfaite car elles sont, d'une part, **suggérées** et non assertées, et d'autre part, principalement **individuelles** et non intersubjectives. Au contraire des connotations sémantiques, les connotations socio-pragmatiques (celles envisagées par Kleiber (2009) et mises en évidence par Dostie (2018)) sont principalement assertées dans les dictionnaires de langue par les marques d'usage et ont une relative stabilité intersubjective que nous vérifierons par la réalisation d'une enquête sociolinguistique (cf. Deuxième partie : approche pratique).

Nous avons expliqué, deuxièmement, que ces connotations socio-pragmatiques sont indépendantes du signifié du mot (Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 70), donc de son sens dénotatif, et ne permettent dès lors pas de condamner l'existence d'une synonymie parfaite définie comme une « identité de sens dénotatif ». En effet, les connotations socio-pragmatiques prouvent, au contraire, l'existence de synonymes parfaits qui sont les produits de la variation linguistique. Il s'agit de variantes lexicales que l'on paramètre sur les axes diachronique, diatopique, diatratique et diaphasique. Ces variantes lexicales sont synonymes parfaits de leur équivalent neutre et inversement, car leurs sens dénotatifs sont identiques⁴⁹, elles diffèrent uniquement par leur fonction énonciative, fonction qui justifie l'utilité de la synonymie et explique son fonctionnement (sémiotique et syntaxique).

Nous avons, par conséquent, rejeté définitivement les propos de Rey-Debove affirmant (1997 : 95) qu'« il peut y avoir des synonymes dans une théorie de la désignation qui établit des relations entre le monde et les signes, mais pas dans une théorie de la signification, parce que tout signifié est double ». Nous venons en effet de montrer qu'il peut bel et bien y avoir des synonymes dans une **théorie de la signification**, étant donné que la partie connotative du sens ne doit pas être prise en compte lorsqu'on évalue la relation synonymique entre deux mots lexicaux ; il faut uniquement considérer la partie dénotative du sens. Ceci vient *in fine* permettre d'affirmer l'existence d'une synonymie parfaite puisque la partie dénotative d'un mot peut, comme l'énonce Rey-Debove (1997 : 95), être commune à d'autres. En outre, comme souligné dans le premier chapitre, le sens lexical doit être au centre de l'interrogation synonymique ; par conséquent, la synonymie ne peut pas uniquement se situer dans une **théorie de la désignation**. Cela reviendrait à assimiler la synonymie au phénomène de dénomination multiple, phénomène linguistique bien différent (cf. chap. 1/ II. C. 2.1.2.3.).

⁴⁹ Leur sens dénotatif n'est cependant pas toujours exprimé de la même manière dans les dictionnaires, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'observer.

II. LES ARGUMENTS SÉMIOTIQUE ET SYNTAXIQUE

Tout le développement qui vient d'être réalisé à propos de l'argument sémantique est central, car il permet de répondre aux arguments sémiotique et syntaxique qui refusaient l'existence d'une synonymie parfaite (*cf.* chap. 2). Le fait d'avoir montré que les synonymes parfaits sont des variantes lexicales qui ont le même sens dénotatif, mais qui se distinguent par leur connotation socio-pragmatique, permet d'une part (A.), de nuancer le postulat qui veut qu'à chaque différence de forme corresponde une différence de sens (argument sémiotique auquel Kleiber ne répond pas) et d'autre part (B.), de comprendre l'impossibilité de commuter des synonymes dans tous les contextes.

A. L'ARGUMENT SÉMIOTIQUE

Le principal argument sémiotique avancé pour discréditer la possible existence d'une synonymie parfaite est celui qui défend le principe structural stipulant qu'à **chaque différence de forme correspond une différence de sens**⁵⁰ (Bloomfield, cité par Ullmann, 1962 : 82 ; Tamba, 1988 : 83 ; Lehmann et Martin-Berthet, 2018 [1998] : 54).

Pour rejeter cet argument, Kleiber signale que (2009 : 12) :

Cette thèse qui veut qu'une différence de forme entraîne toujours une différence de sens demande à être démontrée et la synonymie peut à nouveau servir de contre-argument.

Il y a ici un problème d'argumentation puisque Kleiber se contente de dire que la thèse doit être démontrée et ne fournit alors pas de contre-argument satisfaisant. Nous entreprenons donc ce projet en expliquant, d'une part (1.), quelle différence sémantique il y a entre des synonymes parfaits, ce qui permettra de montrer qu'ils ne sont pas des inutilités sémiotiques (Ullmann, cité par Lyons, 1970 : 342). D'autre part (2.), nous décrivons le fonctionnement des synonymes parfaits en proposant une représentation schématique.

1. SENS DÉNOTATIF IDENTIQUE, MAIS CONNOTATIONS SOCIO-PRAGMATIQUES DIFFÉRENTES

La synonymie parfaite ne respecte pas le principe de biunivocité qui veut qu'à un signifiant corresponde un et un seul signifié (Fuchs, 1996 : 7). La synonymie parfaite instaure une correspondance de type : une pluralité de formes s'accorde avec une unicité de sens (Fuchs, 1996 : 8). La relation sémantique de synonymie illustre bien la **non-biunivocité** des rapports

⁵⁰ Principe central, comme le principe de pertinence qu'il sous-tend, et qui est à la base de la linguistique moderne.

entre le plan des formes et le plan des sens. À l'unique définition « véhicule automobile servant à transporter un nombre réduit de personnes ou des objets de faible encombrement » (*TLFi*) peuvent correspondre plusieurs signifiants : *voiture*, *bagnole* et *automobile* (également l'abréviation familière *auto*).

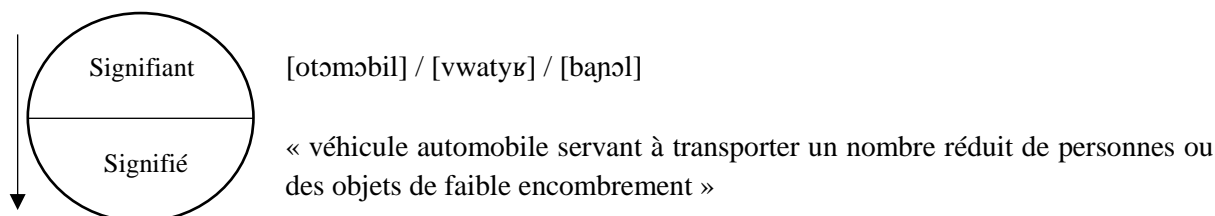


Fig. 4 – Le principe de non-biunivocité

Par conséquent, comment expliquer le principe structural qui dit qu'à chaque différence de forme doit correspondre une différence de sens ?

À la différence des synonymes approximatifs, qui se distinguent par un sème dénotatif accessoire (respectant par là le principe de biunivocité), les synonymes parfaits se distinguent par des **valeurs signifiantes socio-pragmatiques** attachées à l'emploi du mot. Ce type de sens n'est pas lexical, il « relève de considérations d'ordre socio-pragmatique : il renvoie à la valeur communiquée par une lexie quelconque dans les contextes non linguistiques » (Dostie, 2018 :194). Ces marques connotatives socio-pragmatiques révèlent à la fois un **univers de langue**, c'est-à-dire qu'elles informent à quel(s) axe(s) du diasystème appartient le mot et un **univers discursif** particulier, autrement dit, elles révèlent le contexte de communication (principalement le type de relation instaurée avec l'interlocuteur). Enfin, ces marques peuvent fournir également des données sur le locuteur (son âge, son niveau de scolarisation, son appartenance à des groupes socio-culturels, ses origines professionnelle et géographique). Par exemple, si un locuteur emploie le mot *keuf* à la place de *policier*, cela révèle :

- (1) un univers de langue : le mot est marqué sur les axes diachronique (langage de jeunes) et diaphasique (registre familier)⁵¹ ;
- (2) un univers de discours : le locuteur se situe dans un contexte de communication familier, sans doute face à un interlocuteur homologue, c'est-à-dire un jeune, qui comprend ce mot et qui pourrait également l'employer ;
- (3) des informations personnelles sur le locuteur : le locuteur est très certainement issu d'une couche jeune de la population. Nous affinerons ces hypothèses dans la partie pratique de ce mémoire (cf. chap. 5/ II. C. 2.1.).

⁵¹ Rappel : seule la marque *familier* est répertoriée dans les dictionnaires *PR* et *PL*.

Les synonymes parfaits respectent donc le principe structural, qui veut qu'à chaque différence de forme corresponde une différence de sens ; cependant, cette différence de sens ne concerne pas le sens lexical, mais les valeurs signifiantes socio-pragmatiques. Ainsi, par cette différence, les synonymes parfaits ont bel et bien une **utilité dans le domaine sémiotique** (c'est-à-dire dans le système interne de la langue, cf. chap. 1), qui se traduit par une loi de répartition où les signes lexicaux véritablement synonymes sont répartis « en fonction de variables telles que la diatopie, la diachronie courte (en lien avec l'âge des locuteurs), la diaphasie et la diastratie » (Dostie, 2018 : 194). En outre, elles ont une **utilité dans le domaine sémantique** (la mise en fonctionnement du système de la langue), où le signe en emploi, c'est-à-dire le mot, a une **fonction énonciative** particulière. La synonymie parfaite n'entre donc pas en contradiction avec la **loi d'économie linguistique**.

2. REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU FONCTIONNEMENT DES SYNONYMES PARFAITS

Pour appréhender le fonctionnement des synonymes parfaits, nous partons de la conception d'Irène Tamba (1988 : 72-73), qui retourne le triangle sémiotique en positionnant le mot, en tant que forme lexicale, sur la pointe supérieure du triangle afin d'illustrer son rôle de « pivot formel » qui joue un double processus de signification-dénomination (1988 : 72).

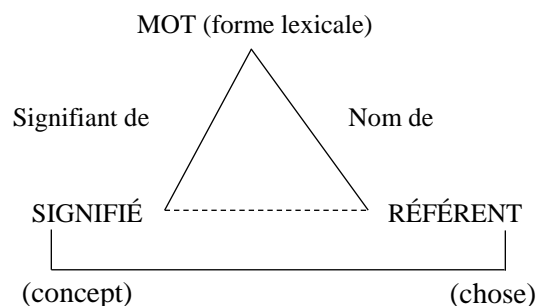


Fig. 5 – Triangle sémiotique d'Irène Tamba

Les pôles 'signifié' et 'référent' sont reliés en pointillés, car leur véritable point de contact est « la forme du mot qui les "synthétise" » (Tamba, 1988 : 73), mais ils ont un lien indiscutable puisque le signifié renvoie aux « traits objectifs (...) supposés être possédés par le référent » (Kleiber, 1997 : 23). Le signifié est ainsi une représentation « conceptuelle » et le référent, une représentation « perceptuelle » (Tamba, 1988 : 73).

Cependant, ce triangle sémiotique n'est pas conforme à la conception du mot lexical présentée dans le premier chapitre de ce mémoire. Le mot ne peut pas simplement se réduire à une forme lexicale ; le mot en tant que signe linguistique implique une **relation de signification** qui lie un

signifiant (forme) à un signifié (concept). En tant que dénomination, le mot implique une **relation de référence** qui lie le signe (signifiant et signifié) à un référent. Ce n'est donc pas le signifiant ou le signifié seul qui renvoie au référent, mais le signe linguistique complet.

En outre, le schéma proposé par Tamba ne permet pas de représenter correctement le fonctionnement spécifique des synonymes parfaits, qui articulent un réseau de relations signifiantes **énonciatives** au double processus de signification-dénomination (Tamba, 1988 : 82). Ce dernier réseau de relations n'est pas visible dans le triangle sémiotique réalisé par Tamba, car il ne fait en réalité plus partie du **domaine sémiotique** (système interne de la langue, *cf.* chap. 1), mais du **domaine sémantique**, de la conversion individuelle de la langue en discours (énonciation), étant donné que ce réseau de relations sémantiques concerne les locuteurs et l'univers discursif (contexte de communication).

Nous schématisons donc les différentes relations signifiantes des mots véritablement synonymes de la manière suivante :

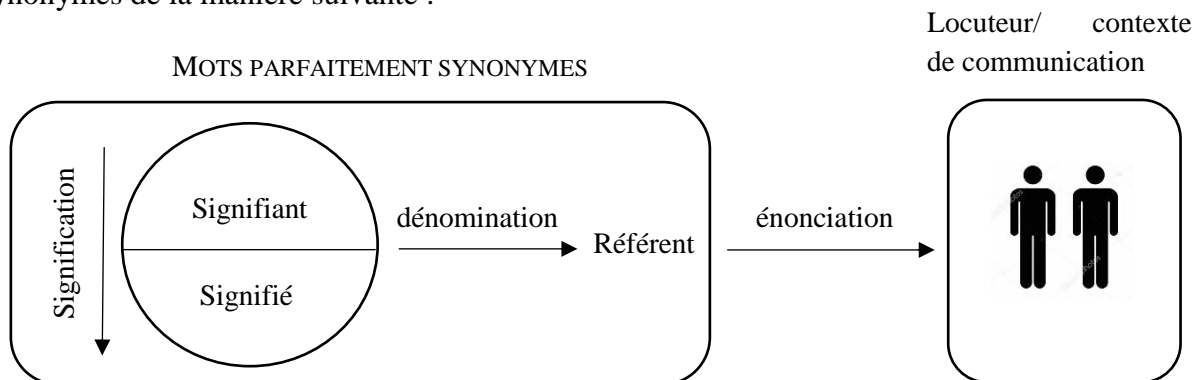


Fig. 6 – Schéma du fonctionnement sémiotique et sémantique des synonymes parfaits

Les **trois réseaux de relations** que mettent en évidence les synonymes parfaits sont à présent représentés de manière claire. Premièrement, la **relation de signification**, relation interne au mot en tant que signe lexical reliant le signifiant au signifié (*cf.* chap. 1).

Deuxièmement, la **relation de dénomination**, relation externe au signe lexical permettant de créer un lien entre le signe (signifiant et signifié) et le monde (réfèrent) (*cf.* chap. 1).

Enfin, la troisième relation signifiante, mise en évidence par les mots parfaitement synonymes, la **relation énonciative**. Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni, c'est « le signifiant lexical qui connote » (1977 : 96). Autrement dit, les connotations socio-pragmatiques sont, selon elle, des caractéristiques attachées au mot en tant que forme lexicale. Cependant, nous suivons l'avis de Kleiber (2009 : 16), pour qui les connotations socio-pragmatiques représentent des

caractéristiques attachées au **mot lexical**, en tant que signe et dénomination (*cf.* chap. 1/ II. A. 4).

Pour illustrer le fonctionnement des synonymes parfaits, considérons différents exemples. Lorsque l'on place les synonymes *policier* et *keuf* dans le schéma, on peut constater qu'ils sont synonymes parfaits car ils ont le même sens dénotatif, même si leur définition est présentée de manière quelque peu différente en fonction des dictionnaires. Le *PR* définit le mot *policier* comme une « personne qui appartient à un service de police » (*PL* le définit comme un « membre de la police »). Quant au mot *keuf*, il est défini, soit par « agent de police » (*PR*), soit par son équivalent neutre « policier » (*PL*).

Ils diffèrent uniquement par **leurs connotations socio-pragmatiques**, renseignant à la fois sur **le locuteur et le contexte de communication**. *Keuf* est une variante marquée sur les axes diachronique (langage des jeunes) et diaphasique (contexte familial), bien que les dictionnaires renseignent uniquement la marque diaphasique.

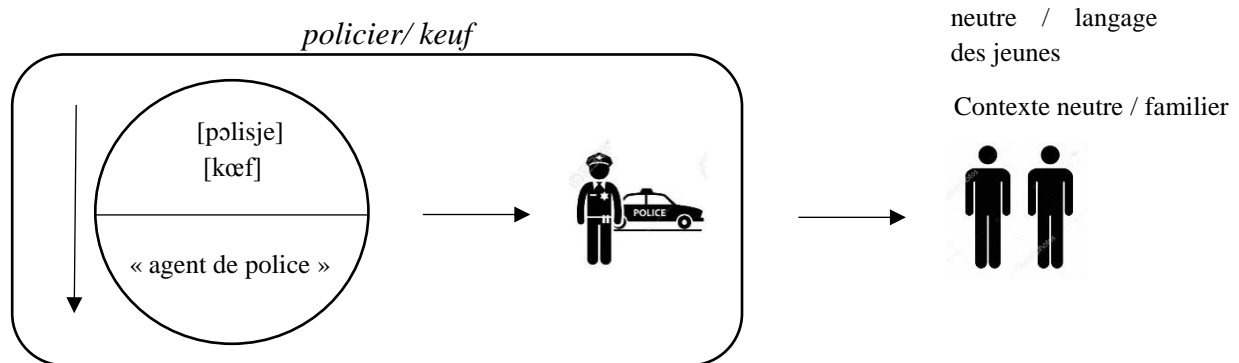


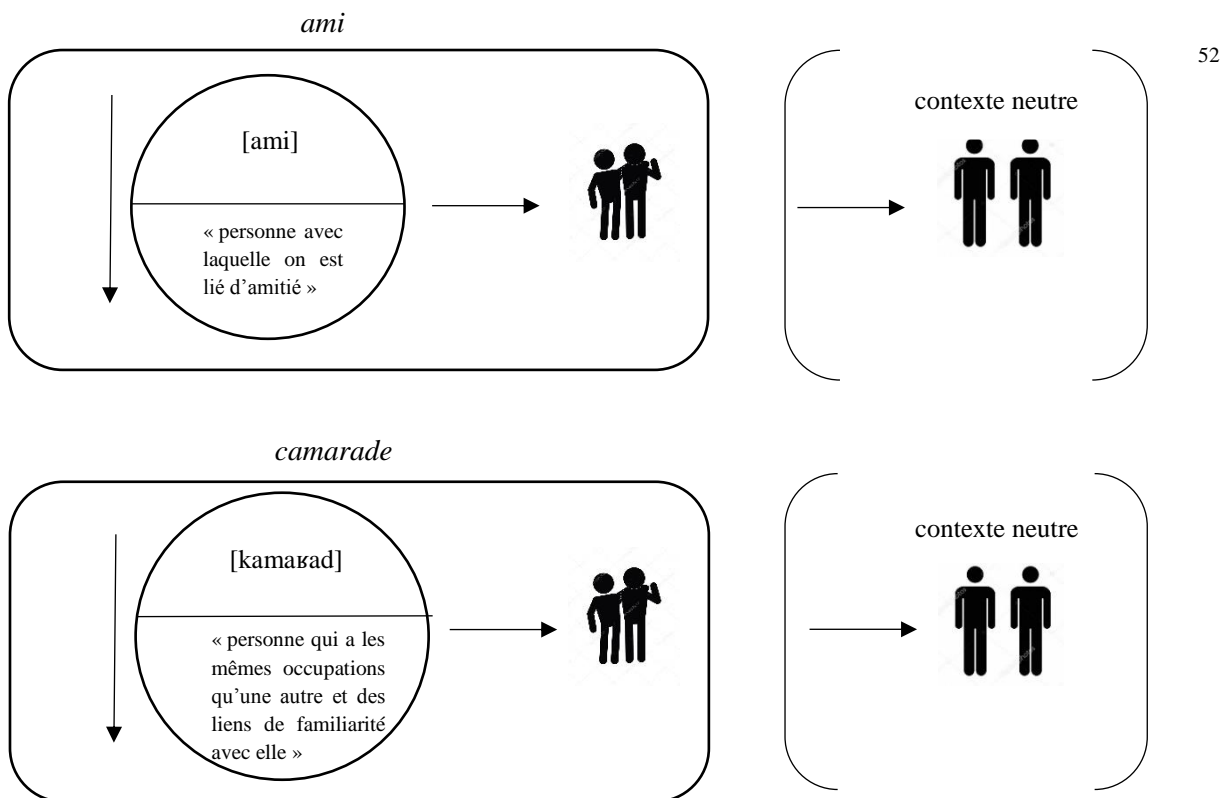
Fig. 7 – Schéma du fonctionnement sémiotique et sémantique des synonymes parfaits *policier* et *keuf*

Il est à noter que la variante synonymique neutre, telle que *policier*, ne fournit pas de véritables renseignements sur le locuteur ni sur le contexte d'énonciation, étant donné que cette variante lexicale peut être employée par n'importe quel locuteur et dans n'importe quel contexte.

En revanche, la variante synonymique marquée (telle que *keuf* ou *flic*) met en évidence le réseau de relations signifiantes énonciatives, en raison de son marquage diasystématique fort.

Considérons à présent l'exemple des synonymes *ami*, *camarade* et *copain* qu'utilise Coseriu (2001 : 242) pour illustrer la différence entre « structure de la langue » et « architecture de la langue ».

Les mots lexicaux *ami* et *camarade* sont **synonymes approximatifs**, car ils **diffèrent par un sème dénotatif accessoire**. Le mot *ami* souligne une relation basée sur « le sentiment réciproque d'affection ou de sympathie qui ne se fonde ni sur la parenté ni sur l'attrait sexuel » (définition d'*amitié*, *PR*), alors que le mot *camarade* insiste sur une relation basée, non sur un sentiment, mais sur des occupations partagées (*PR*). Le mot *camarade* est d'ailleurs souvent accompagné d'un complément déterminatif avec le nom de l'occupation partagée, comme par exemple *camarade de classe*. Ainsi, *ami* et *camarade* ne pourront pas commuter dans tous les contextes en raison de leur nuance de sens ; *ami* marque généralement une relation d'une intensité plus forte.

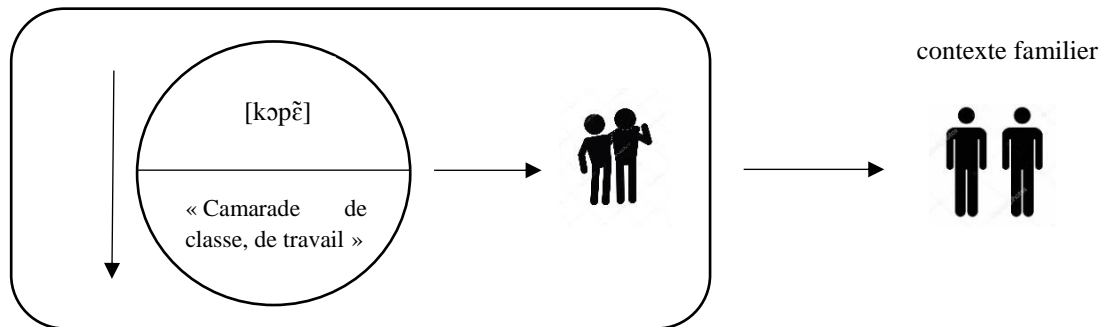


Les noms communs *camarade* et *copain*, quant à eux, sont **synonymes parfaits**, car ils ont un sens dénotatif identique. En effet, la définition de *copain* est « camarade de classe, de travail » (*PR*). Les deux mots diffèrent uniquement par leur connotation socio-pragmatique ; sur l'axe diaphasique, *camarade* est associé au marquage faible (neutre) tandis que *copain* est associé au marquage fort (familier). Étant donné que *copain* est synonyme parfait de *camarade* et que ce dernier est synonyme approximatif de *ami*, nous pouvons déduire que *copain* est également

⁵² Le réseau de relations signifiantes énonciatives est placé entre parenthèses dans les cas de *ami* et *camarade*, car, en tant que variantes synonymiques neutres, ils ne fournissent pas de véritables renseignements sur le locuteur et/ou le contexte d'énonciation, à l'inverse du synonyme *copain*.

synonyme approximatif⁵³ de *ami*, mais qu'en plus d'une nuance de sens dénotatif, ils diffèrent par leur connotation socio-pragmatique (neutre/ familier).

copain



Les schémas permettent d'observer rapidement la différence entre les synonymes parfaits et les synonymes approximatifs :

- (1) Les **synonymes parfaits** se différencient uniquement par leurs **connotations socio-pragmatiques**. Ainsi, ils sont « équivalents au niveau des relations lexico-référentielles, mais différents au niveau des relations énonciatives qu'ils « signifient » » (Tamba, 1988 : 84) (cf. *policier/ keuf* et *camarade/ copain*).
- (2) Les **synonymes approximatifs** se distinguent par un **sème dénotatif accessoire**, donc par leur relation de signification, mais possèdent la même relation référentielle (de dénomination) (cf. *ami* et *camarade*). Si la relation de synonymie approximative porte sur un mot neutre et un mot marqué (cf. *ami* et *copain*), les synonymes se distinguent, en plus, par leurs connotations socio-pragmatiques. Néanmoins, la différence majeure entre ce type de synonymes réside dans leur nuance de sens dénotatif.

B. L'ARGUMENT SYNTAXIQUE

L'explication du fonctionnement sémiotique et sémantique des synonymes parfaits aide à comprendre leur fonctionnement syntaxique et donc à répondre de manière plus complète à l'argument syntaxique souvent avancé pour prouver l'inexistence d'une synonymie parfaite. Cet argument consiste à dire qu'une identité de sens implique une **commutation dans tous les contextes** (Ullmann cité par Lyons, 1970 : 342 ; Baylon et Fabre, 1978 : 169 ; Danell, 1995 :

⁵³ Il est à noter cependant que, lorsque *copain* et *ami* sont précédés de l'adjectif *petit*, comme dans l'énoncé *C'est mon petit copain/ami*, les deux noms ont exactement le même sens, celui de « compagnon », et peuvent donc être considérés comme synonymes parfaits se distinguant par un registre familier/ neutre. En outre, lorsqu'ils fonctionnent comme adjectifs (*Il est copain/ ami avec lui*), ils ont également le même sens dénotatif ; l'adjectif *copain* étant marqué, comme le nom, sur l'axe diaphasique.

9 ; Honeste, 2007 : 162) et comme celle-ci est impossible, il n'existe alors pas de synonymes parfaits.

Kleiber (2009 : 21) répond à cet argument en assurant qu'il n'y a pas de lien entre l'identité de sens et la commutation totale, d'autant plus que la commutation totale est un phénomène qui n'existe *a priori* pas (Kleiber, 2009 : 24). Comme le linguiste le fait très justement remarquer, quand on pratique les tests de commutation, il faut prendre en compte le mot tout entier.

Lorsqu'on emploie un mot, ce n'est, bien entendu, pas seulement son sens qui se trouve utilisé, mais c'est bien le mot lui-même, en entier, c'est-à-dire avec ses particularités formelles et sémantiques, qui se trouve placé dans la chaîne discursive (Kleiber, 2009 : 13).

Cependant, pour prouver que la commutation totale est impossible, Kleiber crée des exemples (2009 : 23) avec des synonymes parfaits (*bicyclette/ vélo, septante/ soixante-dix, meuf/ femme*), mais ne marque pas de distinction dans ses exemples entre (a) des énoncés métalinguistiques où l'accent est mis sur la forme lexicale du mot et (b et c) des énoncés où l'accent est mis sur les connotations socio-pragmatiques attachées au mot.

- (a) *Une bicyclette, comme son nom l'indique, a deux roues*
? *Un vélo, comme son nom l'indique, a deux roues.*
- (b) *J'en veux septante, comme on dit en Belgique*
? *J'en veux soixante-dix, comme on dit en Belgique*
- (c) *Sa meuf, pour parler comme en banlieue,...*
? *Sa femme, pour parler comme en banlieue,...*

Par conséquent, nous expliquerons de manière plus précise et complète l'impossibilité de commutation totale des synonymes par trois facteurs :

- (1) le sens dénotatif du synonyme (signifié) ;
- (2) la forme lexicale du synonyme (signifiant) ;
- (3) les connotations socio-pragmatiques attachées au mot synonyme.

1. COMMUTATION TOTALE IMPOSSIBLE EN RAISON D'UNE NUANCE DE SENS DÉNOTATIF

La nuance de sens dénotatif entre des synonymes est la cause la plus évidente et la plus fréquente de l'impossibilité de commutation dans tous les contextes. Il s'agit du cas des synonymes approximatifs, comme *ami* et *camarade* (*cf. supra*).

Comme présenté dans le premier chapitre (*cf. chap.1/ II. D. 2.2.*), il y a des **contextes linguistiques assimilateurs** (Gauger, cité par Robert Martin, 1976 : 116), qui mettent en retrait le sème dénotatif accessoire différenciateur entre les deux unités lexicales, comme par exemple

l'énoncé *Vous pouvez en parler à vos amis/ camarades*. Cependant, dans d'autres **contextes**, que Gauger appelle « **différenciateurs** » (*ibidem*), si l'on choisit un mot plutôt que l'autre, il y aura perte ou surcroît d'informations sémantiques : *Il leur a fallu un certain temps pour devenir amis/ *camarade*. Le mot *ami* désigne une relation qui se tisse avec le temps. En revanche, employer le mot *camarade* dans ce type de contexte linguistique ne convient pas parfaitement, car on ne devient pas camarade de quelqu'un, on l'est dès que l'on partage une occupation en commun avec cette personne.

2. COMMUTATION TOTALE IMPOSSIBLE EN RAISON DE LA FORME LEXICALE

Une autre raison de l'impossibilité de commuter des synonymes dans n'importe quel contexte linguistique s'explique par la forme lexicale des mots synonymes. Que ce soit des synonymes approximatifs ou des synonymes parfaits, « le simple fait d'avoir [...] deux unités lexicales *différentes* donne déjà lieu à des contraintes d'emploi différentes » (Kleiber, 2009 : 22). Nous rejetons ainsi l'argument de Baldinger (1997 : 49), pour qui, même si deux mots ont une identité de sens, ils ne peuvent être considérés comme des synonymes parfaits parce qu'ils se différencient par des facteurs dépendant du signifiant, comme une différence dans les rimes.

Dans des contextes métalinguistiques qui font appel aux propriétés formelles du mot, un mot ne pourra commuter avec aucun autre mot, même si ce dernier est son synonyme parfait. Kleiber (2009 : 23) prend l'exemple des synonymes parfaits *bicyclette* et *vélo*, qui ne peuvent s'interchanger dans l'énoncé : *une bicyclette/ *un vélo, comme son nom l'indique, a deux roues*.

3. COMMUTATION TOTALE IMPOSSIBLE EN RAISON DES CONNOTATIONS SOCIO-PRAGMATIQUES

Enfin, la dernière raison qui explique l'impossibilité de commuter des synonymes dans tous les contextes est liée au fait que les synonymes possèdent des connotations socio-pragmatiques qui leur sont propres. Dans ce cas-ci, l'impossibilité de commutation ne concerne pas les contextes linguistiques, mais les contextes extra-linguistiques, c'est-à-dire les **contextes de communication**. Par exemple, dans le contexte d'un entretien d'embauche, même si ces deux mots ont le même sens dénotatif, on préférera employer le mot *travail* à la place de *job*, ce dernier étant essentiellement utilisé dans un contexte familial. À nos yeux, s'interchanger dans tous les contextes extra-linguistiques n'est pas une propriété définitoire de la synonymie. Au contraire, le fait que les synonymes parfaits ne puissent pas commuter dans tous les contextes de communication légitime leur existence ; ils se répartissent les contextes.

4. OBSERVATIONS

Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 58) soulignent un fait important de la relation sémantique de synonymie :

La synonymie se distingue des autres relations sémantiques par deux points, la forte dépendance par rapport au contexte et ses liens avec les contraintes d'ordre stylistique.

En raison de leur **dépendance aux contextes linguistique et extralinguistique** et de leurs contraintes stylistiques liées à leurs connotations socio-pragmatiques, les synonymes ne peuvent s'interchanger dans tous les contextes.

Nous suivons l'avis de Lyons (cité par Kleiber, 2009 : 21) pour qui, c'est une « illusion » que de « formuler une définition de la synonymie absolue [autrement appelée *parfaite*] qui repose sur l'idée que l'équivalence complète et l'interchangeabilité totale sont nécessairement liées » (1970 : 343). Dans la définition que nous avons fournie dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons soulevé qu'une des propriétés définitoires de la synonymie est la commutation, mais celle-ci ne doit pas être totale. Les synonymes doivent simplement pouvoir commuter dans des **contextes minimaux** sans changer la signification de l'énoncé (Tamba 2005 : 82).

III. LA SYNONYMIE PARFAITE N'EST PAS UN MYTHE

Au terme de ce troisième chapitre, il semble avoir été démontré que la synonymie parfaite, définie comme une identité de sens dénotatif, n'est pas un « mythe », pour reprendre l'expression de Kleiber (2009 : 11). Résumons nos arguments sous la forme du tableau suivant :

Arguments	Les adversaires de l'existence d'une synonymie parfaite	Prise de position
Sémantique	Le sens est divisé en une partie dénotative, qui peut être commune à plusieurs mots, et en une partie connotative, qui est propre à chaque mot.	La définition « identité de sens » attribuée à la synonymie parfaite doit être comprise comme une « identité de sens dénotatif ». La partie connotative du sens lexical ne doit pas intervenir dans l'établissement de la relation synonymique entre deux mots lexicaux. Les synonymes parfaits possèdent des connotations socio-pragmatiques. Ces dernières sont des valeurs signifiantes propres à chaque mot marqué (faiblement ou fortement) sur les axes du diasystème ; indépendantes du sens dénotatif, elles sont attachées au mot en emploi. Elles ne concernent pas la

		représentation du référent du mot, mais la représentation du locuteur qui emploie ce mot et du contexte de communication dans lequel ce dernier est employé. Tout comme les connotations sémantiques, la perception socio-pragmatique ne doit pas être prise en compte dans l'établissement de la relation synonymique entre deux mots lexicaux, c'est leur identité de sens dénotatif qui prime.
Sémiotique	Une différence de forme implique une différence de sens.	Différentes formes peuvent posséder un même sens dénotatif, mais elles diffèrent alors par leurs connotations socio-pragmatiques. Les synonymes parfaits ont une utilité sémiotique, qui se traduit par une loi de répartition où les signes lexicaux véritablement synonymes sont répartis « en fonction de variables telles que la diatopie, la diachronie courte, la diaphasie et la diastratie » (Dostie, 2018 : 194).
Syntaxique	L'identité de sens implique nécessairement une commutation dans tous les contextes.	La commutation totale est impossible en raison de la forme lexicale du synonyme et des connotations socio-pragmatiques qui lui sont attachées. Les synonymes parfaits doivent simplement pouvoir commuter dans des contextes linguistiques minimaux sans changer la signification de l'énoncé.

SECONDE PARTIE : APPROCHE PRATIQUE

CHAPITRE 4

ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE SUR LA SYNONYMIE PARFAITE : OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

La seconde partie de ce mémoire abordera la question de l'existence d'une synonymie parfaite sous un angle plus pratique, au moyen d'une enquête en ligne par questionnaire, méthode qui présente plusieurs avantages. Il s'agit de l'outil le plus abordable pour collecter des données quantitatives et le plus efficace pour analyser facilement des résultats. La publication d'une enquête en ligne favorise également une diffusion rapide et large. Nous observerons en effet les données de répondants provenant de pays francophones autres que la Belgique. En outre, une enquête en ligne a l'avantage de maintenir l'anonymat des utilisateurs, les mettant ainsi plus à l'aise pour répondre, d'autant plus qu'il n'y a pas de temps imparti.

Dans ce chapitre, seront expliqués les objectifs de cette enquête (I) ainsi que la méthodologie adoptée pour son élaboration (II).

I. OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Après avoir adopté une approche théorique sur la synonymie parfaite, l'élaboration d'une enquête par questionnaire permet d'observer le regard des locuteurs ordinaires sur la langue en matière de synonymie. Cette enquête a pour objectif de répondre à plusieurs questions : Les locuteurs estiment-ils que certains mots ont le même sens dénotatif, autrement dit, considèrent-ils qu'il existe des synonymes parfaits ? Si oui, perçoivent-ils les différences socio-pragmatiques des mots dénotativement identiques ? Est-ce que ce jugement est en phase avec le point de vue descriptif/ normatif des dictionnaires de langue ? Enfin, leur pratique langagière peut-elle être justifiée, en partie, par leurs profils personnels ?

À partir des données recueillies, l'objectif sous-jacent de l'enquête est de pouvoir confirmer l'existence d'une synonymie parfaite, que nous avons tenté de montrer par une approche théorique dans les chapitres précédents. Le but est d'obtenir à la fin de ce mémoire une analyse approfondie sur le degré de proximité sémantique des mots lexicaux (noms, adjectifs, verbes et adverbes) qui se différencient par leurs connotations socio-pragmatiques.

II. MÉTHODOLOGIE ET STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE

Afin de remplir les objectifs fixés, il est nécessaire de suivre une certaine méthodologie pour élaborer une enquête en ligne. Nous avons réalisé cette enquête sur la plateforme Qualtrics, qui permet de réaliser un questionnaire avec un cheminement conditionnel. Selon la réponse fournie à la question en cours, la question qui s'affiche ensuite varie selon des conditions définies préalablement lors de l'élaboration de l'enquête. Le cheminement conditionnel rend ainsi le chemin du questionnaire personnalisé en fonction des réponses fournies par l'individu interrogé, comme nous l'expliquerons plus en détail.

Nous présenterons dans ce point la forme et le contenu des questions posées (A). Nous synthétiserons ensuite, sous la forme d'un schéma, le cheminement conditionnel du questionnaire (B).

A. LA FORME ET LE CONTENU DES QUESTIONS DE L'ENQUÊTE

Dans l'optique de ne pas lasser les répondants et d'éviter d'avoir des questionnaires à moitié remplis, il convient de limiter le nombre de questions et varier leur forme tout en simplifiant au maximum les énoncés pour faciliter la bonne interprétation, c'est-à-dire en les rendant compréhensibles (phrases simples et courtes avec un vocabulaire accessible à tous), précis (termes exacts en fonction de l'objet de la question) ainsi que non ambigus (éviter les termes vagues), tout en évitant une formulation qui donnerait une indication sur la réponse attendue.

Avant de répondre aux questions, l'individu interrogé se retrouve face à un court texte d'introduction présentant l'objet de l'enquête, les remerciements et les précisions quant à l'anonymat du questionnaire et le temps estimé pour y répondre :

Dans le cadre de mon travail de fin d'études en langues et lettres françaises et romanes, je m'interroge sur l'existence d'une synonymie parfaite, autrement dit, sur l'existence de mots qui ont le même sens et que l'on peut définir de la même manière. Cette enquête me permettra de répondre à cette question.

Je vous remercie d'avance pour votre aide et pour le temps que vous me consacrez.

N.B. : le questionnaire est anonyme et peut être arrêté à tout moment.

Temps estimé : 10-15 minutes.

Après ce court texte d'introduction, apparaissent cinq questions relatives aux informations personnelles du répondant (1.) et ensuite, trois types de questions portant sur le problème étudié, c'est-à-dire sur l'existence d'une synonymie parfaite (2.). Précisons que chaque question requiert une réponse pour pouvoir passer à la suivante.

1. LES QUESTIONS PERSONNELLES

Les questions relatives aux informations personnelles (*cf.* annexe 2) sont posées dans un ordre allant des informations les plus générales (sexe) aux plus particulières (statut professionnel). Ces questions personnelles sont présentées sous la forme :

- (1) soit de questions fermées à choix binaire : Quel est votre sexe ?
- (2) soit de questions fermées à choix multiple : Dans quelle tranche d'âge décrite ci-dessous vous situez-vous ?⁵⁴ Dans quel pays habitez-vous ?⁵⁵ Quel est votre niveau de formation ?⁵⁶ Quel est votre statut professionnel ?⁵⁷

Pour ces trois dernières questions (lieu d'habitation/ niveau de formation/ statut professionnel), une rubrique « autre » a été ajoutée afin que le répondant puisse encoder lui-même la réponse si aucun des choix proposés ne correspond à sa situation personnelle.

La connaissance de ces informations personnelles est importante, car les variables de sexe, âge, lieu d'habitation, niveau de formation et statut professionnel peuvent être significatives dans l'étude sur l'existence d'une synonymie parfaite. Comme expliqué dans le troisième chapitre de ce mémoire, ces variables jouent un rôle déterminant dans la variation linguistique et donc dans l'existence de synonymes parfaits, qui se répartissent sur les axes de variation corrélés à ces différentes variables⁵⁸.

Par conséquent, le public cible de l'enquête est très large : il doit être masculin et féminin, toucher toutes les tranches d'âge, provenir de différents pays francophones, ainsi que représenter les différents niveaux de formation et statuts professionnels.

⁵⁴ Il s'agit de cinq tranches d'âge de 15 ans, car nous estimons que, dépassé les 15 ans d'écart, des différences se marquent au niveau des pratiques langagières. Pour évaluer la variation linguistique en synchronie, nous analyserons les données des répondants âgés entre 15 ans et plus de 60 ans, étant donné que Rey-Debove (1971) fixe les limites de la synchronie à 60 ans ; « au-delà de 60 ans apparaissent des mots qui ne sont plus les instruments d'échanges réels » (1971 : 95).

⁵⁵ Cette question est divisée en deux parties, d'abord une question à choix multiple sur le pays francophone d'habitation (Belgique, Canada, France, Suisse, autre) et ensuite une question ouverte où le répondant doit encoder son code postal dans le but de préciser davantage son lieu d'habitation.

⁵⁶ Le répondant a le choix entre cinq niveaux de formation : enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur de type court (3 ans), enseignement supérieur de type long (5 ans) et doctorat.

⁵⁷ Six statuts professionnels sont présentés : employé, ouvrier, indépendant, sans emploi, retraité et étudiant.

⁵⁸ Rappel : la variation diachronique est corrélée à l'âge ; la variation diatopique est corrélée au lieu d'habitation ; la variation diastratique est surtout corrélée au niveau de formation (mais également au statut professionnel et au sexe) ; la variation diaphasique est souvent à mettre en corrélation avec les mêmes variables que pour la variation diastratique (les catégories sociales d'un niveau de formation moins élevé auraient tendance à employer plus fréquemment le registre familier, par exemple), mais nous nuancerons ce propos dans le chapitre suivant (*cf.* chap. 5/ II. C. 2.3.).

2. LES QUESTIONS SUR LE PROBLÈME ÉTUDIÉ

Après les cinq questions sur les données personnelles, le répondant est amené à répondre à trois types de questions liées à la problématique de l'existence d'une synonymie parfaite (cf. annexe 3). Ces questions sont posées dans un certain ordre, du général au particulier : (2.1.) une question sur l'évaluation du degré de similitude de sens dénotatif entre deux mots, (2.2.) une question sur l'évaluation des différences socio-pragmatiques entre ces mots jugés dénotativement identiques et (2.3.) une question sur l'évaluation de la pratique langagière de l'individu interrogé.

2.1. ÉVALUATION DU DEGRÉ DE SIMILITUDE DE SENS DÉNOTATIF

2.1.1. PRÉSENTATION ET OBJECTIF DE LA QUESTION

La première question portant véritablement sur la problématique de la synonymie – mais la sixième en tenant compte des cinq premières questions précédentes relatives aux données personnelles – est une question fermée à choix multiple (avec une seule réponse possible), qui permet de laisser entrer le répondant dans le sujet de la synonymie avant de poser la question suivante demandant une réflexion un peu plus approfondie. Pour aborder le sujet très large de la synonymie, nous⁵⁹ avons voulu créer une question qui permet d'observer si les locuteurs ordinaires parviennent à percevoir les différents degrés de similitude de sens qu'il peut y avoir entre deux mots lexicaux, conformément aux trois principes que nous avons tirés dans le troisième chapitre de ce mémoire⁶⁰ (cf. chap.3/ I. A. 2.) et qui permettent de distinguer les mots synonymes des mots non synonymes, ainsi que les synonymes parfaits des synonymes approximatifs, en regard de leur définition lexicographique. Cependant, pour cette question, il n'est bien entendu pas demandé aux répondants de chercher dans un dictionnaire de langue les définitions des différents mots – travail que nous avons entrepris (cf. annexes 5 et 6) pour construire le corpus de l'enquête (cf. annexe 4) –, mais bien de se fier aux définitions naturelles qu'ils donneraient à ces mots.

⁵⁹ Sous les conseils avisés de Marie Steffens.

⁶⁰ Pour rappel :

- (1) Si des unités lexicales diffèrent par leur sème dénotatif principal, il est certain qu'elles ne seront **pas synonymes** (par exemple, *voiture* et *vélo*).
- (2) En revanche, si des unités lexicales ont le même sème dénotatif principal, mais diffèrent par un sème dénotatif accessoire, elles seront qualifiées de **synonymes approximatifs** (comme *forêt* et *bois*).
- (3) Enfin, si les unités lexicales possèdent le même sème dénotatif principal et n'ont aucun sème dénotatif accessoire les distinguant, mais uniquement un sème socio-pragmatique différent, indépendant de leur sens dénotatif, elles seront qualifiées de **synonymes parfaits** (comme *bru* et *belle-fille*).

Le répondant doit ainsi évaluer sur une échelle allant de 0 à 2 le degré de similitude de sens entre deux mots sur une liste de 50 couples de mots (*cf.* annexe 4), disposés sous forme de tableau. Avec le degré 0, le répondant désigne chaque couple de mots qu'il considère comme n'ayant pas du tout le même sens et qu'il estime donc définir différemment. Avec le degré 1 de l'échelle, le répondant pointe chaque couple de mots qu'il juge ne pas définir tout à fait de la même façon en raison d'une nuance de sens entre les deux mots du couple. Enfin, avec le degré 2, il sélectionne les couples de mots qu'il évalue comme ayant le même sens, c'est-à-dire qu'il définit exactement de la même manière.

L'objectif de cette question est d'observer si les locuteurs ordinaires considèrent qu'il existe des mots qui ont le même sens dénotatif, autrement dit qui sont synonymes parfaits, et si cela correspond au point de vue normatif, c'est-à-dire à leur définition lexicographique. Pour ce faire, il fallait préalablement construire un corpus de couples de mots théoriquement synonymes parfaits, c'est-à-dire, trouver des unités lexicales définies en langue de la même manière.

2.1.2. PRÉSENTATION ET EXPLICATION DU CHOIX DE CORPUS

Le corpus de l'enquête est constitué de 50 couples de mots, dont 30 sont synonymes parfaits (ont le même sens dénotatif, c'est-à-dire la même acception particulière s'il s'agit de mots polysémiques, et une valeur signifiante socio-pragmatique différente⁶¹), 10 sont synonymes approximatifs (se distinguent par un sème dénotatif accessoire) et 10 ne sont pas synonymes, mais appartiennent au même champ thématique. Ces couples de mots sont classés dans un ordre aléatoire (*cf.* annexe 3) de manière à ne pas influencer le répondant. En outre, les couples de synonymes parfaits alternent entre variante neutre et variante marquée (*mourir/ clamser*), variante marquée et variante neutre (*choir/ tomber*), mais également entre variante marquée et variante marquée (*taf/ boulot*) ainsi qu'entre variante neutre et variante neutre (*mourir/ décéder*).

Nous commencerons par expliquer de quelle manière nous avons sélectionné les 30 couples de synonymes parfaits (2.1.2.1.), ensuite les 10 couples de synonymes approximatifs (2.1.2.2.), et enfin les 10 couples de mots non synonymes (2.1.2.3.).

⁶¹ Nous avons également choisi certains couples de mots neutres qui ont le même sens dénotatif et qui ne sont pas dotés d'un marquage diasystématique fort (comme *mourir* et *décéder*).

2.1.2.1. LES 30 COUPLES DE SYNONYMES PARFAITS

Pour construire le corpus des 30 couples de mots parfaitement synonymes, nous avons puisé dans cinq sources citées dans les chapitres précédents, qui méritaient une analyse plus approfondie :

- (1) les exemples d'Ullmann (1962) : *livre/ bouquin, manger/ bouffer* ;
- (2) les exemples de synonymes avec des différences socio-pragmatiques cités par Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 57) : *bru/ belle-fille, keuf/ flic, rhinite/ rhume* ;
- (3) les exemples de Coseriu (2001) qui illustrent l'architecture de la langue : *petit-déjeuner/ déjeuner, camarade/ copain, flic/ policier* ;
- (4) les exemples sélectionnés par Petit (2005) pour prouver qu'il n'existe pas de synonymes parfaits : *voiture/ bagnole, chaussure/ godasse* ;
- (5) les exemples choisis par Kleiber (2009) pour prouver l'existence d'une synonymie parfaite : *vélo/ bicyclette, voiture/ automobile*.

À partir de ces 12 premiers couples, nous avons ajouté 18 autres couples en prenant des mots lexicaux de la vie quotidienne – dont certains se trouvent d'ailleurs dans le *Dictionnaire du français usuel* (2001), comme *mourir, travail, tomber* – qui se répartissent sur les axes du diasystème. Cela, dans l'optique de montrer, par une analyse encore plus approfondie que dans le chapitre précédent et sur un corpus plus dense, que les mots lexicaux qui se distinguent par leur connotation socio-pragmatique doivent être considérés comme des synonymes parfaits.

Nous voulions que les 18 couples de mots choisis représentent tous les types de mots lexicaux, car les 12 couples de départ illustraient essentiellement des cas de synonymie entre noms et un seul cas de synonymie entre verbes (*manger/ bouffer*). Par conséquent, nous souhaitons davantage de couples de verbes, d'adjectifs et d'adverbes⁶². Nous voulions également un corpus de synonymes parfaits représentant les différents axes du diasystème dans un nombre suffisant⁶³.

Parmi les 18 couples de synonymes ajoutés aux 12 de départ, nous avons sélectionné 4 couples de mots neutres qui possèdent le même sens dénotatif, mais aucune marque lexicographique d'usage (*bête/ stupide, décéder/ mourir, soudainement / subitement, vieux/ âgé*), auxquels nous

⁶² Nous avons, cependant, plus de noms que d'adverbes, étant donné que la synonymie est plus fréquente entre les noms. En outre, toutes les catégories morphosyntaxiques ne sont pas chaque fois représentées pour tous les axes du diasystème.

⁶³ Les différents axes de variation ne sont, cependant, pas représentés exactement par le même nombre de couples de synonymes. Il y a en effet un plus grand nombre de couples de mots variant sur les axes diastatique et diaphasique ; ceux-ci étant plus nombreux dans les dictionnaires.

avons joint les deux couples choisis par Kleiber (2009) et que nous venons de citer (*bicyclette/ vélo*⁶⁴, *voiture/ automobile*). Ceci a pour objectif de nuancer les propos de Gaétane Dostie (2018 : 49), pour qui les seuls cas de synonymes parfaits sont ceux des mots qui ont le même sens dénotatif, mais qui se différencient par leur connotation socio-pragmatique.

Les 30 couples de mots parfaitement synonymes peuvent être classés selon les marques lexicographiques d'usage assignées aux différents mots dans les dictionnaires *PR*, *PL* et *TLFi* (cf. annexe 5). Les mots en gras dans le tableau ci-dessous sont les mots associés à un marquage fort sur l'axe de variation. Les 18 couples de mots, que nous avons construits, sont accompagnés d'un astérisque.

Marqués sur l'axe diachronique	Marqués sur l'axe diastratique	Marqués sur l'axe diaphasique	Marqués sur l'axe diatopique	Aucune marque (mots neutres)
<p>VIEUX :</p> <p>1. courtiser/ draguer*</p> <p>2. bru/ belle-fille</p> <p>MODERNE :</p> <p>3. kiffer/ apprécier*</p> <p>4. taf/ boulot*</p> <p>5. keuf/ policier</p>	<p>POPULAIRE :</p> <p>1. godasse/ chaussure</p> <p>2. clamser/ mourir*</p> <p>3. bagnole/ voiture</p> <p>4. bouffer/ manger</p> <p>5. flic/ policier</p> <p>TECHNIQUE :</p> <p>6. rhinite/ rhume</p>	<p>FAMILIER :</p> <p>1. veinard/ chanceux*</p> <p>2. bouquin/ livre</p> <p>3. job/ travail*</p> <p>4. débile/ idiot*</p> <p>5. copain/ camarade</p> <p>LITTÉRAIRE :</p> <p>6. nonobstant/ cependant*</p> <p>7. fortuné/ chanceux*</p> <p>8. choir/ tomber*</p>	<p>BELGIQUE, CANADA, SUISSE :</p> <p>1. déjeuner/ petit-déjeuner</p> <p>BELGIQUE :</p> <p>2. chique/ bonbon*</p> <p>3. GSM/ téléphone portable*</p> <p>4. pète-cul/ prétentieux*</p> <p>5. bonbon/ biscuit*</p>	<p>1. bête/ stupide*</p> <p>2. voiture/ automobile</p> <p>3. décéder/ mourir*</p> <p>4. soudainement/ subitement*</p> <p>5. bicyclette/ vélo</p> <p>6. vieux/ âgé*</p>

L'élaboration de ce classement a soulevé deux points de réflexion.

Premièrement, nous avons remarqué (cf. annexe 5) que les trois dictionnaires de langue consultés utilisent les marques diachroniques *vieux* ou *vieilli* lorsque le mot est employé par la couche plus âgée de la population (*courtiser*, *bru*). En revanche, ils ne fournissent aucune marque diachronique lorsque le mot est employé par les jeunes générations (*kiffer*, *taf*, *keuf*). Dans ce cas, les dictionnaires ont recours le plus souvent à la marque d'usage *familier*⁶⁵,

⁶⁴ Le mot *vélo* est marqué *familier* par le *PL* et le *TLFi*, mais nous suivons le *PR* qui ne lui assigne aucune marque d'usage.

⁶⁵ Excepté le verbe *kiffer*, qui n'est, étrangement, accompagné d'aucune marque d'usage.

considérant ainsi le mot uniquement comme une variante sur l'axe diaphasique et non sur l'axe diachronique. Cependant, nous avons décidé de classer les couples *kiffer/ apprécier*, *taf/ boulot*, *keuf/ policier* dans la catégorie des mots synonymes marqués sur l'axe diachronique (voir tableau précédent), car nous estimons qu'en plus de leur connotation de registre familier, ils sont également (et surtout) connotés comme des mots employés par la nouvelle génération ; nous aborderons à nouveau le sujet dans le chapitre suivant (cf. chap.5/ II. B. 2.3.).

Une autre remarque concerne les mots synonymes marqués sur l'axe diatopique : l'adjectif *pète-cul*, attaché à la Belgique, n'est répertorié dans aucun des trois dictionnaires consultés. La définition de ce mot se retrouve uniquement dans le *Dictionnaire des belgicisms* (2010) : « adj. FAM. Prétentieux ; qui se prend très au sérieux » ; définition correspondant, en français de référence, à celle de l'adjectif *prétentieux*. Se pose ainsi la question de savoir pourquoi certains régionalismes sont répertoriés dans les dictionnaires de langue et d'autres pas. Est-ce que sont uniquement répertoriés les mots marqués sur l'axe diatopique et pas sur un autre axe de variation, comme c'est le cas de *chique*, *bonbon* et *GSM*, mais pas de *pète-cul* (marqué aussi sur l'axe diaphasique) ? La question demeure ouverte, nous n'entrerons pas plus dans la réflexion.

Comme expliqué dans le premier chapitre de ce mémoire (cf. chap. 1/ II. D. 1.), pour juger de l'identité de sens dénotatif entre ces 30 couples de mots, le modèle qui nous semble le plus adéquat est le modèle dit *relationnel* (Zufferey et Moeschler, 2012 : 47), qui met en relation le sens dénotatif de deux mots lexicaux, autrement dit, leur acception commune. Ainsi, selon cette perspective, les mots lexicaux seront synonymes parfaits s'ils ont la même acception particulière et approximatifs s'ils se distinguent par un sème dénotatif accessoire perceptible au moyen d'une analyse sémique (cf. annexe 6). Nous avons donc comparé (cf. annexe 5) les acceptions de ces 30 couples de mots au moyen de trois sources lexicographiques : le *PR* (2017), le *PL* (2017) et le *TLFi*.

Au vu de cette comparaison, il est à noter, comme le souligne Petit (2005 : 99), que dans la plupart des couples de mots variant sur l'axe diaphasique (et ajoutons, sur l'axe diastratique), les mots neutres (*voiture*, *mourir*, *manger*, *policier*, *chaussure*, *livre*, *travail*) sont définis par un énoncé analytique⁶⁶, tandis que les mots marqués sur l'axe de variation diaphasique ou diastratique (*bagnole*, *clamser*, *bouffer*, *flic*, *godasse*, *bouquin*, *job*) sont définis par le mot

⁶⁶ Par exemple, *mourir* : v. intr. Cesser de vivre, d'exister, d'être.

neutre leur correspondant⁶⁷. Nous estimons, cependant, qu'il ne faut pas faire de ces cas une généralité, car d'autres mots marqués sur les axes diaphasique et diastratique sont définis également par un énoncé analytique, comme *veinard*, *copain*, *débile*, *choir*, *fortuné*, *rhinite*. Par conséquent, on se questionne sur les critères qui poussent les auteurs des dictionnaires de langue à définir les mots marqués par un énoncé analytique ou simplement par le mot neutre leur correspondant. On peut conclure que ces couples de mots (*clamsner/ mourir*, *godasse/ chaussure*, etc.), malgré la différence de forme qu'ils peuvent avoir au niveau des définitions fournies par les dictionnaires de langue, sont bien des synonymes parfaits, car rien n'empêche *a priori* les auteurs d'uniformiser leurs définitions afin de définir les mots marqués de la même manière que leur équivalent neutre. Les dictionnaires de langue fonctionnent d'ailleurs de cette façon pour les mots variant sur les axes diachronique (*courtiser/ draguer*, *bru/ belle-fille*) et diatopique (*chique/ bonbon*, *déjeuner/ petit-déjeuner*, *bonbon/ biscuit*)⁶⁸.

Dans le premier chapitre de ce mémoire (cf. chap. 1/ II. D.), nous postulons que pour être synonymes parfaits, les unités lexicales doivent pouvoir se définir en langue de la même manière, mais également commuter en discours dans des contextes minimaux sans changer la signification de l'énoncé. Pour construire le corpus des 30 synonymes parfaits, nous n'avons cependant pas retranscrit les tests de commutation en annexes, car il est évident que si deux unités lexicales ont le même sens dénotatif, elles ne changeront pas la signification de l'énoncé en commutant. La procédure d'inférence (Martin, 2014 [2002] : 23) peut s'appliquer sans problème à tous les couples de synonymes parfaits du corpus de l'enquête. Par exemple, on peut dire si *Aujourd'hui je suis veinard*, alors *Aujourd'hui je suis chanceux*, et inversement.

2.1.2.2. LES 10 COUPLES DE SYNONYMES APPROXIMATIFS

Après la sélection des 30 couples de synonymes parfaits, nous avons construit 10 couples de synonymes approximatifs en prenant d'abord, hors des 30 couples de synonymes parfaits, 6 unités lexicales, à la fois marquées et neutres (*manger*, *veinard*, *apprécier*, *draguer*, *mourir*, *soudainement*), auxquelles nous avons joint un de leur correspondant synonyme cité à la suite de leur définition lexicographique (*gueuletonner*, *cocu*, *aimer*, *séduire*, *périr*, *inopinément*), mais qui, quand on compare leurs sens dénotatifs, se différencient par un sème dénotatif accessoire (cf. annexe 6, les analyses sémiques des dix couples de synonymes approximatifs).

⁶⁷ Par exemple, *clamsner* : v. intr. POP. Mourir.

⁶⁸ Excepté *GSM*, qui est défini par son équivalent en français de référence (« téléphone portable »). De plus, le régionalisme *bonbon*, défini comme un « gâteau sec », est seulement répertorié dans le dictionnaire *PL*.

Nous avons ajouté à ces 6 couples de synonymes approximatifs, 4 couples dont nous nous étions servis, dans le premier chapitre de ce mémoire (*cf.* chap. 1/ II. D. 2.2.) ainsi que dans le troisième (*cf.* chap. 3/ II. A. 2.), pour illustrer le cas de synonymie approximative : *bois/ forêt, rouge/ pourpre, ami/ copain* et *ami/ camarade*.

2.1.2.3. LES 10 COUPLES DE MOTS NON SYNONYMES

À l'instar de la construction des 10 couples de synonymes approximatifs, nous avons élaboré 10 couples de mots non synonymes à partir de 10 unités lexicales (à la fois marquées et neutres) sélectionnées hors des 30 couples de synonymes parfaits : *voiture, bagnole, godasse, cependant, policier, livre, veinard, prétentieux, rhume, déjeuner*. Pour chacune de ces unités lexicales, nous avons joint une unité lexicale de même classe morphosyntaxique et avec un sens dénotatif bien différent, mais faisant toutefois partie du même champ thématique⁶⁹. Nous avons ainsi formé les couples suivants : *voiture/ vélo, bagnole/ moto, godasse/ bonnet, cependant/ autrefois, policier/ espion, livre/ journal, veinard/ heureux, prétentieux/ égocentrique, rhume/ migraine, déjeuner/ grossir*.

2.2. ÉVALUATION DES DIFFÉRENCES SOCIO-PRAGMATIQUES

À la suite de cette première question posée sur la problématique de l'existence d'une synonymie parfaite (Q6), le répondant est dirigé vers une deuxième question (Q7), qui requiert une réflexion un peu plus approfondie (*cf.* annexe 3). Il s'agit d'une question fermée à choix multiple (avec plusieurs réponses possibles) qui demande à l'individu interrogé s'il ressent une différence entre les mots qu'il a estimé définir exactement de la même manière. Le répondant a le choix entre quatre réponses faisant respectivement écho aux quatre axes de variation :

- (1) Ils ne sont pas utilisés dans les mêmes **registres de communication** (familier, soutenu, etc.).
- (2) Ils ne sont pas utilisés par les mêmes **générations**.
- (3) Ils ne sont pas utilisés dans les mêmes **lieux** (différents pays, différentes régions, en ville, à la campagne, etc.).
- (4) Ils ne sont pas utilisés par les mêmes **groupes socio-culturels** (milieu populaire, argot professionnel, etc.).

Le répondant peut également décrire lui-même la différence qu'il ressent ou signaler qu'il ne ressent aucune différence.

⁶⁹ Dans le but que cela ne paraisse pas complètement illogique au répondant de lui demander d'évaluer le degré de proximité sémantique de ces couples de mots.

Cette question se répète ainsi autant de fois que l'individu interrogé a sélectionné le degré « 2 » de similitude de sens dénotatif dans le tableau de la question précédente⁷⁰. La formulation de cette deuxième question se modifie donc sur la partie de l'énoncé qui concerne le couple de mots sur lequel porte la question (*Ressentez-vous une différence entre les mots [chaussure et godasse] (plusieurs réponses possibles) ?*). Ce couple de mots est celui pour lequel le répondant a estimé que les deux mots avaient le même sens, qu'il les définissait de la même manière.

Le but de cette question est d'observer si les locuteurs ordinaires perçoivent des différences socio-pragmatiques sur les mots dénotativement identiques, si ce jugement est relativement intersubjectif (relativement identique d'un répondant à l'autre) et enfin, si ce dernier est en phase avec le point de vue normatif, c'est-à-dire avec les marques d'usage signalées dans les dictionnaires de langue. Nous saisisons l'occasion pour entamer une réflexion relative à ces marques d'usage renseignées dans la lexicographie générale.

2.3. ÉVALUATION DE LA PRATIQUE LANGAGIÈRE

La troisième question (Q8), posée à la fin du questionnaire (*cf.* annexe 3), est une question fermée à choix binaire, qui demande au répondant quel mot il considère employer le plus fréquemment parmi les couples de mots considérés comme ayant exactement le même sens à la première question (Q6).

À la différence de la question sur l'évaluation des différences socio-pragmatiques, la question sur l'évaluation de la pratique langagière est posée uniquement sur les couples de synonymes parfaits et approximatifs pour lesquels le répondant a sélectionné « 2 » à la Q6⁷¹.

L'objectif de cette question est d'observer si les locuteurs ordinaires ont plutôt tendance à employer la variante marquée ou la variante neutre. Dans le cas de l'emploi plus fréquent de la variante marquée, le but est d'examiner si cela peut être mis en relation avec les données personnelles recueillies dans les cinq premières questions de l'enquête, autrement dit, si la pratique langagière d'un individu peut s'expliquer par les facteurs de sexe, d'âge, de lieu d'habitation, de niveau de formation et de statut professionnel.

⁷⁰ Les répondants étaient donc susceptibles de devoir évaluer les différences socio-pragmatiques du couple *vélo/voiture*, par exemple, s'ils avaient estimé à la question précédente que ces deux mots avaient exactement le même sens ; nous ne tiendrons, cependant, pas compte de ces réponses dans l'analyse des données recueillies.

⁷¹ Il était illogique de demander au répondant quel mot il estime employer plus fréquemment sur des couples de mots qui n'ont pas du tout le même sens dénotatif, comme *godasse* et *bonnet*.

B. CHEMINEMENT CONDITIONNEL DU QUESTIONNAIRE

Après l'explication détaillée de la forme et du contenu des questions de l'enquête (A.), nous résumons le cheminement conditionnel du questionnaire par le schéma suivant.

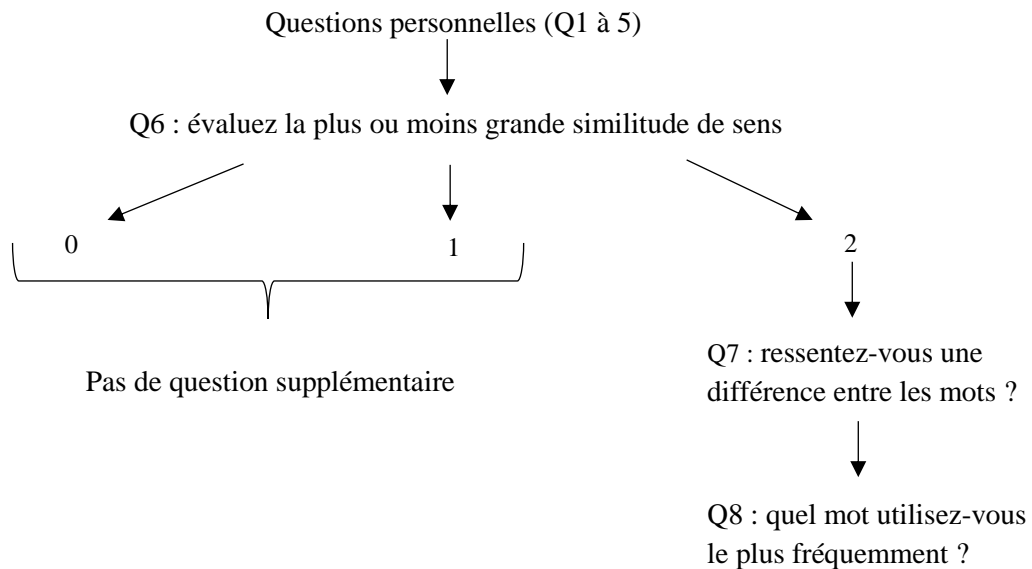


Fig. 8 – Schéma du cheminement conditionnel du questionnaire

Chaque individu interrogé remplit donc un questionnaire qui se personnalise en fonction des réponses fournies à la sixième question. Le nombre de fois que les septième et huitième questions sont posées varie ainsi selon le nombre de fois que le répondant a sélectionné le degré « 2 » à la sixième question. Le questionnaire peut alors être plus ou moins long.

CHAPITRE 5

OBSERVATION ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES RECUEILLIES

Après une phase de test auprès d'une petite dizaine de personnes dans le but de s'assurer de la qualité et du bon fonctionnement de l'enquête, nous avons publié celle-ci en ligne le 29 mai 2019 et avons fixé tout le mois de juin comme période de collecte des données. Le questionnaire fut transmis sur le réseau social Facebook, moyen le plus efficace et rapide pour atteindre un maximum de monde. Les personnes proches de notre réseau de relations ont ensuite partagé le questionnaire à leur propre réseau de relations et ainsi de suite. Nous avons signalé que nous souhaitions des répondants de tout sexe, de tout âge, de tout pays francophone, de tout niveau de formation et de tout statut professionnel. Le 30 juin 2019, nous avons récolté 227 questionnaires remplis.

Dans ce chapitre, nous observerons et commenterons les données recueillies à l'aide de Microsoft Excel, outil de visualisation et d'analyse de données. Nous commencerons par présenter le profil des répondants (I.) en rassemblant les réponses fournies aux cinq premières questions relatives aux informations personnelles. Nous décrirons et interpréterons ensuite les différentes réponses apportées aux trois types de questions posées sur la problématique de l'existence d'une synonymie parfaite (II.).

I. PRÉSENTATION DU PROFIL DES RÉPONDANTS

Au moyen de graphiques circulaires, nous représenterons le profil des répondants en rendant compte, dans un premier temps, de leur sexe et de leur tranche d'âge (A.), ensuite, de leur lieu d'habitation (B.), et enfin, de leur niveau de formation et de leur statut professionnel (C.).

A. LE SEXE ET LA TRANCHE D'ÂGE

Sur les 227 répondants, quasiment les trois quarts sont des femmes (166 sur 227). La tranche d'âge la plus représentée, avec un peu plus de la moitié des effectifs (118 sur 227), est celle des 15-30 ans ; vient ensuite celle des 46-60 ans (68 sur 227). Quant aux tranches d'âge de 31 à 45 ans et de plus de 60 ans, elles sont représentées chacune par à peu près 10% des répondants.

Tant les catégories d'âge que celles de sexe ne sont pas représentées en proportions égales, mais le sont toutefois dans un pourcentage suffisant pour donner lieu à une interprétation des réponses apportées par ces répondants.

Les données peuvent être résumées par les graphiques suivants :

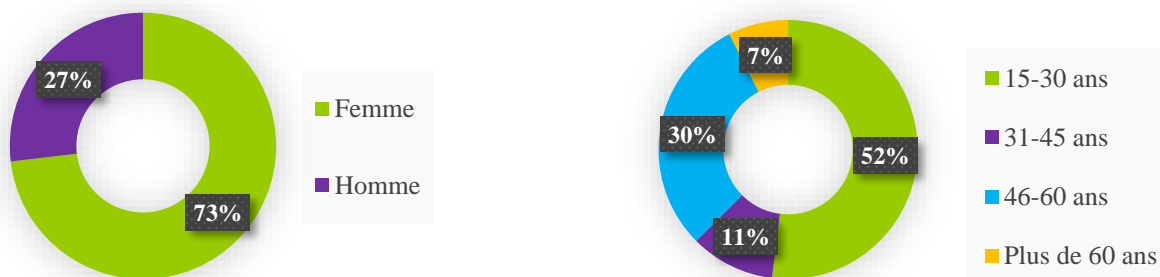


Fig. 9 – Graphiques portant sur le sexe et la tranche d’âge des répondants

B. LE LIEU D’HABITATION

Le questionnaire ayant été diffusé en Belgique, il est logique que la grande majorité des répondants soit belge (201 répondants sur 227). Le questionnaire s’est néanmoins répandu jusqu’en France (17 répondants), en Suisse (5), au Luxembourg (3) ainsi qu’au Canada (1).

En fonction du code postal renseigné par les individus interrogés, la provenance géographique des répondants belges a pu être affinée. Un peu plus de 71 % des répondants proviennent de la province de Liège (160 sur 227)⁷². Le rayon de diffusion s’est ensuite élargi aux diverses provinces du sud de la Belgique : 28 répondants proviennent de la province du Luxembourg, 6 de Namur, 3 du Hainaut, 2 du Brabant wallon et 2 de Bruxelles-Capitale.

Les données peuvent être synthétisées par les graphiques suivants :

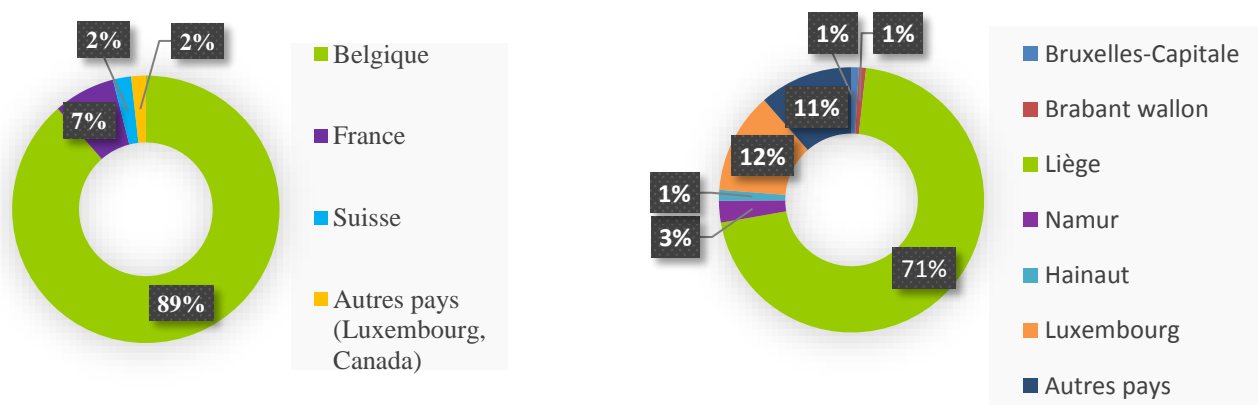


Fig. 10 – Graphiques portant sur le pays et la province d’origine des répondants

⁷² Il est logique d’avoir un pourcentage important de Liégeois, étant donné que l’enquête fut publiée dans la province de Liège. L’enquête se diffuse d’abord dans un rayon de kilomètres proche du point géographique de départ, et ce rayon de diffusion s’élargit ensuite petit à petit, mais avec un pourcentage de répondants de plus en plus faible à mesure que l’on s’éloigne de la zone géographique de départ.

C. LE NIVEAU DE FORMATION ET LE STATUT PROFESSIONNEL

Seule une personne sur les 227 répondants a arrêté sa formation à l'enseignement primaire⁷³. Un peu plus d'un cinquième des répondants (49 sur 227) ont mis un terme à leur niveau de formation après l'obtention du certificat d'enseignement secondaire. Quasiment 80% des répondants ont donc suivi un enseignement supérieur : 36% de type court (3 ans) et 41% de type long (5 ans). Trois individus interrogés sur les 227 ont entrepris un doctorat.

En ce qui concerne le statut professionnel des répondants, le plus représenté est le statut d'employé (102 sur 227). Presque un tiers des répondants est étudiant. Le dernier quart est représenté de 11% d'indépendants, de 7% de retraités, de 4% de personnes sans emploi et de 3% d'ouvriers.

Ces données peuvent être illustrées par les graphiques suivants :

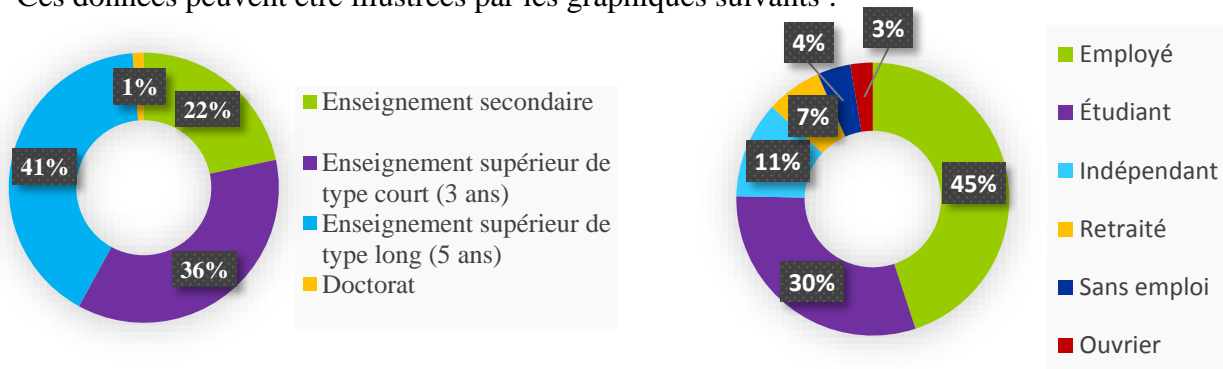


Fig. 11 – Graphiques portant sur le niveau de formation et le statut professionnel des répondants

II. VISUALISATION ET INTERPRÉTATION DES RÉPONSES

À présent que le profil des répondants a été présenté, passons à l'analyse des réponses obtenues aux questions posées sur la problématique de l'existence d'une synonymie parfaite. Nous commencerons par observer et interpréter les données recueillies à la question sur l'évaluation du degré de similitude de sens dénotatif (A.), nous ferons ensuite de même pour la question sur l'évaluation des différences socio-pragmatiques entre les mots estimés de même sens dénotatif (B.), et enfin, pour la question sur l'évaluation réalisée par les répondants sur leur pratique langagière (C.).

Précisons que les analyses se focaliseront sur certains points jugés importants, mais que toutes les données recueillies, qui n'auront pas fait l'objet d'un commentaire, sont transmises en annexe.

⁷³ Ce niveau d'éducation n'est pas représenté dans le graphique en raison du trop faible pourcentage (moins de 0,5%).

A. ANALYSE DES RÉPONSES DE LA QUESTION SUR L'ÉVALUATION DU DEGRÉ DE SIMILITUDE DE SENS DÉNOTATIF (Q6)

L'objectif de la première question liée à la problématique de la synonymie était d'observer si les locuteurs ordinaires perçoivent différents degrés de similitude de sens dénotatif entre deux mots lexicaux et si les 10 couples de mots non synonymes (1.), les 10 couples de synonymes approximatifs (2.) et les 30 couples de synonymes parfaits de notre corpus (3.) ont été considérés par les répondants comme ayant respectivement un degré 0 (pas du tout le même sens), un degré 1 (nuance de sens) et un degré 2 de similitude de sens (exactement le même sens). Dans le cas contraire, nous tâcherons de poser une hypothèse d'explication.

1. LE REGARD DES LOCUTEURS ORDINAIRES SUR LES 10 COUPLES DE MOTS NON SYNONYMES

Comme le montre le tableau ci-dessous (voir aussi tableau complet en annexe 8), les 10 couples de mots non synonymes de notre corpus ont tous été évalués, sans grande surprise, comme n'ayant pas du tout le même sens (degré 0 de similitude) par la grande majorité des répondants.

Couples de mots	0	1	2	TOTAL
godasse / bonnet	100%	0%	0%	100%
vélo / voiture	98%	2%	0%	100%
déjeuner / grossir	98%	1%	1%	100%
policier / espion	96%	4%	1%	100%
bagnole / moto	96%	3%	1%	100%
migraine / rhume	95%	5%	0%	100%
autrefois / cependant	90%	7%	3%	100%
livre / journal	89%	10%	1%	100%
veinard / heureux	77%	20%	3%	100%
veinard / cocu	73%	23%	4%	100%
prétentieux / égocentrique	63%	26%	11%	100%

La présence du couple de synonymes approximatifs *veinard/ cocu* parmi les couples de mots non synonymes peut s'expliquer par le fait que plus ou moins trois quarts des répondants ont pris en compte l'acception première de l'adjectif *cocu* (« personne dont le conjoint est infidèle », *PR*) et pas l'acception qui est, par extension, proche de celle de l'adjectif *veinard* (« avoir beaucoup de chance », *PR*).

2. LE REGARD DES LOCUTEURS ORDINAIRES SUR LES 10 COUPLES DE SYNONYMES APPROXIMATIFS

Dix couples de mots sur 50 ont été jugés par plus de la moitié des répondants (entre 52 et 62%) comme ayant une nuance de sens (voir le tableau suivant et annexe 8). Six d'entre eux font partie des 10 couples de synonymes approximatifs de notre corpus (*aimer/ apprécier, manger/*

gueuletonner, rouge/ pourpre, ami/ camarade, bois/ forêt, séduire/ draguer). Les quatre autres couples pour lesquels les individus interrogés ont majoritairement sélectionné le degré 1 de similitude sont *manger/ bouffer, courtiser/ draguer, idiot/ débile, bête/ stupide*. Cependant, ces derniers, qui sont théoriquement synonymes parfaits (cf. annexe 5), ont tout de même été estimés avoir exactement le même sens par un pourcentage de répondants variant entre 22% et 36%.

Couples de mots	0	1	2	TOTAL
manger / gueuletonner	33%	63%	4%	100%
aimer / apprécier	22%	62%	16%	100%
rouge / pourpre	30%	59%	11%	100%
ami / camarade	30%	55%	15%	100%
manger / bouffer	12%	55%	33%	100%
courtiser / draguer	24%	54%	22%	100%
bois / forêt	26%	54%	20%	100%
séduire / draguer	27%	53%	20%	100%
idiot / débile	18%	52%	30%	100%
bête / stupide	13%	52%	36%	100%

En ce qui concerne les quatre couples de synonymes approximatifs, qui auraient théoriquement dû se situer dans cette liste des 10 couples à avoir obtenu le plus de « 1 » (*veinard/ cocu, mourir/ périr, inopinément/ soudainement, copain/ ami*), nous présentons les pourcentages de chaque degré de similitude attribué par les répondants à ces différents couples et interprétons ces données (excepté pour *veinard/ cocu* où nous renvoyons à l'explication fournie au point précédent).

Couples de mots	0	1	2	TOTAL
copain / ami	41%	46%	13%	100%
mourir / périr	15%	42%	43%	100%
inopinément / soudainement	14%	40%	46%	100%
veinard / cocu	73%	23%	4%	100%

Les couples *mourir/ périr* et *inopinément/ soudainement* ont des pourcentages très similaires : environ 15% des individus interrogés ont sélectionné le degré 0, 40% le degré 1 et 45% le degré 2. Il est intéressant de remarquer que les répondants sont partagés entre une synonymie approximative et une synonymie parfaite. Nous pouvons faire ce constat pour un nombre important de couples de mots pour lesquels les pourcentages de « 1 » et de « 2 » sont pratiquement équivalents ; nous y reviendrons (cf. 4. Constat).

À l'inverse de ces deux couples de mots, *copain/ ami* a été associé au degré 0 de similitude de sens dénotatif par 41% des répondants, au degré 1 par 46% et au degré 2 par 13%. Notons que ce couple de synonymes approximatifs ne fait pas partie de la liste des 10 premiers couples à avoir obtenu le plus grand pourcentage de « 1 », mais qu'il a bien été identifié par une majorité

de répondants comme ayant une nuance de sens. Ce commentaire nous donne l'occasion de comparer les pourcentages des trois couples de mots que nous avons analysés dans le troisième chapitre de ce mémoire (cf. II. A. 2.) : *copain/ ami*, couple de **synonymes approximatifs** qui se distinguent, en plus d'un sème dénotatif accessoire (/relation fondée sur le partage d'une activité/ vs /sur un sentiment d'affection/), par leurs connotations socio-pragmatiques (registre familier/ neutre) ; *ami/ camarade*, couple de **synonymes approximatifs** se différenciant par un sème dénotatif accessoire, mais possédant la même connotation socio-pragmatique (neutre) ; et enfin, *copain/ camarade*, couple de **synonymes parfaits** ayant le même sens dénotatif, mais une connotation socio-pragmatique différente (registre familier/ neutre).

Voici comment les 227 individus interrogés ont évalué le degré de similitude de sens dénotatif de ces trois couples de mots :

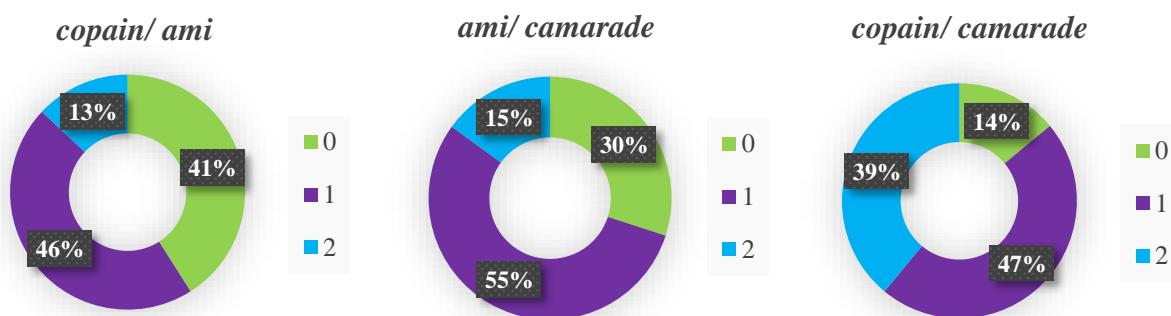


Fig. 12 – Graphiques sur l'attribution des différents degrés de similitude de sens pour les couples *copain/ami*, *ami/ camarade* et *copain/ camarade*

Pour le couple *copain/ ami*, les répondants sont partagés entre une **relation de synonymie approximative** (46%) et une **relation de non-synonymie** (41%). Le couple *ami/ camarade*, quant à lui, est majoritairement (55%) considéré comme illustrant le cas de **synonymie approximative**. Même si un tiers des répondants estime tout de même que les deux noms n'ont pas du tout le même sens, *ami/ camarade* demeure le quatrième couple sur 50 à avoir obtenu le plus de « 1 ».

Il est intéressant de constater que les répondants sont très peu nombreux à évaluer ces deux couples comme des couples de synonymes parfaits (13% et 15%) ; ce qui vient donc appuyer les analyses théoriques réalisées dans le troisième chapitre et que nous venons de rappeler. Les pourcentages du couple *copain/ camarade* permettent d'autant plus de renforcer les propos tenus dans ce dit chapitre, étant donné que, par rapport aux deux autres couples, la proportion des pourcentages du degré 0 et du degré 2 de similitude s'est quasiment inversée. Les individus interrogés sont ainsi partagés entre une **synonymie approximative** (47%) et une **synonymie**

parfaite (39%). *Copain/ camarade* est alors le seul des trois couples à avoir été jugé par un grand nombre d'individus comme ayant exactement le même sens. Ces mêmes individus ont majoritairement considéré, en outre, que ces deux unités lexicales ne présentaient aucune différence socio-pragmatique ; comme nous l'observerons dans les réponses fournies à la Q7 (cf. B. 1.4.).

3. LE REGARD DES LOCUTEURS ORDINAIRES SUR LES 30 COUPLES DE SYNONYMES PARFAITS

Jusqu'à présent, l'évaluation du degré de similitude de sens dénotatif, effectuée par les répondants sur les 10 couples de mots non synonymes et les 10 couples de synonymes approximatifs, correspond assez fidèlement à notre corpus, mais qu'en est-il de leur regard sur les 30 couples de synonymes parfaits ?

Pour affiner la réponse à cette question, nous en poserons deux autres. Nous commencerons (3.1.) par analyser combien de couples de synonymes parfaits sur les 30 du corpus de l'enquête (cf. chap. 4/ II. A. 2.1.2.1.) ont été évalués par les répondants comme ayant exactement le même sens. Nous observerons ensuite (3.2.) quels couples de mots, parmi les 50 présentés, ont été majoritairement considérés comme des synonymes parfaits.

3.1. ANALYSE DU NOMBRE DE RÉPONDANTS PAR LE NOMBRE DE COUPLES DE SYNONYMES PARFAITS IDENTIFIÉS COMME AYANT LE MÊME SENS

Le graphique ci-dessous représente le nombre d'individus interrogés ayant sélectionné le degré « 2 » de similitude de sens dénotatif pour les 30 couples de synonymes parfaits de notre corpus.

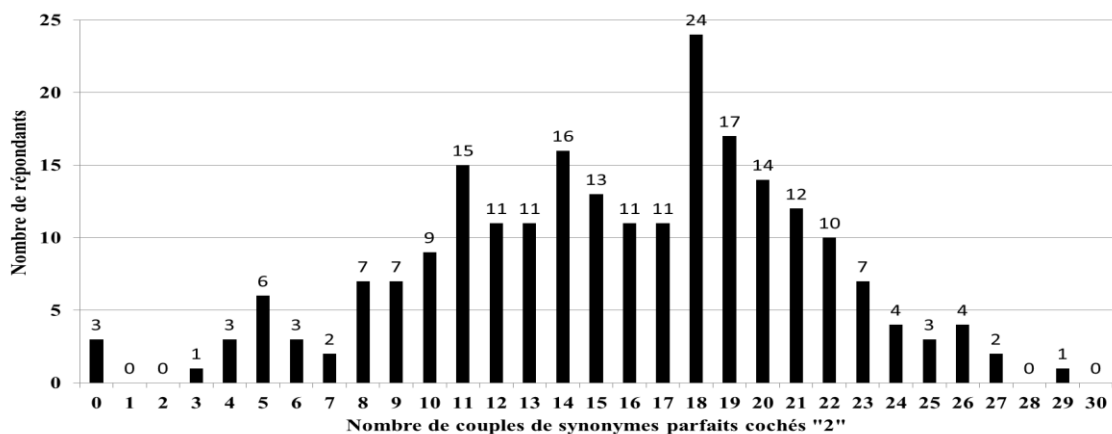


Fig. 13 – Graphique du nombre de répondants par le nombre de couples de synonymes parfaits cochés "2"

On observe qu'aucun des 227 répondants n'a estimé que l'ensemble des 30 couples de synonymes parfaits avait exactement le même sens. Néanmoins, 43 répondants sur 227 comptabilisent strictement plus de 20 couples de synonymes parfaits sur les 30 de départ ;

quatre répondants en ont relevé 26, deux en ont constaté 27 et un en a observé 29 sur 30. En moyenne, 15,6 des 30 couples de synonymes parfaits ont été identifiés comme des couples de mots de sens dénotatif identique ; nous les présenterons dans le point suivant.

Il est à noter que trois personnes ont estimé qu'aucun des 30 couples de synonymes parfaits du corpus de l'enquête n'a exactement le même sens, les évaluant, dans la majeure partie des cas, comme des couples de synonymes approximatifs. Le profil de ces trois répondants ne peut pas servir d'explication, car ils n'ont aucune donnée personnelle en commun. Ces trois personnes ont en effet des profils bien distincts : un étudiant universitaire liégeois, une employée suisse âgée entre 46 et 60 ans ayant fait des études universitaires, et un indépendant liégeois de 46-60 ans s'étant arrêté aux études secondaires. Ces profils hétéroclites illustrent le fait que les facteurs d'âge, d'origine géographique, d'étude ou de profession ne jouent pas réellement un rôle dans l'évaluation du degré de similitude entre des mots lexicaux. Le même constat est à faire concernant les répondants qui ont relevé une identité de sens dénotatif pour un grand nombre de couples de synonymes parfaits parmi les 30 du corpus. On peut observer, par exemple, qu'un employé français de 31-45 ans, ayant fait un doctorat, trouve le même nombre de couples de synonymes parfaits (20) qu'un ouvrier belge de 46-60 ans.

3.2. SUR LES 50 COUPLES DE MOTS, LESQUELS ONT ÉTÉ MAJORITAIREMENT CONSIDÉRÉS COMME DES SYNONYMES PARFAITS ?

Nous avons classé (cf. annexe 9) les 50 couples de mots dans un ordre décroissant, allant du couple de mots (*décéder/ mourir*) pour lequel le plus grand nombre de répondants a estimé que les deux mots avaient exactement le même sens (degré 2) à celui (*migraine/ rhume*) pour lequel aucun des répondants n'a associé le degré 2 de similitude de sens. On remarque que sur les 30 premiers couples de mots de la liste des 50 (cf. annexe 9), 28 sont les synonymes parfaits du corpus de l'enquête. Les deux couples « intrus » de la catégorie sont les couples de synonymes approximatifs *inopinément/ soudainement* et *mourir/ périr*, que nous avons commentés précédemment. Les deux couples de mots, qui auraient théoriquement dû faire partie de la liste des 30, sont *chique/ bonbon* et *fortuné/ chanceux*, mais les individus interrogés ont majoritairement estimé qu'ils n'avaient pas du tout le même sens (à 47% pour *chique/ bonbon* et à 64% pour *fortuné/ chanceux*). On peut expliquer le pourcentage du degré 0 de similitude de *fortuné/ chanceux* par le fait que la plupart des répondants n'a sans doute pas connaissance de l'acception particulière de l'adjectif *fortuné* (« favorisé par la fortune, par le sort », *PR*). Le répondant tient alors uniquement compte de l'acception la plus courante de cet adjectif, celle

liée à la richesse, acception qui n'est effectivement pas commune à celle de l'adjectif *chanceux*. Nous aborderons le cas de *chique/ bonbon* ci-après.

Le degré 2 de similitude de sens dénotatif n'est cependant pas celui qui prédomine pour l'ensemble de ces 30 couples de mots ; il est prédominant pour les 19 couples répertoriés dans le tableau suivant.

Couples de mots	0	1	2	TOTAL
décéder / mourir	1%	9%	90%	100%
livre / bouquin	1%	12%	87%	100%
bicyclette / vélo	2%	13%	85%	100%
voiture / automobile	5%	15%	80%	100%
chanceux / veinard	2%	23%	75%	100%
bagnole / voiture	3%	22%	75%	100%
flic / policier	1%	25%	74%	100%
GSM / téléphone portable	6%	21%	73%	100%
soudainement / subitement	4%	26%	70%	100%
bru / belle-fille	17%	14%	69%	100%
taf / boulot	7%	28%	65%	100%
travail / job	5%	32%	63%	100%
mourir / clamser	8%	36%	56%	100%
choir / tomber	14%	31%	55%	100%
chaussure / godasse	5%	41%	54%	100%
âgé / vieux	8%	44%	48%	100%
policier / keuf	18%	34%	48%	100%
inopinément / soudainement	14%	40%	46%	100%
mourir / périr	15%	42%	43%	100%

Il est intéressant de remarquer que ces 17 couples⁷⁴ de synonymes parfaits se répartissent sur les différents axes de variation :

- 1 associé à l'axe **diatopique** : *GSM/ téléphone portable* ;
- 3 associés à l'axe **diachronique** : *bru/ belle-fille, taf/ boulot, policier/ keuf* ;
- 4 associés à l'axe **diaphasique** : *livre/ bouquin, chanceux/ veinard, travail/ job, choir/ tomber* ;
- 4 associés à l'axe **diastratique** : *bagnole/ voiture, flic/ policier, mourir/ clamser, chaussure/ godasse* ;
- 5 couples de mots **neutres** : *décéder/ mourir, bicyclette/ vélo, soudainement/ subitement, voiture/ automobile, âgé/ vieux*.

On constate ainsi qu'il n'y a pas de grandes différences de jugement entre un couple de mots neutres (comme *décéder/ mourir*) et un couple de mots neutres/ marqués (comme *livre/ bouquin*), et ce, peu importe l'axe de variation auquel les mots appartiennent. Les différences de valeurs signifiantes socio-pragmatiques entre les mots ne semblent, par conséquent, pas être prises en considération dans l'évaluation du degré de proximité de sens dénotatif. Ceci vient

⁷⁴ Nous écartons les deux couples de synonymes approximatifs (*inopinément/ soudainement* et *mourir/ périr*) de notre analyse.

ainsi appuyer les propos de Kerbrat-Orecchioni (1977 : 70) affirmant que les connotations socio-pragmatiques sont totalement indépendantes du sens dénotatif.

Tous les axes de variation sont, en outre, relativement bien représentés, excepté l'axe diatopique où un seul couple de géosynonymes, sur les cinq présents dans le corpus de l'enquête, a le degré 2 de similitude de sens prédominant.

Les quatre autres couples de géosynonymes ont soit, le degré 1 de similitude prédominant, comme le couple *pète-cul/ prétentieux* évalué par 46% des répondants comme ayant une nuance de sens⁷⁵ ; soit, le degré 0 de similitude, tel est le cas des couples *bonbon/ biscuit*, *chique/ bonbon*, et *déjeuner/ petit-déjeuner*, considérés respectivement par 40%, 47% et 54% des répondants comme n'ayant pas du tout le même sens et par 32%, 21% et 23% des répondants comme ayant exactement le même sens.

Les pourcentages de ces trois derniers couples sont à mettre en lien avec le type de regard adopté par les locuteurs ordinaires sur ces couples de mots : soit, ils ont posé leurs yeux sur leur propre pratique langagière, soit, ils ont adopté un regard plus large sur la langue française en considérant l'acception commune au couple de mots. Il semble que les répondants aient majoritairement considéré leur pratique langagière, et dans ce cas, ces trois couples de mots n'ont, à leurs yeux⁷⁶, pas le même sens, étant donné que chaque unité lexicale peut être employée pour référer à une réalité extralinguistique différente (par exemple, *chique* pour désigner une petite friandise sucrée à sucer ou à mâcher et *bonbon* afin de référer à un petit gâteau sec). Les autres répondants ont considéré l'acception commune au couple de mots et ont ainsi jugé qu'ils pouvaient définir les deux mots de la même manière (*chique* et *bonbon* peuvent tous deux se définir comme une petite friandise sucrée à sucer ou à mâcher). Dans ce deuxième cas de figure, les répondants perçoivent, en grande majorité, la différence socio-pragmatique existant entre ces deux unités lexicales, qui ne sont pas employées dans les mêmes lieux⁷⁷.

En revanche, contrairement aux trois couples précédents, les couples *GSM/ téléphone portable* et *pète-cul/ prétentieux* ne peuvent référer qu'à une seule réalité extralinguistique et sont ainsi considérés, par un grand nombre de répondants, comme ayant exactement le même sens (à 73%

⁷⁵ Néanmoins, 41% des répondants ont estimé que les deux adjectifs avaient exactement le même sens.

⁷⁶ Précisons, aux yeux des Belges, car *chique* est un régionalisme propre à la Belgique et en particulier, propre à la province de Liège.

⁷⁷ Nous aborderons ceci dans le point suivant, en analysant les réponses de la Q7 (cf. B. 1.2.).

pour *GSM/téléphone portable* et à 41% pour *pète-cul/prétentieux*) et très minoritairement jugés comme n'ayant pas du tout le même sens (à 6% et à 12%).

4. CONSTAT

Dans le deuxième chapitre de ce mémoire, qui s'intéressait au débat sur l'existence d'une synonymie parfaite, nous avons montré que, pour la majorité des linguistes, la synonymie parfaite n'existe pas pour diverses raisons (*cf.* arguments sémiotique, sémantique, syntaxique et socio-pragmatique), excepté pour Kleiber (2009) et Dostie (2018). La tendance générale est une acceptation de la synonymie approximative.

Il est intéressant de constater que les locuteurs ordinaires sont, certes, parfois partagés pour certains couples de mots entre stricte identité et simple ressemblance de sens dénotatif, mais à la différence de la plupart des linguistes, ils conçoivent l'existence d'une synonymie parfaite, et ce, pour la plupart des couples de mots qui se répartissent sur les différents axes de variation – se rangeant ainsi du côté de Kleiber et Dostie –, mais également pour les couples de mots neutres.

B. ANALYSE DES RÉPONSES DE LA QUESTION SUR L'ÉVALUATION DES DIFFÉRENCES SOCIO-PRAGMATIQUES (Q7)

Après avoir analysé les réponses fournies à la question sur l'évaluation du degré de similitude de sens dénotatif des 50 couples de mots, nous observerons et commenterons très brièvement (1.), dans ce point, comment les locuteurs ordinaires ont évalué les différences socio-pragmatiques des mots qu'ils ont jugés de même sens dénotatif⁷⁸. Nous nous concentrerons essentiellement sur les différences attribuées aux 30 couples de synonymes parfaits du corpus de l'enquête ; ceci, dans l'optique d'observer ensuite (2.) si ces connotations socio-pragmatiques, perçues par les locuteurs ordinaires sur ces 30 couples, correspondent aux marques d'usage renseignées dans les dictionnaires de langue.

1. LES DIFFÉRENCES SOCIO-PRAGMATIQUES DES 30 COUPLES DE SYNONYMES PARFAITS PERÇUES PAR LES LOCUTEURS ORDINAIRES

Pour observer quelles différences socio-pragmatiques ressentent les répondants sur les 30 couples de synonymes parfaits du corpus de l'enquête, nous classerons ces couples de mots

⁷⁸ Rappel : la différence socio-pragmatique de chaque couple de mots est évaluée par le nombre de répondants l'ayant considéré comme un couple de synonymes parfaits à la Q6. Ce nombre n'est donc pas 227, il varie d'un couple à l'autre (*cf.* annexe 7 tableau du nombre de répondants ayant coché le degré 2 de similitude de sens).

selon leur différence prédominante. Nous commencerons, premièrement, par présenter les couples de mots que les individus interrogés ont majoritairement estimé ne pas être adoptés par les **mêmes générations** (1.1.) ; deuxièmement, ceux considérés ne pas être employés dans les **mêmes lieux** (1.2.) ; et troisièmement, ceux jugés ne pas être utilisés dans les **mêmes registres de communication** ou par les **mêmes groupes socio-culturels** (1.3.). Nous aborderons ensuite les couples de mots pour lesquels les individus interrogés ne ressentent aucune différence (1.4.).

Reprécisons que cette question était à choix multiple avec plusieurs réponses possibles pour permettre aux répondants d'indiquer toutes les différences socio-pragmatiques qu'ils ressentaient. En moyenne, 1,35 différences ont été mentionnées par répondant pour chaque couple de mots.

1.1. VARIATION DIACHRONIQUE

Les six couples de mots suivants ont été majoritairement considérés, par les répondants qui les ont évalués de même sens dénotatif à la Q6, comme n'étant pas utilisés par les mêmes générations. Deux d'entre eux, *taf/ boulot* et *policier/ keuf*, ont été jugés dans une proportion égale comme n'étant pas employés dans les mêmes registres de communication. Nous reviendrons sur ces deux couples lorsque nous comparerons la perception socio-pragmatique des locuteurs avec les marques d'usage mentionnées par les dictionnaires de langue (*cf.* 2.).

Couples de mots	Génération	Lieux	Registres	Groupes socio-culturels	Autre différence	Aucune différence
courtiser / draguer	47%	4%	27%	15%	1%	5%
kiffer / apprécier	39%	4%	28%	26%	0%	4%
bru / belle-fille	35%	5%	27%	21%	1%	11%
taf / boulot	32%	4%	32%	26%	0%	6%
policier / keuf	31%	7%	31%	29%	1%	1%
travail / job	28%	4%	26%	17%	1%	24%

1.2. VARIATION DIATOPIQUE

Pour quatre couples, les répondants ont principalement estimé qu'ils n'étaient pas utilisés dans les mêmes lieux. Il s'agit des couples de géosynonymes abordés précédemment, excepté le couple *pète-cul/ prétentieux* que nous analyserons dans le point suivant (*cf.* 1.3.).

Couples de mots	Génération	Lieux	Registres	Groupes socio-culturels	Autre différence	Aucune différence
déjeuner / petit-déjeuner	2%	78%	0%	2%	2%	16%
chique / bonbon	8%	64%	14%	7%	2%	5%
bonbon / biscuit	9%	50%	7%	5%	3%	26%
GSM/ téléphone portable	24%	31%	9%	12%	1%	23%

On remarque que les répondants, qui ont posé leur regard sur la langue française et non sur leur pratique langagière – en considérant l’acception commune à chaque couple de mots – savent, généralement ⁷⁹, que ces mots se répartissent diatopiquement ; certains précisent en commentaire (dans la rubrique « autre différence »), par exemple, que le mot *chique* est particulièrement liégeois.

1.3. VARIATIONS DIAPHASIQUE ET DIASTRATIQUE

Les individus interrogés ressentent principalement que les 11 couples de synonymes parfaits suivants ne s’utilisent pas dans les mêmes registres de communication. Comme observé précédemment, deux d’entre eux, *taf/ boulot* et *policier/keuf*, ont été jugés comme étant employés, tant par des générations différentes, que dans des registres de communication différents ; nous y reviendrons (*cf.* 2.3.).

En ce qui concerne le couple de géosynonymes *pète-cul/ prétentieux*, il est à noter que les répondants n’ont pas conscience que l’adjectif *pète-cul* soit un belgicisme (seulement 11%). Ils considèrent que les deux adjectifs se différencient principalement par leur répartition sur l’axe diaphasique (37%).

Couples de mots	Génération	Lieux	Registres	Groupes socio-culturels	Autre différence	Aucune différence
manger / bouffer	22%	2%	45%	27%	1%	4%
choir / tomber	20%	1%	43%	23%	1%	12%
chaussure / godasse	26%	7%	41%	26%	0%	0%
cependant / nonobstant	15%	5%	39%	31%	1%	9%
mourir / clamser	25%	7%	38%	29%	0%	2%
flic / policier	20%	3%	38%	28%	1%	11%
bagnole / voiture	20%	4%	38%	32%	1%	5%
pète-cul / prétentieux	18%	11%	37%	25%	1%	8%
livre / bouquin	15%	5%	34%	17%	1%	27%
taf / boulot	32%	4%	32%	26%	0%	6%
policier / keuf	31%	7%	31%	29%	1%	1%

Si 11 couples de mots ont été perçus comme n’étant pas employés dans les mêmes registres de communication, un seul, *rhume/ rhinite*, a été évalué (40%) comme n’étant pas utilisés par les mêmes groupes socio-culturels⁸⁰. Nous tâcherons de trouver une explication à cela quand nous réaliserons la comparaison avec les marques d’usage du dictionnaire (*cf.* B. 2.1.).

⁷⁹ Certains individus ne perçoivent aucune différence.

⁸⁰ Plusieurs répondants ont précisé en commentaire que la différence entre les mots *rhinite* et *rhume* résidait dans leur emploi par un « professionnel de la santé ou non ».

1.4. AUCUNE DIFFÉRENCE

Pour les 10 couples de mots suivants, les individus interrogés n'ont majoritairement perçu aucune différence socio-pragmatique. Les répondants considèrent que tous ces mots sont neutres, c'est-à-dire que leur emploi est de large portée au niveau des couches d'âge de la population (axe diachronique), de l'espace (axe diatopique), des groupes socio-culturels (axe diastratique) et des contextes de communication (axe diaphasique) (cf. chap.3/ I. B. 2.1.2.).

Néanmoins, quelques répondants ont évalué, avec un pourcentage légèrement plus faible, que certains couples de mots (comme, par exemple, *bête/ stupide*, *bicyclette/ vélo* et *chanceux/ veinard*) présentaient une différence socio-pragmatique.

Couples de mots	Génération	Lieux	Registres	Groupes socio-culturels	Autre différence	Aucune différence
soudainement/ subitement	5%	2%	18%	5%	1%	70%
idiot / débile	12%	2%	20%	8%	1%	56%
décéder / mourir	8%	1%	26%	13%	3%	49%
bête / stupide	10%	3%	32%	15%	1%	39%
copain / camarade	27%	6%	15%	10%	4%	37%
bicyclette / vélo	32%	7%	15%	10%	2%	34%
âgé / vieux	21%	2%	29%	12%	3%	33%
voiture / automobile	22%	7%	23%	15%	3%	31%
chanceux / veinard	15%	4%	30%	17%	2%	31%
fortuné / chanceux	17%	3%	24%	24%	0%	31%

Les répondants ont estimé à 39% que les adjectifs *bête* et *stupide* avaient une large portée d'emplois et à 32% qu'on ne les employait pas dans les mêmes registres de communication. 34% des répondants n'ont ressenti aucune différence entre les mots *bicyclette* et *vélo*, mais 32% d'entre eux ont estimé qu'ils n'étaient pas utilisés par les mêmes générations⁸¹. Enfin, les adjectifs *chanceux* et *veinard* sont considérés à 31% n'avoir aucune différence et à seulement 1% de moins (30%) être utilisés dans des registres de communication différents.

2. COMPARAISON DE LA PERCEPTION SOCIO-PRAGMATIQUE DES RÉPONDANTS ET DE LA DESCRIPTION NORMATIVE DES DICTIONNAIRES DE LANGUE SUR LES 30 COUPLES DE SYNONYMES PARFAITS

Après avoir présenté la perception socio-pragmatique des répondants sur les 30 couples de synonymes parfaits du corpus de l'enquête, nous la confrontons à la description normative des

⁸¹ Quelques répondants ont ajouté que « *bicyclette* est moins utilisé », qu'il est « désuet ». Le couple *voiture/ automobile* a également reçu des commentaires similaires, certains répondants ont noté que « *automobile* était un mot plus courant à une ancienne époque ».

dictionnaires de langue. Ces derniers renseignent les marques d'usage des mots associés à un marquage diasystématique fort, mais ne fournissent aucune information sur les mots neutres, c'est-à-dire associés à un marquage faible sur les axes de variation. Pour réaliser cette mise en parallèle, nous avons indiqué pour chacun des 30 couples de synonymes parfaits, d'une part, l'axe de variation le plus mentionné par les locuteurs ordinaires (*cf.* II. B. 1.), et d'autre part, l'axe de variation dont font référence les dictionnaires de langue *PR*, *PL*, *TLFi* (*cf.* annexe 5).

Sont répertoriés dans le tableau suivant uniquement les cas qui présentent un écart entre la perception socio-pragmatique des locuteurs ordinaires et la description normative des dictionnaires de langue. Pour la moitié des 30 couples de synonymes parfaits, les répondants ont relevé la même différence socio-pragmatique (ou aucune différence) que celle mentionnée dans les dictionnaires par les marques d'usage (*cf.* annexe 11). Cependant, pour les 15 autres couples, les individus interrogés ont perçu une autre différence socio-pragmatique que celle renseignée dans les dictionnaires.

Couples de mots	Axe de variation le plus mentionné par les locuteurs ordinaires	Axe de variation dont font référence les dictionnaires de langue
chaussure / godasse	diaphasique	diastratique
policier / keuf	diaphasique (31%) et diachronique (31%)	diaphasique
mourir / clamser	diaphasique	diastratique
kiffer / apprécier	diachronique	^{/82}
pète-cul / prétentieux	diaphasique	/
chanceux / veinard	/ (31%) et diaphasique (30%)	diaphasique
flic / policier	diaphasique	diastratique
bagnole / voiture	diaphasique	diastratique
fortuné / chanceux	^{/83}	diaphasique
manger / bouffer	diaphasique	diastratique
taf / boulot	diaphasique (32%) et diachronique (32%)	diaphasique
bicyclette / vélo	/ (34%) et diachronique (32%)	/
travail / job	diachronique	diaphasique
idiot / débile	/	diaphasique
copain / camarade	/	diaphasique

De ce tableau comparatif, nous ressortons trois points qui méritent un commentaire. Nous commencerons (2.1.) par nous intéresser aux axes diaphasique et diastratique, qui forment un ensemble flou, autant dans les dictionnaires de langue que dans l'esprit des locuteurs ordinaires. Nous poursuivrons (2.2.) en nous penchant sur la fine frontière séparant un mot neutre et un mot marqué, que l'on constate en observant les différences qu'il peut y avoir entre les marques d'usage de la lexicographie générale et la perception socio-pragmatique des locuteurs. Nous

⁸² La barre oblique signifie que les dictionnaires ne fournissent aucune marque d'usage et que les deux mots sont donc neutres (sans marquage diasystématique fort).

⁸³ La barre oblique signifie que les répondants n'ont perçu aucune différence entre les deux mots du couple et qu'ils considèrent donc que ces mots sont neutres.

terminerons cette réflexion (2.3.) en abordant l'inconséquence des marques d'usage lexicographiques et l'impact que cela peut avoir en pratique.

2.1. LES AXES DIAPHASIQUE ET DIASTRATIQUE : UN ENSEMBLE FLOU

Le premier point sur lequel nous nous concentrerons est le cas des couples **marqués diastratiquement** dans les dictionnaires, mais qui ont principalement été perçus par les individus interrogés comme différents par leur répartition sur **l'axe diaphasique** (*chaussure/ godasse, mourir/ clamser, flic/ policier, bagnole/ voiture, manger/ bouffer*). Nous avons, en effet, relevé précédemment que le seul couple que les répondants ont estimé ne pas être employé par les mêmes groupes socio-culturels est *rhume/ rhinite*.

Il semble que l'on puisse fournir une explication à ceci en renvoyant à ce qui a été dit dans le troisième chapitre de ce mémoire (*cf.* chap. 3/ I. B. 2.1.3.3.), concernant les marques lexicographiques attribuées aux mots associés à un marquage fort sur les axes diastratique et diaphasique. Lehmann et Martin-Berthet (2018 [1998] : 289) constatent que les marques *populaire* (marque diastratique) et *familier* (marque diaphasique) sont souvent prises pour équivalents, parce que les deux variations linguistiques auxquelles elles font référence « forment un ensemble flou ». Du point de vue des répondants, il semble que leur perception de l'axe diastratique est encore plus confuse (la notion de groupe socio-culturel étant elle-même difficile à définir et à délimiter ; nous y reviendrons), raison pour laquelle ils ont mentionné en majorité la variation diaphasique. Néanmoins, étant donné que, comme le soulignent Glessgen et Schøsler (2018 : 13), les axes diaphasique et diastratique sont souvent interdépendants, nous avons voulu connaître la proportion d'individus interrogés ayant sélectionné les deux différences socio-pragmatiques pour les 30 couples de synonymes parfaits (ne pas être employés dans les mêmes registres ni par les mêmes groupes socio-culturels).

Couples de mots	Différences au niveau du registre dans lequel les mots sont employés et au niveau des groupes socio-culturels qui les emploient
policier / keuf	55%
mourir / clamser	44%
manger / bouffer	39%
chaussure / godasse	37%
taf / boulot	35%
bagnole / voiture	33%
kiffer / apprécier	33%
flic / policier	31%

De cette analyse (*cf.* annexe 12), il en ressort un fait intéressant. Parmi les huit couples pour lesquels les répondants ont le plus souvent sélectionné les deux différences socio-pragmatiques (*cf.* tableau), cinq sont les couples que la majorité des répondants a identifiés comme présentant une marque diaphasique alors qu'ils sont marqués sur l'axe diastratique

dans les dictionnaires (*clamser, bouffer, godasse, bagnole, flic*). La plupart des locuteurs ont donc mentionné les deux différences socio-pragmatiques pour ces cinq couples de mots, les distinguant ainsi des autres couples qu'ils ont également majoritairement perçus comme marqués diaphasiquement, étant donné que, pour ces derniers, les répondants ont rarement coché la variation diastratique en plus de la variation diaphasique (cf. annexe 12) ; excepté pour deux couples (*policier/ keuf* et *taf/ boulot*), que les locuteurs ont également évalué dans une même proportion être marqués à la fois diaphasiquement et diachroniquement (cf. tableau comparatif).

Enfin, un certain nombre de répondants a estimé que le couple *kiffer/ apprécier*, non marqué dans les dictionnaires, avait à la fois une différence diaphasique et une différence diastratique. Cependant, les répondants ont majoritairement estimé que les deux verbes n'étaient pas employés pas les mêmes générations, comme nous le commenterons dans le point suivant.

2.2. MOT NEUTRE OU MOT MARQUÉ ? UNE FRONTIÈRE FINE

Observons que 3 couples sur les 15 (*fortuné/ chanceux, idiot/ débile* et *copain/ camarade*) ont été majoritairement considérés par les répondants comme des couples de mots neutres, alors que les dictionnaires de langue renseignent une marque diaphasique pour l'un des mots du couple. Ils informent que *copain* et *débile* s'emploient dans le registre familier et *fortuné* dans le registre littéraire. Un fait intéressant à noter est que, dans les dictionnaires de langue, le couple *bête/ stupide* n'est associé à aucune marque d'usage, au contraire du couple *idiot/ débile*, qui présente pourtant le même sens dénotatif (« qui manque d'intelligence », *PR*), mais dont un des membres, l'adjectif *débile*, est marqué *familier*. Cependant, du point de vue des locuteurs ordinaires, le phénomène est moins notable car, bien que les répondants n'aient majoritairement ressenti (à 39%) aucune différence socio-pragmatique entre les adjectifs *bête* et *stupide*, certains ont estimé (à 32%), comme souligné précédemment, que ces deux adjectifs n'étaient pas utilisés dans les mêmes registres de communication. En revanche, les répondants ont considéré à 56% que les adjectifs *idiot* et *débile* étaient neutres et seulement à 20% qu'ils se différenciaient au niveau de leur répartition sur l'axe diaphasique.

Ceci amène à se demander sur quels **critères** se fondent les dictionnaires de langue pour assigner une marque d'usage à un mot. Pourquoi seul l'adjectif *débile* est marqué *familier*, mais pas les adjectifs *idiot*, *bête* et *stupide* ? Ces questions conduisent à se demander également pourquoi certains mots ne sont associés à aucun marquage diasystématique fort alors qu'ils ne sont pas véritablement neutres ? Par exemple, *kiffer* et *bicyclette* ne possèdent aucune marque

d'usage dans les dictionnaires, alors que les locuteurs ordinaires perçoivent qu'ils sont utilisés par des générations différentes (jeune génération pour *kiffer*⁸⁴ et ancienne génération pour *bicyclette*).

2.3. L'INCONSÉQUENCE DES MARQUES D'USAGE

Enfin, troisième et dernier point, pour continuer sur cette réflexion relative aux marques d'usage renseignées dans la lexicographie générale, nous aborderons « l'inconséquence » (Thibault, 1998 : 902) de ces marques, c'est-à-dire le fait que les dictionnaires de langue fournissent bien souvent une seule marque d'usage alors qu'un mot peut être corrélé à plusieurs axes de variation. Thibault (1998 : 902) remarque que :

Les régionalismes n'ont droit la plupart du temps à aucune marque supplémentaire dans la lexicographie générale; tout se passe comme si un mot régional ne pouvait pas en même temps être senti comme vieilli ou populaire par les locuteurs susceptibles de l'employer. C'est pourtant souvent le cas.

Cela n'est pas seulement le cas des régionalismes : par exemple, les mots qui sont associés à la marque d'usage *familier* ne sont généralement accompagnés d'aucune autre marque. Tel est le cas des couples *policier/ keuf* et *taf/ boulot*, pour lesquels les locuteurs ordinaires perçoivent que *keuf* et *taf* sont des mots de registre familier (31% et 32%), mais également des mots modernes⁸⁵ (31% et 32%) et, comme souligné précédemment (*cf.* 2.2.), populaires (29% et 26%).

Le but de ces commentaires est de mettre en évidence le manque de précision que l'on peut parfois constater dans la lexicographie générale au niveau des marques d'usage attribuées à certains mots. C'est pourtant principalement dans les valeurs signifiantes socio-pragmatiques assertées par les marques d'usage lexicographiques que réside toute l'importance de l'existence de synonymes parfaits, qui se répartissent sur les différents axes du diasystème. Cependant, si ces informations de répartition ne sont pas correctement renseignées, cela peut poser problème dès lors que quelqu'un se retrouve face à deux unités lexicales de même sens dénotatif et désire savoir laquelle il est préférable d'employer selon son âge, le lieu dans lequel il se situe, sa catégorie socio-culturelle et la situation de communication dans laquelle il se trouve. Si les marques d'usage peuvent peut-être paraître insignifiantes et passer inaperçues pour un locuteur

⁸⁴ Ceci confirme nos hypothèses de départ lorsque nous avons placé (*cf.* chap.4/ II. A. 2.1.2.1.) le couple *apprécier/ kiffer* dans la catégorie « marqué sur l'axe diachronique ».

⁸⁵ À l'instar de la note précédente, ceci appuie également les propos tenus dans le chapitre précédent (*cf.* chap.4/ II. A. 2.1.2.1.) où nous avons considéré ces deux couples de mots comme des synonymes, qui en plus d'être marqués sur l'axe diaphasique, se répartissent avant tout sur l'axe diachronique.

qui maîtrise parfaitement les « codes » et « sous-codes » de la langue française, elles sont importantes pour une personne dont la langue française n'est pas sa langue maternelle. Par exemple, si à l'entrée *taf* les dictionnaires de langue ne renseignent pas que le mot est moderne, un individu âgé de plus de 60 ans pourrait l'employer en guise de synonyme de *travail*, étant donné qu'ils ont le même sens dénotatif. Cela ne serait, bien entendu, pas une faute à proprement parler, mais ce ne serait pas approprié à son profil⁸⁶.

Comme l'exprime Thibault (1998 : 900-901) en parlant en particulier des régionalismes, mais dont les propos peuvent s'appliquer à tous les mots associés à un marquage diasystématique fort :

On ne peut exiger des dictionnaires de langue générale qu'ils maîtrisent le sujet en profondeur; ils ne font normalement que présenter une synthèse à partir de dossiers de rédaction lacunaires, élaborés à partir d'informations recueillies à gauche et à droite, et le plus souvent dépassés par le flot de nouvelles publications qui ne cessent de voir le jour. On peut toutefois espérer que les éditions successives des dictionnaires de langue générale s'amélioreront, si l'on prend justement la peine d'attirer l'attention de leurs auteurs sur les lacunes et les inexactitudes rencontrées dans leurs ouvrages.

C. ANALYSE DES RÉPONSES DE LA QUESTION SUR L'ÉVALUATION DE LA PRATIQUE LANGAGIÈRE (Q8)

Passons à l'analyse des réponses fournies à la dernière question du questionnaire, qui demandait aux répondants, pour chaque couple⁸⁷ qu'ils avaient considéré de même sens dénotatif à la Q6, lequel des deux mots du couple ils estimaient employer le plus fréquemment. Les analyses se focaliseront sur les réponses données sur les 30 couples de synonymes parfaits du corpus de l'enquête. Dans un premier temps, nous observerons (1.) si les locuteurs ordinaires ont plutôt tendance à employer la variante neutre ou la variante marquée. Dans un second temps, nous nous pencherons (2.) sur les cas où les individus interrogés ont répondu qu'ils employaient plus fréquemment la variante marquée, en mettant en relation la pratique langagière de ces individus avec leurs données personnelles recueillies dans les cinq premières questions de l'enquête (sexe, âge, lieu d'habitation, niveau de formation et statut professionnel).

⁸⁶ Nous observerons, en analysant les réponses fournies à la dernière question de l'enquête, que les personnes qui estiment employer le plus fréquemment la variante marquée ont très généralement des points communs au niveau de leur profil (*cf.* C. 2.)

⁸⁷ Excepté pour les couples de mots non synonymes, tels que *godasse/ bonnet*.

1. EMPLOI PLUS FRÉQUENT DE LA VARIANTE NEUTRE OU DE LA VARIANTE MARQUÉE ?

Étant donné que la variante synonymique neutre a une plus large portée d'emplois que la variante synonymique marquée, il semble logique de constater, dans le tableau ci-dessous⁸⁸, que les répondants emploient plus fréquemment les mots neutres.

Couples de mots	Mot neutre	Mot marqué
cependant / nonobstant	100,0% cependant	0,0% nonobstant
tomber / choir	100,0% tomber	0,0% choir
belle-fille / bru	98,1% belle-fille	1,9% bru
policier / keuf	97,2% policier	2,8% keuf
rhume / rhinite	97,2% rhume	2,8% rhinite
mourir / clamser	95,2% mourir	4,8% clamser
draguer/ courtiser	94,0% draguer	6,0% courtiser
chaussure / godasse	90,2% chaussure	9,8% godasse
voiture / bagnole	90,0% voiture	10,0% bagnole
boulot / taf	89,8% boulot	10,2% taf
manger / bouffer	88,0% manger	12,0% bouffer
chanceux / fortuné	86,4% chanceux	13,6% fortuné
livre / bouquin	86,3% livre	13,7% bouquin
travail / job	78,9% travail	21,1% job
chanceux / veinard	75,9% chanceux	24,1% veinard
apprécier / kiffer	69,3% apprécier	30,7% kiffer
policier / flic	57,5% policier	42,5% flic
biscuit / bonbon	52,1% biscuit	47,9% bonbon
prétentieux / pète-cul	45,7% prétentieux	54,3% pète-cul
idiot / débile	36,2% idiot	63,8% débile
bonbon / chique	22,9% bonbon	77,1% chique
petit-déjeuner / déjeuner	20,8% petit-déjeuner	79,2% déjeuner
téléphone portable / GSM	13,9% téléphone portable	86,1% GSM
camarade / copain	2,3% camarade	97,7% copain

Les six couples pour lesquels le plus d'individus ont répondu employer plus fréquemment le mot qui est marqué dans les dictionnaires sont : *camarade/ copain*, *téléphone portable/ GSM*, *petit-déjeuner/ déjeuner*, *bonbon/ chique*, *idiot/ débile* et *pète-cul/ prétentieux*. Pour les quatre couples de géosynonymes, on peut expliquer que les régionalismes aient principalement été privilégiés, étant donné que la plupart des répondants sont belges⁸⁹.

Les pourcentages d'emploi respectifs des adjectifs *idiot* et *débile* viennent confirmer ce qui a été souligné précédemment (cf. B. 2.2.) : les deux adjectifs devraient être envisagés par les

⁸⁸ Ce tableau est classé dans un ordre allant du couple où le mot neutre est employé par le plus grand pourcentage de répondants, jusqu'au couple où le mot marqué est utilisé par le plus grand pourcentage de répondants. Les mots grisés feront l'objet d'une analyse plus approfondie dans le point suivant (2.).

⁸⁹ Les couples de géosynonymes *prétentieux/ pète-cul* et *biscuit/ bonbon* ne présentent pas des pourcentages aussi tranchés. Plus ou moins la moitié des répondants optent pour le premier membre du couple, et l'autre moitié pour le second membre. Les locuteurs ne recourent donc pas nécessairement à la variante correspondant à l'aire géographique dont ils proviennent ; nous y reviendrons (cf. C. 2.2.).

dictionnaires de la même manière que les répondants les perçoivent, c'est-à-dire comme des mots neutres.

Enfin, en observant les pourcentages du couple *camarade/ copain*, tout porte à penser que *camarade* est le mot marqué et *copain* le mot neutre, mais sur quel axe est-il alors marqué ? Nous répondrons à cette question en analysant le profil des répondants qui ont privilégié *camarade*.

Si l'on regarde à présent quel mot les répondants emploient le plus pour chacun des six couples de synonymes neutres du corpus de l'enquête, il est à noter que les 181 répondants (sur 227) à avoir estimé que *voiture* et *automobile* ont le même sens dénotatif (cf. annexe 7) utilisent tous plus fréquemment *voiture* que *automobile*. De la même manière, sur 194 personnes à avoir considéré *vélo* et *bicyclette* comme des synonymes parfaits, seulement 4 personnes (2%) usent plus couramment de ce dernier mot.

Couples de mots	Mot neutre	Mot neutre
voiture / automobile	100,0% voiture	0,0% automobile
vélo / bicyclette	97,9% vélo	2,1% bicyclette
soudainement / subitement	70,3% soudainement	29,7% subitement
bête / stupide	76,5% bête	23,5% stupide
âgé / vieux	47,7% âgé	52,3% vieux
décéder / mourir	39,2% décéder	60,8% mourir

Ceci vient appuyer la réflexion faite auparavant (cf. B. 2.2.) : *automobile* et *bicyclette* sont-ils réellement des mots neutres ? En reprenant certains commentaires laissés par les répondants à la Q7 concernant les différences qu'ils ressentaient entre ces deux couples de mots (« *bicyclette* est moins utilisé », « *automobile* était un mot plus courant à une ancienne époque »), on peut déduire qu'ils sont marqués sur l'axe diachronique comme des mots vieillis. Très peu de monde utilise en effet *automobile* en tant que substantif, optant plutôt pour l'abréviation *auto*. Le mot est, par contre, toujours couramment employé comme adjectif, par exemple dans le syntagme *course automobile*. En ce qui concerne *bicyclette*, nous analyserons, dans le point suivant, le profil des individus qui ont répondu recourir plus souvent à ce mot qu'à *vélo* et observerons s'il s'agit de personnes issues d'une catégorie d'âge plus avancé.

2. INTERRELATION ENTRE LA PRATIQUE LANGAGIÈRE DES INDIVIDUS ET LEURS PROFILS PERSONNELS

Nous nous intéresserons à présent aux individus qui ont privilégié les mots grisés dans les tableaux précédents, afin d'observer si leur pratique langagière peut s'expliquer par une mise en relation avec leurs données personnelles recueillies dans les cinq premières questions de l'enquête (sexe, âge, lieu d'habitation, niveau de formation et statut professionnel). Ainsi, nous nous pencherons premièrement sur les mots marqués diachroniquement (2.1.) ; deuxièmement, sur les mots marqués diatopiquement (2.2.) ; troisièmement, sur les mots marqués diastratiquement (2.3.) ; et enfin, sur les mots marqués diaphasiquement (2.4.).

2.1. LES MOTS MARQUÉS DIACHRONIQUEMENT SONT-ILS EMPLOYÉS PAR UNE CERTAINE CATÉGORIE D'ÂGE ?

Cinq mots marqués diachroniquement (*kiffer*, *courtiser*, *kiffer*, *bru* et *taf*) sont utilisés fréquemment par certains individus interrogés. Nous avons testé si ces individus sont issus des catégories d'âge correspondant à la marque d'usage des dictionnaires et/ou à la perception socio-pragmatique des locuteurs ordinaires⁹⁰. Les mots *bicyclette* et *camarade* ont été joints à ces cinq mots afin d'analyser les catégories d'âge qui les emploient. Voici les résultats :

Catégorie d'âge / Mot testé	keuf	courtiser	kiffer	bru	taf	bicyclette	camarade
15 - 30 ans	1	1	22	1	11	0	0
31 - 45 ans	2	0	3	0	3	0	0
46 - 60 ans	0	2	6	2	1	2	2
plus de 60 ans	0	0	0	0	0	2	0
Total A*	3	3	31	3	15	4	2
Total B**	108	50	101	157	147	194	88

* Total A = total de répondants ayant privilégié le mot testé.

** Total B = total de répondants ayant considéré ce mot et son correspondant synonymique comme des synonymes parfaits.

Notons que, pour plusieurs cas, l'échantillon de répondants ayant privilégié le mot testé est vraiment petit. L'interprétation de ces données doit donc être considérée avec prudence, d'autant plus que, dans toute enquête en ligne, une erreur de manipulation de la part du répondant est vite arrivée. Néanmoins, une tendance se dégage : *keuf*, *kiffer* et *taf* sont principalement employés par des individus âgés entre 15-30 ans et 31-45 ans, donc par les plus

⁹⁰ Autrement dit, si les personnes, qui emploient un mot perçu comme moderne, appartiennent à des catégories d'âge inférieures à celles qui emploient un mot perçu comme vieilli.

jeunes générations⁹¹ ; conformément à la perception socio-pragmatique que les répondants avaient sur ces trois mots.

Quant aux mots *courtiser* et *bru*, ils possèdent la même répartition : deux personnes âgées entre 46 et 60 ans les emploient couramment ainsi que – chose plus étonnante – une personne âgée entre 15 et 30 ans. Cependant, l'emploi de *bru* par cette jeune personne peut s'expliquer par son origine canadienne⁹². Après quelques recherches, nous constatons que *bru* est un régionalisme (Canada), marque d'usage absente des dictionnaires de langue. Le mot n'est donc pas seulement marqué diachroniquement, il l'est également diatopiquement.

Enfin, on observe que le profil des répondants recourant plus fréquemment à *bicyclette* qu'à *vélo*, ainsi qu'à *camarade* au lieu de *copain*, vient appuyer la perception socio-pragmatique des locuteurs ordinaires. Les mots *bicyclette* et *camarade* ne sont pas neutres comme le laissent suggérer les dictionnaires de langue, ils devraient être marqués diachroniquement comme vieilliss, utilisés par des personnes issues d'une catégorie d'âge plus avancé.

2.2. LES MOTS MARQUÉS DIATOPIQUEMENT SONT-ILS EMPLOYÉS DANS UN LIEU PRÉCIS ?

Après les mots marqués diachroniquement, analysons si les mots *chique*, *bonbon*, *déjeuner*, marqués diatopiquement comme des régionalismes, sont employés, conformément aux marques d'usage fournies par les dictionnaires et à la perception socio-pragmatique des locuteurs, uniquement en Belgique (et particulièrement à Liège) pour les deux premiers et en Belgique ainsi qu'en Suisse pour le troisième.

Lieu / Mot testé	chique	bonbon	déjeuner	téléphone portable
Bruxelles-Capitale	1	0	0	0
Liège	35	34	32	10
Namur	0	0	2	1
Hainaut	1	1	1	0
Luxembourg (BE)	0	0	3	2
Luxembourg (LU)	0	0	0	1
France	0	0	1	8
Suisse	0	0	3	1
Total A	37	35	42	23
Total B	48	73	53	165

Comme le montrent les données du tableau, ceci est effectivement le cas. Néanmoins, il est à noter qu'un répondant français estime employer plus fréquemment *déjeuner* que *petit-déjeuner*. Ceci

⁹¹ Six personnes âgées entre 46 et 60 ans estiment également employer plus couramment le verbe *kiffer* que le verbe *apprécier*. La connotation socio-pragmatique de *kiffer* (mot moderne) fournit ainsi des informations, non pas sur l'âge du locuteur censé être issu d'une plus jeune génération, mais sur la pratique langagière de ce locuteur qui adopte un vocabulaire moderne et donc indirectement tout de même sur le locuteur, qui veut "parler comme un jeune". Le choix du synonyme parfait a ainsi des enjeux sociaux importants.

⁹² Il s'agit du seul répondant canadien sur les 227 répondants de l'enquête.

rejoint ce qui a été annoncé brièvement dans le troisième chapitre de ce mémoire (cf. chap.3/ I. B. 2.1.3.2.) : un locuteur n'adopte pas essentiellement la variante correspondant à l'aire géographique dont il provient. On le remarque d'ailleurs avec *téléphone portable*, que certains Belges estiment employer plus fréquemment que la variante synonymique belge *GSM*⁹³.

2.3. LES MOTS MARQUÉS DIASTRATIQUEMENT SONT-ILS EMPLOYÉS PAR UNE CERTAINE CATÉGORIE SOCIO-CULTURELLE ?

La variation diachronique est corrélée aux classes d'âge des locuteurs et la variation diatopique à leur lieu d'habitation, c'est-à-dire, à des variables relativement faciles à définir et à délimiter. En revanche, la variation diastratique est corrélée aux groupes sociaux auxquels appartiennent les locuteurs. Il n'est cependant pas aisé de délimiter avec exactitude de quel groupe socio-culturel est issu un individu, mis à part en tenant compte de son sexe, de son niveau de formation et de son statut professionnel.

Nous avons donc testé le profil des individus utilisant plus fréquemment les cinq mots marqués sur l'axe diastratique dans les dictionnaires de langue, et plus précisément quatre mots marqués *populaires* (*godasse*, *clamser*, *bagnole* et *bouffer*) et un mot marqué *technique* (*rhinite*).

Le facteur sexe ne fait pas véritablement ressortir de tendance, étant donné qu'il y a autant de femmes que d'hommes qui recourent à ces mots⁹⁴.

Sexe / Mot testé	godasse	clamser	bagnole	bouffer	rhinite
Femme	6	4	11	6	0
Homme	6	2	6	3	2
Total A	12	6	17	9	2
Total B	123	126	170	75	71

En tenant compte des deux statuts professionnels les plus représentés par les 227 répondants de l'enquête, on constate que les employés ont plus tendance à utiliser des mots marqués diaphasiquement que les étudiants.

Statut professionnel/ Mot testé	godasse	clamser	bagnole	bouffer	rhinite
employé	6	4	11	4	1
ouvrier	1	0	0	0	0
étudiant	1	1	2	3	1
indépendant	1	0	2	1	0
retraité	2	0	1	0	0

⁹³ Nous avons eu le retour d'une répondante suisse qui nous a précisé qu'elle avait répondu utiliser plus fréquemment *téléphone portable*, mais en réalité elle emploie le mot *natel*, régionalisme suisse.

⁹⁴ Il faut prendre en considération que les femmes sont plus nombreuses à avoir répondu au questionnaire et qu'il est donc logique qu'elles soient plus représentées (73% de femmes et 27% d'hommes).

sans emploi	1	1	1	1	0
Total A	12	6	17	9	2
Total B	123	126	170	75	71

Enfin, en ce qui concerne le facteur du niveau de formation des individus, on remarque que les universitaires recourent en moins grand nombre aux mots populaires, mais ce sont eux, par contre, qui emploient le mot technique *rhinite*.

Niveau de formation/ Mot testé	godasse	clamser	bagnole	bouffer	rhinite
enseignement secondaire	4	1	2	4	0
enseignement supérieur de type court (3 ans)	5	3	12	4	0
enseignement supérieur de type long (5 ans)	3	2	3	0	2
Doctorat	0	0	0	1	0
Total A	12	6	17	9	2
Total B	123	126	170	75	71

Le groupe socio-culturel auquel appartiennent les individus qui emploient *rhinite* est relativement clair. Il était d'ailleurs facile pour les répondants d'affirmer que *rhinite* et *rhume* n'étaient pas employés par les mêmes groupes socio-culturels (cf. II. B. 2.1.). Pour *godasse*, *clamser*, *bagnole* et *bouffer*, on se demande finalement ce que signifie la marque *populaire* que les dictionnaires de langue leur attribuent, étant donné que les individus ayant répondu les employer couramment ne sont pas issus du peuple à proprement parler⁹⁵, leurs profils étant assez hétéroclites. Pourtant, comme mis en évidence précédemment (cf. II. B. 2.1.), les répondants ressentent généralement que ces mots ne sont pas utilisés par les mêmes groupes socio-culturels. Ceci peut s'expliquer en adoptant le point de vue de Glessgen et Schøsler (2018), qui envisagent l'axe diastratique d'une manière intéressante. Selon ces linguistes (2018 : 24), l'axe diastratique reflète « la variation liée au paramètre abstrait du prestige linguistique ». *Rhinite* est ainsi perçu comme un mot technique donc doté d'un **prestige linguistique élevé**, au contraire de *godasse*, *clamser*, *bagnole* et *bouffer*, perçus comme des mots populaires, c'est-à-dire de **prestige linguistique faible**.

2.4. LES MOTS MARQUÉS DIAPHASIQUEMENT SONT-ILS EMPLOYÉS PAR UN CERTAIN PROFIL DE LOCUTEUR ?

Pour clôturer ce point, qui tente d'expliquer la pratique langagière des répondants à la lumière de leurs informations personnelles, nous avons voulu savoir si les mots marqués diaphasiquement – c'est-à-dire non corrélés à des variables personnelles telles que l'âge, le lieu

⁹⁵ C'est-à-dire, défini comme les couches plus modestes de la société.

d'habitation, le niveau de formation, mais au contexte de communication dans lequel se trouve le locuteur – sont utilisés par un certain profil de locuteur.

Le test a été réalisé (cf. annexe 13) sur les mots de registre familier *veinard*, *bouquin* et *job*, ainsi que sur l'adjectif *fortuné* de registre littéraire, et ce, en analysant les cinq données personnelles (sexe, âge, lieu d'habitation, niveau de formation et statut professionnel) des répondants ayant privilégié l'usage de ces mots par rapport à leur correspondant synonyme neutre.

À l'issue de ce test, il est à noter que ces mots marqués diaphasiquement ne sont pas employés par un sexe, un niveau de formation ou un statut professionnel prédominant (*veinard* est, par exemple, utilisé par tous les statuts professionnels). On remarque, par contre, que ce sont majoritairement des personnes âgées entre 46 et 60 ans qui emploient fréquemment *veinard* et *bouquin*, et généralement plutôt des jeunes de 15-30 ans qui emploient *job* (ainsi que le percevaient certains répondants, qui considéraient que *job* et *travail* n'étaient pas employés par les mêmes générations). Enfin, l'adjectif *fortuné* est utilisé par deux tranches d'âge bien distinctes, deux personnes âgées entre 15 et 30 ans et une personne de plus de 60 ans. Cependant, l'emploi de cet adjectif par les deux jeunes individus pourrait ne pas être corrélé à leur âge, mais plutôt à leur lieu d'habitation, la Suisse.

Ces mots, en plus d'être marqués diaphasiquement, peuvent être marqués sur un autre axe de variation, étant donné qu'ils sont adoptés par un certain profil de locuteurs et donc corrélés à d'autres variables telles que l'âge ou le lieu d'habitation. Nous en revenons ainsi à la réflexion faite précédemment sur l'inconséquence des marques d'usage lexicographiques.

Tous les commentaires, qui viennent d'être émis concernant l'emploi des mots marqués sur les différents axes diasystématiques, illustrent le fait que la pratique langagière des individus peut s'expliquer, en partie, en établissant des relations avec leurs données personnelles. Cette pratique langagière change, bien entendu, à mesure que l'individu prend de l'âge, évolue professionnellement et côtoie d'autres groupes socio-culturels.

III. LES APPORTS DE L'ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE

Les réponses aux différentes questions de l'enquête ayant toutes été analysées, nous prendrons un peu de hauteur pour observer ce qu'a apporté cette enquête sociolinguistique à ce mémoire.

Tout d'abord, l'étape d'élaboration de l'enquête et plus particulièrement, la phase de construction du corpus a permis de mettre en pratique les modèles que nous énoncions de manière théorique dans les trois premiers chapitres de ce mémoire. En utilisant trois dictionnaires de langue (*PR*, *PL* et *TLFi*), nous avons appliqué le modèle relationnel de Zufferey et Moeschler (2012) pour 30 couples de synonymes parfaits⁹⁶ (*cf.* annexe 5) ainsi que le modèle d'analyse sémique pour 10 couples de synonymes approximatifs (*cf.* annexe 6). Nous avons ainsi montré qu'il existait de nombreux couples de synonymes parfaits en langue, qui pouvaient se définir exactement de la même manière. Nous avons, cependant, relevé le manque d'unification dans les définitions fournies par les dictionnaires de langue.

La première question, liée à la problématique d'existence d'une synonymie parfaite, a permis de pratiquer le test de l'expérience parlée du sens⁹⁷ (Tamba, 1988 : 80) auprès de locuteurs ordinaires, notamment sur 12 couples de synonymes déjà construits par divers linguistes (*cf.* chap.4/ II. A. 2.1.2.1.). D'une part, cela a permis d'apporter un appui aux propos de Kleiber (2009), étant donné que le linguiste postulait que les couples *vélo/ bicyclette* et *voiture/ automobile* pouvaient être considérés comme des synonymes parfaits, ce que les répondants confirment à 85% et 80%. D'autre part, cela a permis d'invalider les propos de Petit (2005) – pour qui les couples *voiture/ bagnole* et *chaussure/ godasse* ne devaient pas être considérés comme des couples de synonymes parfaits –, étant donné que les répondants ont majoritairement estimé qu'ils avaient exactement le même sens (à 75% pour *voiture/ bagnole* et à 54% pour *chaussure/ godasse*). On a ainsi pu constater que les répondants ne tiennent pas compte des valeurs signifiantes socio-pragmatiques attachées aux unités lexicales lorsqu'ils évaluent leur degré de proximité sémantique, autrement dit, lorsqu'ils évaluent si ces unités lexicales sont synonymes parfaits. Preuve que la perception socio-pragmatique associée à ces unités ne doit pas intervenir dans l'établissement de leur relation synonymique et que c'est bien le sens lexical qui doit être au centre de l'interrogation synonymique.

La deuxième question de l'enquête a permis de mettre en évidence que les locuteurs ordinaires percevaient régulièrement des différences socio-pragmatiques entre les mots estimés de même sens dénotatif. On a, néanmoins, remarqué une difficulté à identifier de temps en temps l'axe de variation sur lequel ces mots se répartissent, en raison du fait que la distinction entre les

⁹⁶ L'enquête pourrait néanmoins être réalisée sur un autre corpus de synonymes parfaits, afin de confirmer ou de remettre en question les conclusions faites sur le corpus construit.

⁹⁷ Rappel : pour affirmer que deux mots sont synonymes, on recourt à notre expérience parlée, en disant « tel mot a le même sens que tel autre » (Tamba, 1988 : 80).

quatre axes de variation n'est parfois pas évidente, comme le soulignait Coseriu (1998). En outre, cette deuxième question a permis de rendre compte que la perception socio-pragmatique différait quelquefois des marques d'usage renseignées dans les dictionnaires de langue, souvent imprécises et inconséquentes. La langue varie constamment et les marques d'usage lexicographiques devraient donc être réenvisagées au fil des années. Nous sommes consciente, cependant, que la tâche se révèle fastidieuse.

Enfin, avec l'analyse des réponses fournies à la dernière question de l'enquête, on a pu observer que les synonymes marqués, en particulier sur les axes diachronique et diatopique, sont employés par un certain profil de locuteurs, conformément aux marques d'usage lexicographiques et/ou à la perception socio-pragmatique des locuteurs ordinaires. En employant ces mots marqués, les locuteurs affirment leur identité sociale et illustrent par la même occasion l'utilité des synonymes parfaits. Ces exemples concrets d'emplois réels ont permis d'illustrer les affirmations tenues dans la partie théorique de ce mémoire.

L'existence d'une synonymie parfaite, que nous avons tenté de montrer par une approche théorique dans les chapitres précédents, nous semble avoir été confirmée par cette enquête sociolinguistique, mais également nuancée. Les synonymes parfaits ne sont pas uniquement les mots lexicaux de même sens dénotatif et de connotations socio-pragmatiques différentes, comme l'affirme de façon trop radicale Dostie (2018), étant donné que nous avons rencontré des couples de mots neutres (comme *décéder/ mourir*) qui présentent une identité de sens dénotatif.

CONCLUSION GÉNÉRALE

I. EXISTE-T-IL DES SYNONYMES PARFAITS ?

Suite à la lecture de l'article de Georges Kleiber (2009) et de l'ouvrage de Gaétane Dostie (2018), ce mémoire avait pour ambition d'examiner s'il existait des synonymes parfaits et si ces derniers étaient particulièrement les mots lexicaux de même sens dénotatif, qui se différencient par une connotation socio-pragmatique, comme *voiture* (neutre)/ *bagnole* (populaire) ou *belle-fille* (neutre)/ *bru* (vieilli).

Pour atteindre cet objectif, nous avons entrepris un parcours théorique et pratique.

Sur le plan théorique, il a fallu, dans un premier temps, définir la notion même de synonymie. En partant de la définition consensuelle fournie par Irène Tamba (1988 : 79), des précisions ont été apportées sur chaque membre de cette définition, comme par exemple, la partie « identité de sens », attribuée communément à la synonymie parfaite, qui doit être comprise comme une « identité de sens dénotatif ». Ces précisions ont permis de mettre clairement en évidence les propriétés définitoires de cette relation sémantique particulière et de présenter une définition, complète et non ambiguë, dont la première partie (« relation de similitude graduable de sens dénotatif ») insinue qu'il existe à la fois des synonymes parfaits ayant une identité de sens dénotatif et des synonymes approximatifs ayant une proximité de sens.

L'existence d'une synonymie parfaite, définie comme une identité de sens dénotatif, a fait couler beaucoup d'encre. Il a donc fallu, dans un second temps, présenter les arguments avancés par les défenseurs d'une synonymie exclusivement approximative ainsi que les arguments énoncés par les défenseurs de l'existence d'une synonymie parfaite, dans le but de se servir, ensuite, de l'ensemble de ces arguments pour exposer notre positionnement sur la question.

Sous l'influence de l'argument socio-pragmatique de Dostie (2018), l'attention a été centrée sur une éventuelle synonymie parfaite pouvant exister au sein des mots lexicaux qui se répartissent sur les différents axes de variation, c'est-à-dire au sein des mots qui présentent des connotations socio-pragmatiques différentes relatives à la diachronie courte, à la diatopie, à la diastratie et à la diaphasie. Repousser les différents arguments (sémantique, sémiotique et syntaxique) habituellement soutenus contre l'existence de synonymes parfaits a nécessité un détour du côté des notions de sens dénotatif, de connotation sémantique, de connotation socio-pragmatique, de variation linguistique, de mot neutre et de mot marqué.

Au terme de ce parcours théorique, nous sommes arrivée à la conclusion que les couples de mots lexicaux qui se distinguent par une connotation socio-pragmatique peuvent être considérés comme des synonymes parfaits, puisqu'ils ont *a priori*, au vu de leurs définitions lexicographiques, le même sens dénotatif. Étant donné que la synonymie se situe avant tout sur le plan du sens dénotatif – propriété définitoire fondamentale de cette relation sémantique dont beaucoup de linguistes ne tiennent pas suffisamment compte –, les connotations socio-pragmatiques attachées à ces mots lexicaux ne doivent pas intervenir dans l'établissement de leur relation synonymique. En revanche, ces connotations permettent de montrer que ces synonymes parfaits respectent le principe structural, qui veut qu'à chaque différence de forme corresponde une différence de sens. Cette différence de sens ne se situe pas sur le plan lexical, comme pour les synonymes approximatifs se distinguant par un sème dénotatif accessoire, mais sur le plan socio-pragmatique. Au niveau syntaxique, ces synonymes parfaits peuvent commuter dans des contextes linguistiques minimaux sans changer la signification de l'énoncé – une des propriétés définitoires de la synonymie –, mais par contre, ils ne commutent pas dans tous les contextes de communication et ne sont pas employés par tous les locuteurs, ce qui justifie leur utilité et légitime leur existence.

Une fois les bases théoriques de notre raisonnement posées, la question de l'existence de synonymes parfaits a été abordée sous une approche pratique, en réalisant une enquête sociolinguistique. Les objectifs de cette enquête étaient d'illustrer les affirmations tenues dans la partie théorique de ce mémoire au moyen d'exemples concrets d'emplois réels et de poser ainsi avec plus de certitude qu'il existe bien des couples de mots identiques sur le plan dénotatif, et que ceux-ci se répartissent sur les différents axes de variation. La réalisation de cette enquête a permis, en outre, de relever certaines faiblesses de la lexicographie générale concernant les marques d'usage assignées aux mots marqués.

Les réponses fournies par les 227 personnes interrogées semblent avoir prouvé partiellement notre développement théorique : il existe des synonymes parfaits et ceux-ci sont particulièrement les mots qui présentent des connotations socio-pragmatiques distinctes. Pour plusieurs raisons, cependant, il convient de rester prudent sur les résultats obtenus. Premièrement, il faut tenir compte du fait que les données recueillies sont représentatives d'un certain échantillon de la population francophone, les résultats obtenus auraient éventuellement pu être différents si l'enquête avait été conduite auprès d'un autre échantillon. Deuxièmement, l'enquête a été élaborée sur un corpus de 50 couples de mots, mais la réalisation de cette même enquête sur un autre corpus aurait peut-être pu aboutir à d'autres conclusions. Enfin, l'enquête

ayant été diffusée en juin 2019, il se pourrait que les données recueillies se révèlent différentes dans le futur. La langue et ses usages variant constamment, les connotations socio-pragmatiques attribuées aux mots du corpus de l'enquête pourraient changer. Par exemple, un mot marqué sur tel axe de variation pourrait devenir neutre, et inversement, ou être marqué sur un autre axe de variation.

II. UNE QUESTION EN AMÈNE D'AUTRES...

À l'issue de ce mémoire, il nous semble avoir apporté notre pierre à ce grand édifice qu'est la synonymie ; édifice composé de deux tours où sont logés respectivement des synonymes parfaits et des synonymes approximatifs. Alors que la plupart des linguistes s'attachent à renforcer les fondations de la tour des synonymes approximatifs, nous nous sommes efforcée à reconstruire, étape par étape, la tour des synonymes parfaits, que beaucoup de linguistes avaient tenté de démolir en lançant divers arguments pour justifier sa destruction.

La partie théorique de ce mémoire s'est particulièrement consacrée à l'étude des mots lexicaux de même sens dénotatif, qui se distinguent par leur répartition sur les axes de variation. Cependant, la partie pratique a envisagé également l'étude d'autres mots lexicaux, potentiellement synonymes parfaits, mais ne se différenciant pas par leur connotation socio-pragmatique. Nous avons, en effet, affirmé – par une analyse comparée des définitions lexicographiques ainsi que par l'évaluation du degré de similitude de sens dénotatif réalisée par les locuteurs ordinaires – l'identité de sens dénotatif de plusieurs couples de mots neutres, tels que *décéder/ mourir* ou *soudainement/ subitement*, dont les deux membres possèdent un marquage diasystématique faible. Nous avons ainsi abouti à une conclusion nuancée. Les mots lexicaux de même sens dénotatif et de connotation socio-pragmatique différente ne sont pas les seuls à pouvoir être considérés comme des synonymes parfaits.

Ceci montre donc l'existence des deux premiers types imaginables de relations synonymiques présentés par Dostie (2018 : 62-63) :

- (1) cas de synonymie où deux acceptions particulières de mots différents sont identiques au plan dénotatif, mais distincts au plan socio-pragmatique ;
- (2) cas de synonymie où deux acceptions de mots différents sont identiques aux plans dénotatif et socio-pragmatique.

Au contraire du cas de synonymie (1), le cas de synonymie (2) ne respecte pas le principe structural, qui affirme qu'à chaque différence de forme doit correspondre une différence de

sens. Comment justifier dès lors la réelle utilité des synonymes neutres – mis à part pour éviter la panne mémorielle et la répétition lexicale –, puisqu'ils peuvent être employés par n'importe quel locuteur et dans n'importe quel contexte de communication ? La question demeure ouverte.

Le cas de synonymie (2) peut également se remarquer avec des couples de mots où les deux membres présentent le même marquage diasystématique fort, comme *fric* et *pognon*, tous les deux de sens dénotatif identique et marqués *familiers* sur l'axe diaphasique dans les dictionnaires de langue. Nous ne nous sommes, cependant, pas penchée sur les mots lexicaux qui appartiennent au même axe de variation, mais comment expliquer la position classique (Bréal, 1921 [1897]) qui affirme que s'il doit y avoir synonymie parfaite, il doit alors y avoir une répartition de ces synonymes ? Une étude théorique approfondie de ce type de couples de mots, illustrant le cas de synonymie (2), pourrait, par conséquent, être envisagée afin de prolonger davantage les réflexions et analyses relatives à la relation de synonymie parfaite.

BIBLIOGRAPHIE

BALDINGER, K. (1984). *Vers une sémantique moderne*. Paris : Klincksieck.

- (1997). « Les synonymes (presque) parfaits existent : en argot ». *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. 41-49.

BAYLON, C. et FABRE, P. (1978). *La sémantique*. Paris : Nathan.

BENVENISTE, E. (1974) [1968]. « Structuralisme et linguistique ». *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard. 215-238.

- (1974) [1969]. « Sémiologie de la langue ». *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard. 43-66.
- (1974) [1970]. « L'appareil formel de l'énonciation ». *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard. 79-88.

BLOOMFIELD, L. (1933). *Language*. Londres : Allen & Unwin.

BOUTET, J et GADET, F. (2003). « Pour une approche de la variation linguistique ». *Le français d'aujourd'hui* 143. 17-24.

BOUVEROT, D. (2007). « La synonymie dans le TLF ». *Le Français moderne*. 7-14.

BRÉAL, M. (1921) [1897]. *Essai de sémantique. Science des significations*. Paris : Hachette.

CADIOT, P. (2009). « Couleur des mots ou synonymie ». *Pratiques* 141-142. 26-38.

CALVET, L.-J. (2013). *La sociolinguistique*. Paris : PUF.

CIGADA, S. (2009). « Le concept de synonymie entre « langue » et « parole ». *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 61. 13-29.

COSERIU, E. (1998). « Le double problème des unités "dia-s" ». *Les cahiers DIA. Études sur la diachronie et la variation linguistique* 1. 9-16.

- (2001). *L'homme et son langage*. Louvain : Sterling Peeters.

CUSIN-BERCHE, F. (1999). « Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique ». *Langage* 136. 5-26.

DANEL, K.-J. (1995). *Le phénomène de concurrence en français moderne*. Uppsala : Swedish Science Press.

DOSTIE, G. (2018). *Synonymie et marqueurs de haut degré*. Paris : Classiques Garnier.

DOUALAN, G. (2013). « La synonymie, relation d'équivalence, un artefact de la pensée ? ». *Équivalences*. 15-42.

- DUCHÁČEK, O. (1964). « Différents types de synonymes ». *Orbis* 13. 35–49.
- (1979). « Synonymie en terminologie ». *Etudes romanes Brno* X. 9-19.
- DUMARSAIS, C. (2011) [1730]. *Traité des Tropes*. Paris : Manucius.
- FERRARA-LÉTURGIE, A. (2010). *Les dictionnaires de synonymes : une typologie évoluant avec le temps*. Paris : Institut de Linguistique Française.
- (2015). « Présentation ». *Ela. Études de linguistique appliquée* 178. 141-142.
- FRANCARD M., GERON G., WILMET R. et WIRTH A. (2010). *Dictionnaire des belgicisms*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- FUCHS, C. (1996). *Les ambiguïtés du français*. Paris : Ophrys.
- GALISON, R. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
- GAUDIN, F. et GUESPIN, L. (2000). *Initiation à la lexicologie française*. Bruxelles : Duculot.
- GAUGER, H.M. (1972). *Zum Problem der Synonymie*. Tübingen : Tübinger Beiträge zur Linguistik.
- GIRARD, G. (abbé). (1736). *Les synonymes françois, leurs différentes significations et le choix qu'il faut faire pour en parler avec justesse*. Paris : Veuve d'Houry.
- GIRARDIN, C. (2003). « Polysémie des verbes et traitement argumental dans les dictionnaires du XVIIe siècle : le verbe 'cuire' ». *Polysémie et polylexicalité*. 131-142.
- GLESSGEN, M. et SCHØSLER, L. (2018). «_Repenser les axes diasystématiques : nature et statut ontologique ». *Repenser la variation linguistique : Actes du Colloque DIA IV à Zurich (12-14 sept. 2016)*. Strasbourg : ELiPHi. 11-52.
- GUIRAUD, P. (1954). *Les caractères statistiques du vocabulaire : essai de méthodologie*. Paris : PUF.
- HONESTE, M.-L. (2007.) « Entre ressemblance et différence : synonymie et cognition ». *Le Français moderne*. 160-174.
- HUYGUE, R. (2007). « Les noms de localisation spatiale face au problème de la synonymie ». *Interprétation: aspects sémantiques et pragmatiques : entre théorie et applications*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal. 85-103.
- IORDANSKAJA, L. et MEL'ČUK, I. « Connotation en sémantique et en lexicographie ». *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, Recherches lexico-sémantiques*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. 33-43.
- JALENQUES, P. (2009). « La synonymie en question dans le cadre d'une sémantique constructiviste ». *Pratiques* 141-142. 39-64.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1977). *La connotation*. Lyon : PUL.

- KLEIBER, G. (1997). « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? ». *Langage* 127. 9-37.
- (1999). *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
 - (2009). « La synonymie - "identité de sens" n'est pas un mythe ». *Pratiques* 141-142. 9-25.
- LEECH, G. (1981) [1974]. *Semantics The study of Meaning*. Middlesex : Penguin Books Ltd.
- LEHMANN, A. et MARTIN-BERTHET, F. (2018) [1998]. *Lexicologie : sémantique, morphologie, lexicographie*. 5^e édition. Paris : Armand Colin.
- LYONS, J. (1970). *Linguistique générale*. Paris : Larousse.
- MALMBERG, S. (1977). *Signes et symboles*. Paris : Picard.
- MARTIN, R. (1976). *Inférence, antonymie et paraphrase : éléments pour une théorie sémantique*. Paris : Klincksieck.
- (2014) [2002]. *Comprendre la linguistique*. Paris : PUF.
- MILNER, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- MOSÈS, S. (2001). « Émile Benveniste et la linguistique du dialogue ». *Revue de métaphysique et de morale* 32. 509-525.
- NYCKEES, V. (1998). *La sémantique*. Paris : Belin.
- PETIT, G. (2005). « Synonymie et dénomination ». *Linx* 52. 97-112.
- PICOCHÉ, J. (1993). *Didactique du vocabulaire français*. Paris : Nathan.
- POIRIER, C. (1995). « Les variantes topolectales du lexique français. Proposition de classement à partir d'exemples québécois ». *Le régionalisme lexical*. 13-56.
- POLGUÈRE, A. (2008). *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- POTTIER, B. (1974). *Linguistique générale*. Paris : Klincksieck.
- PRUVOST, J. (2015). « Vous avez dit *synonyme* ? Dans le dictionnaire ? ». *Ela. Études de linguistique appliquée* 178. 133-139.
- RÉCANATI, F. (1997). « La polysémie contre le fixisme ». *Langue française* 113. 107-123.
- REY-DEBOVE, J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Berlin : Walter De Gruyter.
- (1997). « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique ». *Langages* 128. 91-104.
- RÉZEAU, P. (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

- SAUSSURE (de), F. (2005) [1916]. *Cours de linguistique générale*. Genève : Arbre d'Or.
- SIKORA, D. (2009). « Arriver et venir – quand la deixis fait (et ne fait pas) la différence », *Pratiques* 141-142. 138-149.
- SIOUFFI, G. et VAN RAEMDONCK, D. (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Paris : Bréal.
- SWIGGERS, P. (2008). « L'économie (interne) de la synonymie : valeur et prix des mots chez Girard ». *Cahiers de lexicologie* 92. 51-68.
- TAMBA, I. (2005) [1988]. *La sémantique*. Paris : PUF.
- THIBAUT, A. (1998). « Le dialogue entre lexicographie générale et lexicographie différentielle illustré par l'exemple du DFSR ». *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*. Tubinge : Niemeyer. 893-905.
- ULLMANN, S. (1962). *Précis de sémantique française*. Berne : Francke.
- ZUFFEREY S. et MOESCHLER J. (2012). *Initiation à l'étude du sens : sémantique et pragmatique*. Paris : Sciences humaines éditions.

Les dictionnaires :

- Dictionnaire des synonymes* (2008). Paris : Hachette.
- Le Petit Larousse illustré 2017*. (2016). Paris : Larousse.
- Le Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>].
- REY, A. et REY-DEBOVE, J. (dir.). (2016). *Le Petit Robert de la langue française 2017*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- ROLLAND, J.-C. et PICOCHÉ, J. (2001). *Dictionnaire du français usuel*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

Les numéros de revues linguistiques portant sur la synonymie :

- BALIBAR-MRABTI, A. (dir.) (1997). « La synonymie ». *Langages* 128.
- BERLAN, F. et BOUVEROT, D. (dir.) (2007). « La synonymie en questions. Échanges entre les époques ». *Le français moderne*.
- BERLAN, F. et PRUVOST, J. (2008). « Synonymie et lexicographie (XVI^e – XXI^e siècles) ». *Cahiers de lexicologie* 92.
- MASSERON, C. et ECOLLEA, M. (dir.) (2009). « La synonymie ». *Pratiques* 141-142.
- FERRARA-LÉTURGIE, A. (dir.) (2015). « La synonymie : représentations et application ». *Ela. Études de linguistique appliquée* 178.

Les ouvrages pour élaborer une enquête par questionnaire :

GHIGLIONE, R. (1987). *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*. Paris : Dunod.

HAP, M. (1990). *L'enquête par questionnaire: une méthode de collectes de données*. Liège : APES.

JAVEAU, C. (1981) [1971]. *L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*. Bruxelles : Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles.

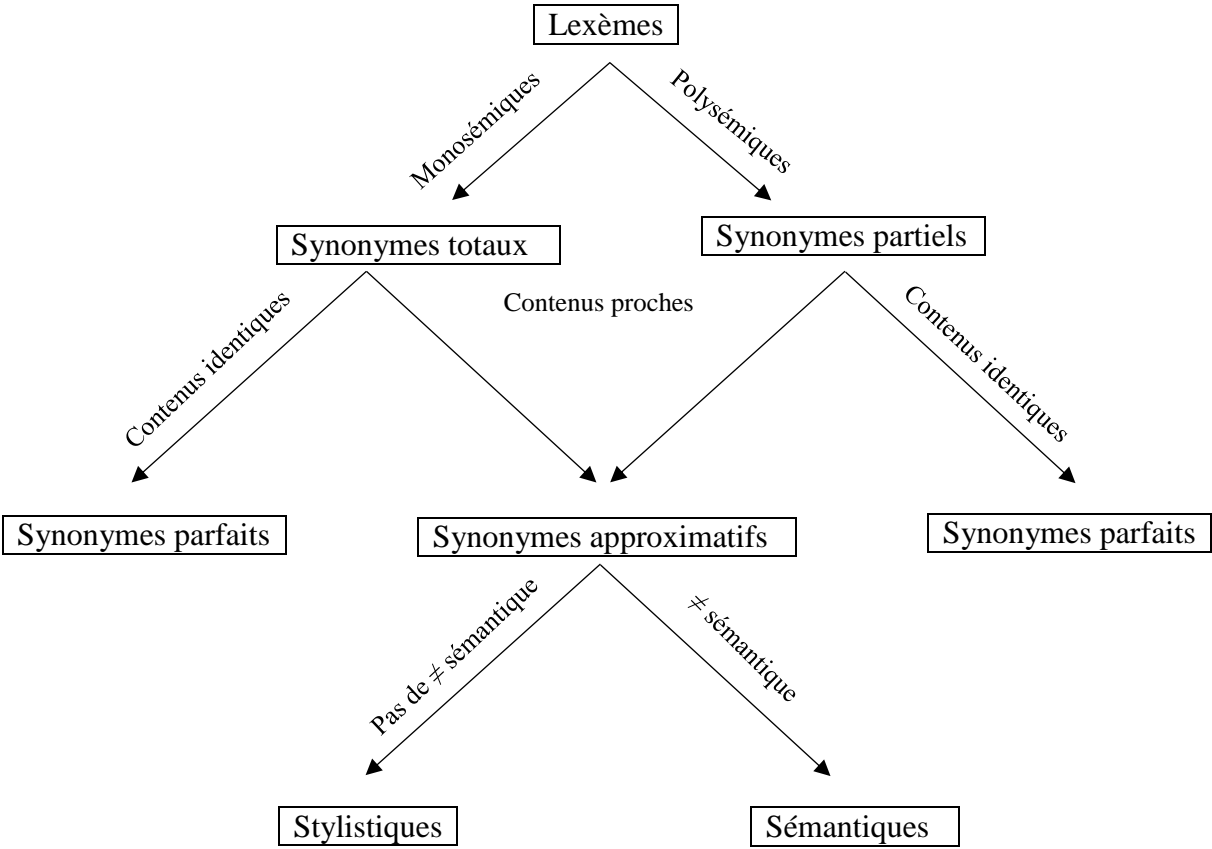
VILATTE, J. C. (2007). *Méthodologie de l'enquête par questionnaire*. Université d'Avignon : Laboratoire Culture & Communication.

INDEX DES NOTIONS

- acception, 17
allomorphie, 15
analyse sémique, 19, 20, 21, 22, 23, 28, 31, 47, 49, 84, 115
archiséme, 21
architecture de la langue, 60
argument sémantique, 3, 35, 37, 43, 45, 62, 64
argument socio-pragmatique, 35, 39, 41, 44
argument syntaxique, 35, 39, 45, 70
arguments sémiotiques, 23, 35, 36, 64
axe syntagmatique, 26
commutation, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 37, 38, 39, 45, 61, 70, 71, 72, 74, 85
conception différentielle du sens, 19
conception référentielle du sens, 19, 24
connotation sémantique, 3, 49, 50, 51, 63
connotation socio-pragmatique, 3, 5, 46, 49, 51, 52, 56, 61, 63, 65, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 77, 94, 97, 99, 116
contexte assimilateur, 31, 71
contexte de communication, 50, 53, 55, 66, 67, 68, 74, 114
contexte différenciateur, 31, 47, 71
co-texte, 26
définition par inclusion, 24, 28
dénomination, 2, 9, 11, 13, 14, 19, 40, 46, 51, 56, 57, 64, 66, 67, 68, 70
dénomination multiple, 25
diasystème, 53
dictionnaire distinctif, 33
discours, 18
énoncé analytique, 40, 47, 58, 84
expérience parlée du sens, 29, 30, 31, 115
fonction énonciative, 16, 51, 62, 118
idiolecte, 53
inférence, 30
langue, 18
le sémantique, 11
linguistique structurale, 12, 36
marques lexicographiques d'usage, 55, 56, 58, 83, 103, 105, 106, 110, 111.
modèle relationnel, 28
mot, 2, 8, 9, 11
mot lexical, 2, 9, 10, 13, 18
mot marqué, 55, 105
mot neutre, 54, 105
motivation, 20
principe d'isomorphisme, 20
principe de biunivocité, 65
principe de l'arbitraire, 19
référent, 10, 14, 23, 24, 25, 27, 43, 46, 49, 50, 51, 63, 66, 67, 73
relation de signification, 12, 13, 14, 19, 23, 25, 28, 67, 70
relation logique d'équivalence, 16, 50
relation référentielle, 9, 12, 13, 14, 25, 70
sème dénotatif accessoire, 23, 31, 47, 48, 69, 70, 71, 80, 81, 84, 85, 94, 118
sème dénotatif principal, 48, 80, 118
séme, 21
sème, 21
sémiotique, 3, 11, 12, 13
sens dénotatif, 37, 46
sens lexical, 16, 18, 63
signe, 2, 9, 11, 12, 13, 14, 18, 19, 20, 23, 26, 35, 36, 46, 53, 66, 67, 68
signifiante, 11, 12, 18, 49
signifiant, 20
signifié, 20
similitude graduable du sens dénotatif, 16, 46
statut morphosyntaxique, 2, 7, 8, 14, 15, 27
structure de la langue, 60
synonymie approximative, 17, 18, 23, 31, 33, 47, 48, 65, 69, 70, 71, 85, 93, 94
synonymie en langue, 28
synonymie en discours, 29, 30
synonymie parfaite, 2, 3, 2, 3, 4, 7, 8, 23, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 49, 51, 52, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 70, 73, 77, 78, 79, 80, 82, 86, 89, 91, 93, 94, 99, 115, 116, 117
système interprétant, 11
unité grammaticale, 9
unité indexicale, 10
univers de langue, 65
univers discursif, 65
valeur, 20
variation diachronique, 39, 53, 56, 100, 110, 112
variation diaphasique, 39, 53, 58, 101, 105, 114
variation diastratique, 39, 53, 58, 101, 105, 112
variation diatopique, 39, 53, 57, 100, 112
variation libre, 15
variation linguistique, 3, 43, 52, 53, 56, 59, 63, 79, 120, 121

ANNEXES

ANNEXE 1 : CONCEPTION SCHEMATIQUE DE LA SYNONYMIE SELON DUCHÁČEK



ANNEXE 2 : QUESTIONS SUR LES INFORMATIONS PERSONNELLES

Q1 Quel est votre sexe ?

- Femme
- Homme

Q2 Dans quelle tranche d'âge décrite ci-dessous vous situez-vous ?

- moins de 15 ans
- 15 - 30 ans
- 31 - 45 ans
- 46 - 60 ans
- plus de 60 ans

Q3a Dans quel pays habitez-vous ?

- Belgique
- France
- Suisse
- Autre pays

Q3b Quel est votre code postal ?

- Code postal : _____

Q4 Quel est votre niveau de formation ?

- enseignement primaire
- enseignement secondaire
- enseignement supérieur de type court (3 ans)
- enseignement supérieur de type long (5 ans)
- doctorat
- autre : _____

Q5 Quel est votre statut professionnel ?

- employé
- ouvrier
- indépendant
- sans emploi
- retraité
- étudiant
- autre : _____

ANNEXE 3 : QUESTIONS SUR LE PROBLÈME ÉTUDIÉ

Q6 Évaluez la plus ou moins grande similitude de sens de chacun des couples de mots suivants:

- 0 : ils n'ont pas du tout le même sens, je les définis **différemment**.
- 1 : ils ont une nuance de sens, je les définis **quasiment** de la même manière.
- 2 : ils ont le même sens, je les définis **exactement** de la même manière.

	0	1	2
chaussure / godasse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
manger / gueuletonner	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
policier / keuf	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
livre / journal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mourir / clamser	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
cependant / nonobstant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
bête / stupide	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
veinard / cocu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
courtiser / draguer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
copain / ami	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
rhume / rhinite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
vélo / voiture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
chique / bonbon	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
bagnole / moto	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
GSM / téléphone portable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
kiffer / apprécier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

pète-cul / prétentieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
autrefois / cependant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
voiture / automobile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
chanceux / veinard	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
rouge / pourpre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
bru / belle-fille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
policier / espion	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
déjeuner / petit-déjeuner	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
flic / policier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
livre / bouquin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
aimer / apprécier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
séduire / draguer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
décéder / mourir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
veinard / heureux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
bagnole / voiture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
inopinément / soudainement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
fortuné / chanceux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
âgé / vieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
bonbon / biscuit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
manger / bouffer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

taf / boulot	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
prétentieux / égocentrique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
soudainement/ subitement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
choir / tomber	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mourir / périr	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
bicyclette / vélo	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ami / camarade	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
déjeuner / grossir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
travail / job	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
migraine / rhume	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
idiot / débile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
copain / camarade	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
godasse / bonnet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
bois / forêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q7 Ressentez-vous une différence entre les mots [**chaussure** et **godasse**]¹ (plusieurs réponses possibles) ?

- Ils ne sont pas utilisés dans les mêmes **registres de communication** (familier, soutenu, etc.).
- Ils ne sont pas utilisés par les mêmes **générations**.
- Ils ne sont pas utilisés dans les mêmes **lieux** (différents pays, différentes régions, en ville, à la campagne, etc.).
- Ils ne sont pas utilisés par les mêmes **groupes socio-culturels** (milieu populaire, argot professionnel, etc.).
- Autre différence : _____
- Je ne ressens aucune différence.

Q8 Parmi les couples de mots suivants, quel mot utilisez-vous le plus fréquemment ?

Chaussure ou godasse ?²

- chaussure
- godasse

¹ Cette question se répète autant de fois que l'individu interrogé a coché « 2 » dans le tableau de la question précédente (Q6). Ainsi, la Q7 se modifie sur la partie de l'énoncé concernant le couple de mots sur lequel porte la question. Ce couple de mots est celui pour lequel le répondant a estimé que les deux mots avaient le même sens, qu'il les définissait de la même manière.

² À la différence de la Q7, la Q8 est posée pour les couples de synonymes parfaits et de synonymes approximatifs cochés « 2 » à la Q6, mais pas pour les couples de non synonymes cochés « 2 ».

ANNEXE 4 : CORPUS DE L'ENQUÊTE

Couples de synonymes parfaits	Couples de synonymes approximatifs	Couples de mots non synonymes
<ol style="list-style-type: none"> 1. chaussure/ godasse 2. policier/ keuf 3. mourir/ clamser 4. cependant/ nonobstant 5. bête/ stupide 6. courtiser/ draguer 7. rhume/ rhinite 8. chique/ bonbon 9. bicyclette/ vélo 10. GSM/ téléphone portable 11. kiffer/ apprécier 12. pète-cul/ prétentieux 13. voiture/ automobile 14. chanceux/ veinard 15. bru/ belle-fille 16. déjeuner/ petit-déjeuner 17. flic/ policier 18. livre/ bouquin 19. décéder/ mourir 20. bagnole/ voiture 21. bonbon/ biscuit 22. manger/ bouffer 23. taf/ boulot 24. soudainement/ subitement 25. choir/ tomber 26. travail/ job 27. idiot/ débile 28. copain/ camarade 29. fortuné/ chanceux 30. âgé/ vieux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. manger/ gueuletonner 2. veinard/ cocu 3. copain/ ami 4. rouge/ pourpre 5. aimer/ apprécier 6. séduire/ draguer 7. bois/ forêt 8. mourir/ périr 9. ami/ camarade 10. soudainement/ inopinément 	<ol style="list-style-type: none"> 1. vélo/ voiture 2. bagnole/ moto 3. godasse/ bonnet 4. autrefois/ cependant 5. policier/ espion 6. livre/ journal 7. veinard/ heureux 8. prétentieux/ arrogant 9. migraine/ rhume 10. déjeuner/ grossir

ANNEXE 5 : ANALYSE APPROFONDIE DES SYNONYMES PARFAITS DU CORPUS

1) Chaussure / godasse

	<i>Le Petit Robert 2017</i>	<i>Le Petit Larousse illustré 2017</i>	<i>TLFi</i>
chaussure	n. f. COUR. Chacun des deux objets fabriqués protégeant le pied, à semelle résistante, et qui couvre le pied sans monter plus haut que la cheville.	n. f. Article d'habillement ou de protection, en cuir ou en matières synthétiques, qui recouvre le pied.	n. f. Objet fabriqué à partir de divers matériaux souples (cuir, peau, toile, matières synthétiques) et selon différents procédés d'assemblage pour recouvrir et protéger le pied.
godasse	n. f. FAM. Chaussure.	n. f. FAM. Chaussure.	n. f. POP. Chaussure.

2) policier / keuf

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
policier, ière	n. Personne qui appartient à un service de police (agent de police, commissaire, etc.)	n. Membre de la police.	n. Personne qui appartient plus particulièrement à un service de police.
keuf	n. m. FAM. Agent de police, policier.	n. m. FAM. Policier.	/

3) mourir / clamser

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
mourir	v. intr. Cesser de vivre, d'exister, d'être.	v. intr. Cesser de vivre ou être sur le point de cesser de vivre.	v. intr. Cesser d'exister, perdre la vie.
clamser	v. intr. POP. Mourir.	v. intr. POP. Mourir.	v. intr. ARG. POP. Mourir.

4) cependant / nonobstant

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
cependant	adv. (Exprime une restriction, une opposition).	adv. Marque une opposition, une restriction.	adv. Exprime l'opposition.
nonobstant	adv. VIEILLI > cependant, néanmoins.	adv. LITTÉR. Sans se laisser arrêter par ce qui va contre ; en dépit de, cependant.	adv. Néanmoins, cependant.

5) bête / stupide

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
bête	adj. (personnes) Qui manque d'intelligence, de jugement.	adj. Qui manque d'intelligence ; sot, stupide.	adj. Qui manque d'intelligence.
stupide	adj. Qui est atteint d'une sorte d'inertie mentale, qui a peu d'intelligence ou de sensibilité.	adj. Qui manque d'intelligence, de jugement, de réflexion.	adj. Qui est habituellement dénué d'intelligence, qui présente une grande lourdeur d'esprit, une grande inertie.

6) courtiser / draguer

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
courtiser	v. tr. Faire la cour à (une femme), chercher à plaire.	v. tr. VIEILLI Faire la cour à une femme ; rechercher ses faveurs.	v. tr. Faire la cour à une femme en l'entourant de prévenances flatteuses et assidues.
draguer	v. tr. FAM. Chercher à lier connaissance avec (qqn) en vue d'une aventure. PAR EXT. Faire la cour à.	v. tr. FAM. Aborder quelqu'un, tenter de le séduire pour aboutir à une aventure.	v. tr. Entrer en relation pour nouer une aventure galante.

7) rhume / rhinite

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
rhume	n. m. Inflammation aiguë de la muqueuse nasale.	n. m. Inflammation de la muqueuse des voies respiratoires, en particulier des fosses nasales.	n. m. Inflammation des muqueuses des voies respiratoires accompagnée généralement de toux, d'enrouement, et parfois de fièvre.
rhinite	n. f. MÉD. Inflammation aiguë de la muqueuse des fosses nasales.	n. f. Inflammation de la muqueuse des voies respiratoires, en particulier des fosses nasales.	n. f. Inflammation de la muqueuse nasale.

8) chique / bonbon

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
chique	n. f. RÉGION. (Nord, Belgique) Bonbon à sucer, gomme à mâcher.	n. f. BELGIQUE. Bonbon à sucer ou à mâcher.	n. f. RÉGION. BELGIQUE. Bonbon (acidulé).
bonbon	n. m. Petite friandise, de consistance ferme ou dure, faite de sirop	n. m. 1. Confiserie, friandise, plus ou moins dure, sucrée et aromatisée.	n. m. Petite friandise à base de sucre aromatisé et généralement coloré,

	aromatisé et parfois coloré.		de consistance relativement dure.
--	------------------------------	--	-----------------------------------

9) bicyclette / vélo

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
bicyclette	n. f. Appareil de locomotion formé d'un cadre portant à l'avant une roue directrice commandée par un guidon et, à l'arrière, une roue motrice entraînée par un système de pédalier.	n. f. Vélocipède à deux roues, dont la roue arrière est motrice.	n. f. Véhicule à deux roues de même diamètre montées sur cadre, dont l'une, à l'avant, commandée par un guidon, est directrice tandis que l'autre, à l'arrière, entraînée par un système de pédalier actionné par une seule personne, est motrice.
vélo	n. m. Bicyclette.	n. m. FAM. Bicyclette.	n. m. Synon. fam. de <i>bicyclette</i> , <i>célérierifère</i> , <i>cycle</i> , <i>draisienne</i> , <i>petite reine*</i> , <i>vélocifère</i> , <i>vélocipède</i> .

10) GSM / téléphone portable

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
GSM	n. m. (Belgique, Luxembourg) Téléphone portable.	n. m. BELGIQUE. Téléphone portable.	/
téléphone (portable)	n. m. Appareil constitué d'un combiné microphone-récepteur qui repose sur un support ou une base (<i>téléphone fixe</i> , <i>téléphone sans fil</i>) ou qui est autonome (<i>téléphone portable</i> , <i>mobile</i>).	n. m. Appareil téléphonique.	n. m. Dispositif composé d'un émetteur et d'un récepteur reliés par un circuit électrique avec ou sans fils, destiné à la transmission de signaux sonores ou de sons émis par une source quelconque et permettant en particulier une conversation entre deux interlocuteurs éloignés.

11) kiffer / apprécier

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
kiffer	v. tr. Apprécier, aimer bien (qqn, qqch.).	v. tr. Apprécier, aimer.	/
apprécier	v. tr. Porter un jugement favorable sur.	v. tr. Estimer quelqu'un, quelque chose, en faire cas, lui	v. tr. Porter un jugement favorable sur une personne ou une

		reconnaître du mérite, des qualités.	chose, en reconnaître la valeur, la qualité, l'importance.
--	--	--------------------------------------	--

12) pète-cul / prétentieux

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
pète-cul ¹	/	/	/
prétentieux	adj. Qui estime avoir de nombreuses qualités, des mérites, qui affiche des prétentions excessives.	adj. Qui estime, par vanité, avoir une certaine supériorité, qui cherche à se mettre en valeur pour des qualités qu'il n'a pas.	adj. Qui s'estime supérieur, qui cherche à se faire valoir par des outrances ridicules.

13) voiture / automobile

	<i>Le Petit Robert</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
voiture	n. f. Véhicule automobile.	n. f. Automobile.	n. f. Véhicule automobile servant à transporter un nombre réduit de personnes ou des objets de faible encombrement.
automobile	n. f. TECHN. ou ADMIN. (On dit couramment <i>voiture</i> , <i>auto</i>) Véhicule routier à quatre roues (ou plus), progressant de lui-même à l'aide d'un moteur, à l'exclusion des grands véhicules utilitaires (camions) et de transport collectif (autobus, autocar).	n. f. Véhicule routier léger, à moteur, génér. à quatre roues, pour le transport des personnes.	n. f. Véhicule se déplaçant sous l'action du moteur dont il est muni et utilisé pour transporter le conducteur seul ou accompagné d'un ou plusieurs passagers.

14) chanceux / veinard

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
chanceux, euse	adj. Favorisé par la chance, qui a de la chance.	adj. Qui a de la chance.	adj. Qui a de la chance, qui est favorisé par le sort.
veinard	adj. FAM. Qui a de la veine.	adj. FAM. Qui a de la veine, chanceux.	adj. FAM. (Celui, celle) qui a de la chance, de la veine.

¹ *Dictionnaire des belgicisms* : pète-cul : adj. FAM. Prétentieux ; qui se prend très au sérieux.

15) bru / belle-fille

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
bru	n. f. VIEILLI ou RÉGION. Belle-fille.	n. f. VIEILLI ou RÉGION. Épouse du fils.	n. f. [Par rapport au père ou à la mère] La femme du fils.
Belle-fille	n. f. La femme d'une personne, par rapport aux parents de celle-ci.	n. f. Femme du fils.	n. f. [Relativement au père et à la mère] L'épouse d'un fils.

16) déjeuner / petit-déjeuner

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
déjeuner	n. m. VIEILLI ou RÉGION. (Nord ; Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda) Repas du matin. ²	n. m. BELGIQUE, QUÉBEC, SUISSE. Repas du matin, petit-déjeuner.	n. m. VX., RÉGION. Repas léger que l'on prend le matin au lever.
petit-déjeuner	n. m. Repas du matin, le premier de la journée.	n. m. Premier repas pris le matin.	/

17) flic / policier

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
flic	n. FAM. Agent de police et PAR EXT. Policier.	n. POP. Agent de police.	n. POP. et FAM. Policier.
policier, ière	n. Personne qui appartient à un service de police (agent de police, commissaire, etc.).	n. Membre de la police.	n. Personne qui appartient plus particulièrement à un service de police.

18) livre / bouquin

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
livre	n. m. Volume imprimé d'un nombre assez grand de pages.	n. m. Assemblage de feuilles imprimées et réunies en un volume, broché ou relié.	n. m. Assemblage de feuilles en nombre plus ou moins élevé, portant des signes destinés à être lus.
bouquin	n. m. FAM. Livre.	n. m. FAM. Livre.	n. m. FAM. Livre.

19) décéder / mourir

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
décéder	v. intr. Mourir (personnes).	v. intr. Mourir.	En lang. ADMIN. et JUR. Mourir.

² La deuxième définition de *déjeuner* est « n. m. Repas pris au milieu du jour ».

mourir	v. intr. Cesser de vivre, d'exister, d'être.	v. intr. Cesser de vivre ou être sur le point de cesser de vivre.	v. intr. Cesser d'exister, perdre la vie.
--------	--	---	---

20) bagnole / voiture

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
bagnole	n. f. FAM. Automobile.	n. f. FAM. Voiture automobile.	P. ANAL., POP. Vieille, mauvaise voiture; vieille, mauvaise automobile. P. EXT. Toute voiture, toute automobile.
voiture	n. f. Véhicule automobile.	n. f. Automobile.	n. f. Véhicule automobile servant à transporter un nombre réduit de personnes ou des objets de faible encombrement.

21) bonbon / biscuit

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
bonbon	Pas d'acception correspondant à celle de <i>biscuit</i> ³ .	n. m. BELGIQUE. Gâteau sec.	Pas d'acception correspondant à celle de <i>biscuit</i> .
biscuit	n. m. Petit gâteau sec.	n. m. Gâteau sec fait de farine, d'œufs, de matières grasses et de sucre, pouvant se conserver longtemps, tel que boudoir, croquet, galette, etc.	n. m. Pâtisserie cuite au four, composée d'un mélange de farine, d'œufs et de sucre.

22) manger / bouffer

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
manger	v. tr. Avaler pour se nourrir (un aliment solide ou consistant) après avoir mâché.	v. tr. Absorber un aliment.	v. tr. Avaler (un aliment solide ou pâteux) après (l')avoir mâché.
bouffer	v. tr. FAM. Manger.	v. tr. POP. Manger.	v. tr. POP. Manger avec avidité.

23) taf / boulot

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
taf	n. m. FAM. Métier, job ; travail.	n. m. FAM. Travail, emploi.	/

³ Dans le *Dictionnaire des belgicisms*, *bonbon* est défini de la manière suivante : « n. m. Petit gâteau sec ; biscuit ».

boulot	n. m. FAM. 1. > travail. 2 > job.	n. m. POP. Travail, emploi.	n. m. POP. Synon. de <i>travail</i> .
--------	--------------------------------------	--------------------------------	--

24) soudainement / subitement

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
soudainement	adv. D'une manière rapide et imprévue ; tout à coup.	adv. De façon soudaine ; subitement.	adv. LITTÉR. D'une manière brutale et inattendue; tout à coup.
subitement	adv. D'une manière subite.	adv. D'une façon subite.	adv. D'une manière subite; d'une manière inattendue, imprévisible et rapide.

25) choir / tomber

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
choir	v. intr. VX ou LITTÉR. Être entraîné de haut en bas.	v. intr. LITTÉR. Tomber.	v. intr. LITTÉR. Être entraîné vers le bas par son propre poids, selon la loi d'attraction, à la suite d'une rupture d'équilibre.
tomber	v. intr. Être entraîné à terre en perdant son équilibre ou son assise.	v. intr. Perdre l'équilibre et faire une chute, s'affaisser au sol.	v. intr. Être entraîné vers le bas sous l'effet de la pesanteur.

26) travail / job

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
travail	n. m. Activité laborieuse professionnelle et rétribuée.	n. m. Activité professionnelle régulière et rémunérée.	n. m. Activité humaine laborieuse exercée en échange d'un bien, d'un service ou plus généralement en échange d'argent, dans le but de subvenir à ses besoins.
job	n. m. ANGLIC. FAM. Travail, emploi rémunéré.	n. m. ANGLIC. FAM. Tout travail rémunéré.	n. m. FAM. Travail rémunéré, emploi.

27) idiot / débile

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
idiot, idiote	adj. Qui manque d'intelligence, de bon sens.	adj. Qui est dépourvu d'intelligence, de bon sens.	adj. Qui dénote le manque d'intelligence, de discernement; qui est le fait d'un idiot.
débile	ajd. FAM. imbécile, idiot.	ajd. FAM. Bête, stupide, idiot.	ajd. FAM. Qui manque d'intelligence.

28) copain / camarade

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
copain	n. m. Camarade de classe, de travail.	n. m. FAM. Compagnon, compagne de classe, de travail, de loisirs, etc.	n. m. FAM. Camarade de classe, de jeu, de loisirs (qui est souvent de la même génération).
camarade	n. Personne qui, en partageant les mêmes activités, les mêmes habitudes qu'une autre, contracte avec elle des liens de familiarité.	n. Personne à qui on est lié par une familiarité née d'activités communes (études, travail, loisirs, etc.).	n. Personne à qui on est lié par une vie ou des activités communes.

29) fortuné / chanceux

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
fortuné, ée	adj. VX ou LITTÉR. Favorisé par la fortune, par le sort.	adj. LITTÉR. Comblé par la fortune ; chanceux	adj. LITTÉR. Comblé, favorisé par la fortune, par le destin
chanceux, euse	adj. Favorisé par la chance, qui a de la chance.	adj. Qui a de la chance.	adj. Qui a de la chance, qui est favorisé par le sort.

30) âgé / vieux

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
âgé, ée	adj. Qui est d'un âge avancé.	adj. D'un certain âge.	adj. Qui a atteint un âge avancé, qui est vieux.
vieux, vieille	adj. Qui a vécu longtemps, qui est dans la vieillesse ou qui paraît l'être.	adj. Avancé en âge.	adj. D'un âge avancé, qui est dans la vieillesse.

ANNEXE 6 : ANALYSE APPROFONDIE DES SYNONYMES APPROXIMATIFS DU CORPUS

1) manger / gueuletonner

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
manger	v. tr. Avaler pour se nourrir (un aliment solide ou consistant) après avoir mâché.	v. tr. Absorber un aliment.	v. tr. Avaler (un aliment solide ou pâteux) après (l')avoir mâché.
gueuletonner	v. intr. FAM. Faire un gueuleton ¹ ; bien manger.	v. intr. FAM. Faire un gueuleton ² .	v. intr. FAM. Faire un gueuleton ³ .

	<i>manger</i>	<i>gueuletonner</i>
/se nourrir/	+	+
/avec excès/	-	+

2) veinard / cocu

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
veinard, e	adj. FAM. Qui a de la veine.	adj. FAM. Qui a de la veine, chanceux.	adj. FAM. (Celui, celle) qui a de la chance, de la veine.
cocu, ue	adj. Personne dont le conjoint est infidèle. Expr. <i>Être cocu</i> . Avoir beaucoup de chance.	adj. Dont le conjoint ou le partenaire est infidèle. Expr. <i>Être cocu</i> . Être très chanceux.	adj. POP. Celui dont la femme manque à la fidélité conjugale. Par antiphrase. <i>Une chance, une veine de cocu!</i> Une chance extraordinaire.

	<i>veinard</i>	<i>cocu</i>
/avoir de la chance/	+	+
/à l'excès/	-	+

3) copain / ami

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
copain	n. m. Camarade de classe, de travail.	n. m. FAM. Compagnon, compagne de classe, de travail, de loisirs, etc.	n. m. FAM. Camarade de classe, de jeu, de loisirs (qui est souvent de la même génération).

¹ *Gueuleton* : n. m. FAM. Repas gai, d'ordinaire entre amis, où l'on mange et boit avec excès.

² *Gueuleton* : n. m. FAM. Repas excellent et abondant.

³ *Gueuleton* : n. m. FAM. Repas de qualité au cours duquel on mange et on boit beaucoup.

ami, ie	n. Personne liée d'amitié avec (une autre personne), ou qui est l'objet de l'amitié de qqn.	n. Personne avec laquelle on est uni par l'amitié.	n. Personne qui de la part d'une autre est l'objet d'un attachement privilégié; celui, celle qu'on aime et/ou qui aime. [L'attachement est de nature princ. affective, mais distinct des affections familiales et de la passion amoureuse. Subst. corresp. <i>amitié</i>]
---------	---	--	--

	<i>copain</i>	<i>ami</i>
/personne avec qui on tisse une relation familière non amoureuse/	+	+
/relation fondée sur un sentiment d'affection/	-	+
/relation fondée sur le partage d'une activité/	+	-

4) rouge / pourpre

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
rouge	adj. Qui est de la couleur du sang, du coquelicot, du rubis, etc.	adj. De la couleur du sang, du coquelicot, etc.	adj. D'une couleur qui parmi les couleurs fondamentales se situe à l'extrémité du spectre, et rappelle notamment la couleur du coquelicot, du rubis, du sang.
pourpre	adj. D'une couleur rouge foncé.	adj. De couleur rouge foncé.	adj. De couleur rouge foncé intense.

	<i>rouge</i>	<i>pourpre</i>
/couleur du sang/	+	+
/foncé/	-	+

5) aimer / apprécier

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
aimer	v. tr. Avoir du goût pour (qqch).	v. tr. Avoir un penchant, du goût, de l'intérêt pour quelque chose.	v. tr. Éprouver, par affinité naturelle ou élective, une forte attirance pour quelqu'un ou quelque chose.

apprécier	v. tr. Porter un jugement favorable sur ; goûter.	v. tr. Estimer quelqu'un, quelque chose, en faire cas, lui reconnaître du mérite, des qualités.	v. tr. Porter un jugement favorable sur une personne ou une chose, en reconnaître la valeur, la qualité, l'importance.
-----------	---	---	--

	<i>aimer</i>	<i>apprécier</i>
/avoir du goût pour/	+	+
/jugement/	-	+

6) séduire / draguer

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
séduire	v. tr. Attirer de façon puissante, irrésistible.	v. tr. Attirer fortement, s'imposer à qqn par telle qualité ; charmer.	v. tr. Attirer de façon irrésistible.
draguer	v. tr. FAM. Chercher à lier connaissance avec (qqn) en vue d'une aventure. PAR EXT. Faire la cour à.	v. tr. Aborder quelqu'un, tenter de le séduire pour aboutir à une relation.	v. tr. Entrer en relation pour nouer une aventure galante.

	<i>séduire</i>	<i>draguer</i>
/charmer quelqu'un/	+	+
/en vue d'aboutir à une aventure/	-	+

7) bois / forêt

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
bois	n. m. Espace de terrain couvert d'arbres (en principe plus petit que la forêt)	n. m. Réunion d'arbres couvrant un certain espace de terrain.	n. m. Ensemble d'arbres croissant sur un terrain d'étendue moyenne ; ce terrain même.
forêt	n. f. Vaste étendue de terrain couverte d'arbres.	n. f. Grande étendue de terrain couverte d'arbres.	n. f. Vaste étendue de terrain couverte d'arbres; ensemble des arbres qui couvrent cette étendue.

	<i>forêt</i>	<i>bois</i>
/terrain couvert d'arbres/	+	+
/vaste étendue/	+	-

8) mourir / périr

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
mourir	v. intr. Cesser de vivre, d'exister, d'être.	v. intr. Cesser de vivre ou être sur le point de cesser de vivre.	v. intr. Cesser d'exister, perdre la vie.
périr	v. intr. LITTÉR. Mourir avec une idée de mort violente ou prématurée.	v. intr. Mourir, et en particulier avoir une fin violente.	v. intr. LITTÉR. Mourir (de mort violente, dans des circonstances dramatiques).

	<i>mourir</i>	<i>périr</i>
/cesser d'exister/	+	+
/mort violente/	-	+

9) ami / camarade

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
ami, ie	n. Personne liée d'amitié avec (une autre personne), ou qui est l'objet de l'amitié de qqn.	n. Personne avec laquelle on est uni par l'amitié.	n. Personne qui de la part d'une autre est l'objet d'un attachement privilégié; celui, celle qu'on aime et/ou qui aime. [L'attachement est de nature princ. affective, mais distinct des affections familiales et de la passion amoureuse. Subst. corresp. <i>amitié</i>].
camarade	n. Personne qui, en partageant les mêmes activités, les mêmes habitudes qu'une autre, contracte avec elle des liens de familiarité.	n. Personne à qui on est lié par une familiarité née d'activités communes (études, travail, loisirs, etc.).	n. Personne à qui on est lié par une vie ou des activités communes.

	<i>ami</i>	<i>camarade</i>
/personne avec qui on tisse une relation familière non amoureuse/	+	+
/relation fondée sur un sentiment d'affection/	+	-
/relation fondée sur le partage d'une activité/	-	+

10) soudainement / inopinément

	<i>PR</i>	<i>PL</i>	<i>TLFi</i>
soudainement	adv. D'une manière rapide et imprévue ; tout à coup.	adv. De façon soudaine ; subitement.	adv. D'une manière brutale et inattendue; tout à coup.
inopinément	adv. D'une manière inopinée ⁴ .	adv. D'une manière inopinée ⁵ .	adv. D'une manière inopinée ⁶ .

	<i>soudainement</i>	<i>inopinément</i>
/de manière imprévue/	+	+
/de manière rapide/	+	-

⁴ *Inopiné, ée* : adj. Qui arrive, se produit alors qu'on ne s'y attendait pas.

⁵ *Inopiné, ée* : adj. Qui arrive sans qu'on y ait pensé ; imprévu, inattendu.

⁶ *Inopiné, ée* : adj. Qui survient sans être prévu ou attendu.

ANNEXE 7 : RÉPONSES À LA Q6 (NOMBRE DE RÉPONDANTS ET POURCENTAGES)

Couples de mots	0	1	2	TOTAL
chaussure / godasse	10	94	123	227
manger / gueuletonner	76	141	10	227
policier / keuf	41	78	108	227
livre / journal	202	23	2	227
mourir / clamser	18	83	126	227
cependant / nonobstant	70	89	68	227
bête / stupide	29	117	81	227
veinard / cocu	165	53	9	227
courtiser / draguer	55	122	50	227
copain / ami	94	104	29	227
rhume / rhinite	64	92	71	227
vélo / voiture	222	4	1	227
chique / bonbon	107	72	48	227
bagnole / moto	219	6	2	227
GSM / téléphone portable	14	48	165	227
kiffer / apprécier	19	107	101	227
pète-cul / prétentieux	29	106	92	227
autrefois / cependant	204	17	6	227
voiture / automobile	12	34	181	227
chanceux / veinard	4	53	170	227
rouge / pourpre	68	134	25	227
bru / belle-fille	39	31	157	227
policier / espion	217	8	2	227
déjeuner / petit-déjeuner	123	51	53	227
flic / policier	2	58	167	227
livre / bouquin	2	28	197	227
aimer / apprécier	50	141	36	227
séduire / draguer	61	121	45	227
décéder / mourir	2	21	204	227
veinard / heureux	174	46	7	227
bagnole / voiture	7	50	170	227
inopinément / soudainement	32	90	105	227
fortuné / chanceux	146	59	22	227
âgé / vieux	19	99	109	227
bonbon / biscuit	91	63	73	227
manger / bouffer	28	124	75	227
taf / boulot	17	63	147	227
prétentieux / égocentrique	143	58	26	227
soudainement / subitement	9	60	158	227
choir / tomber	32	70	125	227
mourir / périr	35	95	97	227
bicyclette / vélo	4	29	194	227
ami / camarade	68	126	33	227
déjeuner / grossir	223	2	2	227
travail / job	13	72	142	227
migraine / rhume	216	11	0	227
idiot / débile	40	118	69	227
copain / camarade	33	106	88	227
godasse / bonnet	226	0	1	227
bois / forêt	59	122	46	227

Couples de mots	0	1	2	TOTAL
chaussure / godasse	5%	41%	54%	100%
manger / gueuletonner	33%	63%	4%	100%
policier / keuf	18%	34%	48%	100%
livre / journal	89%	10%	1%	100%
mourir / clamser	8%	36%	56%	100%
cependant / nonobstant	31%	39%	30%	100%
bête / stupide	13%	51%	36%	100%
veinard / cocu	73%	23%	4%	100%
courtiser / draguer	24%	54%	22%	100%
copain / ami	41%	46%	13%	100%
rhume / rhinite	28%	41%	31%	100%
vélo / voiture	98%	2%	0%	100%
chique / bonbon	47%	32%	21%	100%
bagnole / moto	96%	3%	1%	100%
GSM / téléphone portable	6%	21%	73%	100%
kiffer / apprécier	8%	47%	45%	100%
péte-cul / prétentieux	13%	46%	41%	100%
autrefois / cependant	90%	7%	3%	100%
voiture / automobile	5%	15%	80%	100%
chanceux / veinard	2%	23%	75%	100%
rouge / pourpre	30%	59%	11%	100%
bru / belle-fille	17%	14%	69%	100%
policier / espion	96%	3%	1%	100%
déjeuner / petit-déjeuner	54%	22%	23%	100%
flic / policier	1%	25%	74%	100%
livre / bouquin	1%	12%	87%	100%
aimer / apprécier	22%	62%	16%	100%
séduire / draguer	27%	53%	20%	100%
décéder / mourir	1%	9%	90%	100%
veinard / heureux	77%	20%	3%	100%
bagnole / voiture	3%	22%	75%	100%
inopinément / soudainement	14%	40%	46%	100%
fortuné / chanceux	64%	26%	10%	100%
âgé / vieux	8%	44%	48%	100%
bonbon / biscuit	40%	28%	32%	100%
manger / bouffer	12%	55%	33%	100%
taf / boulot	7%	28%	65%	100%
prétentieux / égocentrique	63%	26%	11%	100%
soudainement / subitement	4%	26%	70%	100%
choir / tomber	14%	31%	55%	100%
mourir / périr	15%	42%	43%	100%
bicyclette / vélo	2%	13%	85%	100%
ami / camarade	30%	55%	15%	100%
déjeuner / grossir	98%	1%	1%	100%
travail / job	5%	32%	63%	100%
migraine / rhume	95%	5%	0%	100%
idiot / débile	18%	52%	30%	100%
copain / camarade	14%	47%	39%	100%
godasse / bonnet	100%	0%	0%	100%
bois / forêt	26%	54%	20%	100%

**ANNEXE 8 : COUPLES DE MOTS JUGÉS AVOIR UNE NUANCE DE SENS (CLASSÉS
DANS UN ORDRE DÉCROISSANT)**

Couples de mots	0	1	2	TOTAL
manger / gueuletonner	33%	63%	4%	100%
aimer / apprécier	22%	62%	16%	100%
rouge / pourpre	30%	59%	11%	100%
ami / camarade	30%	55%	15%	100%
manger / bouffer¹	12%	55%	33%	100%
courtiser / draguer	24%	54%	22%	100%
bois / forêt	26%	54%	20%	100%
séduire / draguer	27%	53%	20%	100%
idiot / débile	18%	52%	30%	100%
bête / stupide	13%	51%	36%	100%
kiffer / apprécier	8%	47%	45%	100%
pète-cul / prétentieux	12%	46%	41%	100%
copain / camarade	14%	47%	39%	100%
copain / ami	41%	46%	13%	100%
âgé / vieux	8%	44%	48%	100%
mourir / périr	15%	42%	43%	100%
chaussure / godasse	5%	41%	54%	100%
rhume / rhinite	28%	41%	31%	100%
inopinément / soudainement	14%	40%	46%	100%
cependant / nonobstant	31%	39%	30%	100%
mourir / clamser	8%	36%	56%	100%
policier / keuf	18%	34%	48%	100%
travail / job	5%	32%	63%	100%
chique / bonbon	47%	32%	21%	100%
choir / tomber	14%	31%	55%	100%
taf / boulot	7%	28%	65%	100%
bonbon / biscuit	40%	28%	32%	100%
soudainement / subitement	4%	26%	70%	100%
fortuné / chanceux	64%	26%	10%	100%
flic / policier	1%	25%	74%	100%
prétentieux / égocentrique	63%	26%	11%	100%
chanceux / veinard	2%	23%	75%	100%
veinard / cocu	73%	23%	4%	100%
déjeuner / petit-déjeuner	54%	22%	23%	100%
bagnole / voiture	3%	22%	75%	100%
GSM / téléphone portable	6%	21%	73%	100%
veinard / heureux	77%	20%	3%	100%
voiture / automobile	5%	15%	80%	100%
bru / belle-fille	17%	14%	69%	100%
bicyclette / vélo	2%	13%	85%	100%
livre / bouquin	1%	12%	87%	100%
livre / journal	89%	10%	1%	100%
décéder / mourir	1%	9%	90%	100%
autrefois / cependant	90%	7%	3%	100%
migraine / rhume	95%	5%	0%	100%
policier / espion	96%	3%	1%	100%
bagnole / moto	96%	3%	1%	100%
vélo / voiture	98%	2%	0%	100%
déjeuner / grossir	98%	1%	1%	100%
godasse / bonnet	100%	0%	0%	100%

¹ Les couples de mots en gras sont les « intrus » de leur catégorie. Les couples *manger/bouffer*, *courtiser/draguer*, *idiot/débile* et *bête/stupide* sont théoriquement des synonymes parfaits (cf. annexe 5). Les couples *copain/ami*, *mourir/périr*, *inopinément/soudainement* et *veinard/cocu* sont théoriquement des synonymes approximatifs, qui devraient faire partie de la liste des 10 couples à avoir obtenu le plus de « 1 » parmi les 50 couples (cf. annexe 6).

ANNEXE 9 : COUPLES DE MOTS JUGÉS AVOIR LE MÊME SENS (CLASSÉS DANS UN ORDRE DÉCROISSANT)

Couples de mots	0	1	2	TOTAL
décéder / mourir	1%	9%	90%	100%
livre / bouquin	1%	12%	87%	100%
bicyclette / vélo	2%	13%	85%	100%
voiture / automobile	5%	15%	80%	100%
chanceux / veinard	2%	23%	75%	100%
bagnole / voiture	3%	22%	75%	100%
flic / policier	1%	25%	74%	100%
GSM / téléphone portable	6%	21%	73%	100%
soudainement / subitement	4%	26%	70%	100%
bru / belle-fille	17%	14%	69%	100%
taf / boulot	7%	28%	65%	100%
travail / job	5%	32%	63%	100%
mourir / clamsier	8%	36%	56%	100%
choir / tomber	14%	31%	55%	100%
chaussure / godasse	5%	41%	54%	100%
âgé / vieux	8%	44%	48%	100%
policier / keuf	18%	34%	48%	100%
inopinément / soudainement¹	14%	40%	46%	100%
kiffer / apprécier	8%	47%	45%	100%
mourir / périr	15%	42%	43%	100%
pète-cul / prétentieux	13%	46%	41%	100%
copain / camarade	14%	47%	39%	100%
bête / stupide	13%	51%	36%	100%
manger / bouffer	12%	55%	33%	100%
bonbon / biscuit	40%	28%	32%	100%
rhume / rhinite	28%	41%	31%	100%
idiot / débile	18%	52%	30%	100%
cependant / nonobstant	31%	39%	30%	100%
déjeuner / petit-déjeuner	54%	22%	23%	100%
courtiser / draguer	24%	54%	22%	100%
chique / bonbon	47%	32%	21%	100%
bois / forêt	26%	54%	20%	100%
séduire / draguer	27%	53%	20%	100%
aimer / apprécier	22%	62%	16%	100%
ami / camarade	30%	55%	15%	100%
copain / ami	41%	46%	13%	100%
prétentieux / égocentrique	63%	26%	11%	100%
rouge / pourpre	30%	59%	11%	100%
fortuné / chanceux	64%	26%	10%	100%
manger / gueuletonner	33%	63%	4%	100%
veinard / cocu	73%	23%	4%	100%
veinard / heureux	77%	20%	3%	100%
autrefois / cependant	90%	7%	3%	100%
livre / journal	89%	10%	1%	100%
bagnole / moto	96%	3%	1%	100%
policier / espion	96%	3%	1%	100%
déjeuner / grossir	98%	1%	1%	100%
vélo / voiture	98%	2%	0%	100%
godasse / bonnet	100%	0%	0%	100%
migraine / rhume	95%	5%	0%	100%

¹¹ Les couples de mots en gras sont les « intrus » de leur catégorie. Les couples *inopinément/ soudainement* et *mourir/ périr* sont théoriquement des synonymes approximatifs (cf. annexe 6) et les couples *chique/ bonbon* et *fortuné/ chanceux* sont théoriquement des synonymes parfaits, qui devraient faire partie de la liste des 30 couples à avoir obtenu le plus de « 2 » parmi les 50 couples (cf. annexe 5).

ANNEXE 10 : CONNOTATIONS SOCIO-PRAGMATIQUES PERÇUES PAR LES RÉPONDANTS À LA Q7

Couples de mots ²	Registres	Génération	Lieux	Groupes socio-culturels	Autre différence	Aucune différence	TOTAL ³
chaussure / godasse	96	61	16	61	0	1	235
policier / keuf	78	80	19	74	2	2	255
mourir / clamser	97	64	18	73	0	4	256
cependant/ nonobstant	40	15	5	32	1	9	102
bête / stupide	30	9	3	14	1	37	94
courtiser / draguer	21	37	3	12	1	4	78
rhume / rhinite	27	4	3	37	6	16	93
chique / bonbon	8	5	38	4	1	3	59
GSM/ téléphone portable	20	51	66	26	2	48	213
kiffer / apprécier	59	81	8	54	0	8	210
pète-cul / prétentieux	54	27	16	37	1	11	146
voiture / automobile	53	50	16	34	6	72	231
chanceux / veinard	68	34	9	38	5	70	224
bru / belle-fille	70	89	12	54	2	29	256
déjeuner / petit-déjeuner	0	1	43	1	1	9	55
flic / policier	103	53	8	76	2	29	271
livre / bouquin	90	40	12	46	3	72	263
décéder / mourir	61	19	3	30	8	115	236
bagnole / voiture	109	58	11	92	2	15	287
fortuné / chanceux	7	5	1	7	0	9	29
âgé / vieux	43	31	3	17	4	49	147
bonbon / biscuit	6	8	44	4	3	23	88
manger / bouffer	57	28	2	34	1	5	127
taf / boulot	90	87	12	72	0	16	277
soudainement / subitement	30	8	3	8	2	119	170
choir / tomber	83	39	2	44	1	23	192
bicyclette / vélo	36	78	17	24	4	83	242
travail / job	52	56	9	34	2	48	201
idiot / débile	17	10	2	7	1	48	85
copain / camarade	17	30	7	11	4	41	110

² Seuls les 30 couples de synonymes parfaits du corpus sont mentionnés dans ce tableau.

³ Il ne s'agit pas du nombre total d'individus ayant répondu à la question, mais du nombre total de connotations socio-pragmatiques qui ont été cochées par les répondants pour chaque couple qu'ils avaient considérés de même sens à la Q6 (en tenant compte qu'ils pouvaient sélectionner plusieurs réponses).

Couples de mots	Registres	Génération	Lieux	Groupes socio-culturels	Autre différence	Aucune différence	TOTAL
chaussure / godasse	41%	26%	7%	26%	0%	0%	100%
policier / keuf	31%	31%	7%	29%	1%	1%	100%
mourir / clamser	38%	25%	7%	29%	0%	2%	100%
cependant / nonobstant	39%	15%	5%	31%	1%	9%	100%
bête / stupide	32%	10%	3%	15%	1%	39%	100%
courtiser / draguer	27%	47%	4%	15%	1%	5%	100%
rhume / rhinite	29%	4%	3%	40%	6%	17%	100%
chique / bonbon	14%	8%	64%	7%	2%	5%	100%
GSM / téléphone portable	9%	24%	31%	12%	1%	23%	100%
kiffer / apprécier	28%	39%	4%	26%	0%	4%	100%
pète-cul / prétentieux	37%	18%	11%	25%	1%	8%	100%
voiture / automobile	23%	22%	7%	15%	3%	31%	100%
chanceux / veinard	30%	15%	4%	17%	2%	31%	100%
bru / belle-fille	27%	35%	5%	21%	1%	11%	100%
déjeuner / petit-déjeuner	0%	2%	78%	2%	2%	16%	100%
flic / policier	38%	20%	3%	28%	1%	11%	100%
livre / bouquin	34%	15%	5%	17%	1%	27%	100%
décéder / mourir	26%	8%	1%	13%	3%	49%	100%
bagnole / voiture	38%	20%	4%	32%	1%	5%	100%
fortuné / chanceux	24%	17%	3%	24%	0%	31%	100%
âgé / vieux	29%	21%	2%	12%	3%	33%	100%
bonbon / biscuit	7%	9%	50%	5%	3%	26%	100%
manger / bouffer	45%	22%	2%	27%	1%	4%	100%
taf / boulot	32%	32%	4%	26%	0%	6%	100%
soudainement / subitement	18%	5%	2%	5%	1%	70%	100%
choir / tomber	43%	20%	1%	23%	1%	12%	100%
bicyclette / vélo	15%	32%	7%	10%	2%	34%	100%
travail / job	26%	28%	4%	17%	1%	24%	100%
idiot / débile	20%	12%	2%	8%	1%	56%	100%
copain / camarade	15%	27%	6%	10%	4%	37%	100%

**ANNEXE 11 : TABLEAU COMPARATIF DES CONNOTATIONS
SOCIO-PRAGMATIQUES PERÇUES PAR LES LOCUTEURS ORDINAIRES SUR LES 30
COUPLES DE SYNONYMES PARFAITS ET DES MARQUES D'USAGE FOURNIES DANS
LES DICTIONNAIRES DE LANGUE**

Couples de mots	Axe de variation le plus mentionné par les locuteurs ordinaires	Axe de variation dont font référence les dictionnaires de langue
chaussure / godasse	diaphasique	diastratique
policier / keuf	diaphasique et diachronique (31%)	diaphasique
mourir / clamsier	diaphasique	diastratique
cependant/ nonobstant	diaphasique	diaphasique
bête / stupide	/ ¹	/ ²
courtiser / draguer	diachronique	diachronique
rhume / rhinite	diastratique	diastratique
chique / bonbon	diatopique	diatopique
GSM/ téléphone portable	diatopique	diatopique
kiffer / apprécier	diachronique	/
pète-cul/ prétentieux	diaphasique	/
voiture / automobile	/	/
chanceux / veinard	/ (31%) et diaphasique (30%)	diaphasique
bru / belle-fille	diachronique	diachronique
déjeuner / petit-déjeuner	diatopique	diatopique
flic / policier	diaphasique	diastratique
livre / bouquin	diaphasique	diaphasique
décéder / mourir	/	/
bagnole / voiture	diaphasique	diastratique
fortuné / chanceux	/	diaphasique
âgé / vieux	/	/
bonbon / biscuit	diatopique	diatopique
manger / bouffer	diaphasique	diastratique
taf / boulot	diaphasique et diachronique (32%)	diaphasique
soudainement / subitement	/	/
choir / tomber	diaphasique	diaphasique
bicyclette / vélo	/ (34%) et diachronique (32%)	/
travail / job	diachronique	diaphasique
idiot / débile	/	diaphasique
copain / camarade	/	diaphasique

¹ La barre oblique signifie que les répondants n'ont perçu aucune différence entre les deux mots du couple et qu'ils considèrent donc que ces mots sont neutres.

² La barre oblique signifie que les dictionnaires ne fournissent aucune marque d'usage et que les deux mots sont donc neutres (sans marquage diasystématique fort).

**ANNEXE 12 : POURCENTAGES D'INDIVIDUS INTERROGÉS AYANT MENTIONNÉ LES
VARIATIONS DIAPHASIQUE ET DIASTRATIQUE POUR LES 30 COUPLES DE
SYNONYMES PARFAITS**

Couples de mots	Différences au niveau du registre dans lequel les mots sont employés et au niveau des groupes socio-culturels qui les emploient
policier / keuf	55%
mourir / clamser	44%
manger / bouffer	39%
chaussure / godasse	37%
taf / boulot	35%
kiffer / apprécier	33%
bagnole / voiture	33%
flic / policier	31%
cependant / nonobstant	26%
pète-cul / prétentieux	24%
choir / tomber	23%
bru / belle-fille	22%
rhume / rhinite	18%
courtiser / draguer	16%
fortuné / chanceux	14%
livre / bouquin	13%
travail / job	13%
chanceux / veinard	12%
âgé / vieux	11%
voiture / automobile	8%
bête / stupide	7%
idiot / débile	7%
décéder / mourir	6%
bicyclette / vélo	5%
GSM / téléphone portable	4%
copain / camarade	3%
soudainement / subitement	2%
bonbon / biscuit	1%
chique / bonbon	0%
déjeuner / petit-déjeuner	0%

**ANNEXE 13 : PROFIL DES RÉPONDANTS PRIVILÉGIANT LES MOTS MARQUÉS
DIAPHASIQUEMENT**

Catégorie d'âge / Mot testé	veinard	bouquin	fortuné	job
15 - 30 ans	7	5	2	20
31 - 45 ans	2	4	0	0
46 - 60 ans	24	16	0	9
plus de 60 ans	8	2	1	1
Total A	41	27	3	30
Total B	170	197	22	142

Lieu / Mot testé	veinard	bouquin	fortuné	job
Bruxelles-Capitale	1	0	0	1
Brabant wallon	1	1	0	0
Liège	26	17	1	25
Namur	1	0	0	0
Hainaut	0	0	0	1
Luxembourg (BE)	6	2	0	1
Luxembourg (LU)	0	1	0	0
France	6	5	0	2
Suisse	0	1	2	0
Total A	41	27	3	30
Total B	170	197	22	142

Sexe / Mot testé	veinard	bouquin	fortuné	job
femme	31	16	3	21
homme	10	11	0	9
Total A	41	27	3	30
Total B	170	197	22	142

Statut professionnel/ Mot testé	veinard	bouquin	fortuné	job
employé	20	17	0	12
ouvrier	3	0	0	0
étudiant	6	2	2	15
indépendant	5	5	0	2
retraité	5	2	1	1
sans emploi	2	1	0	0
Total A	41	27	3	30
Total B	170	197	22	142

Niveau de formation/ Mot testé	veinard	bouquin	fortuné	job
enseignement secondaire	10	5	1	5
enseignement supérieur de type court (3 ans)	23	11	1	11
enseignement supérieur de type long (5 ans)	7	10	1	13
doctorat	1	1	0	1
Total A	41	27	3	30
Total B	170	197	22	142

En linguistique, on admet communément qu'il n'existe pas de synonymes parfaits correspondant à la définition « identité de sens ». Ce mémoire a pour ambition de reconsidérer cette prise de position et de répondre à la question « Existe-t-il une synonymie parfaite ? » par une approche théorique, en confrontant les points de vue des linguistes des deux camps, mais également par une approche pratique, au moyen d'une enquête sociolinguistique réalisée auprès de locuteurs ordinaires. L'attention est particulièrement centrée sur une éventuelle synonymie parfaite pouvant exister au sein des mots lexicaux qui se différencient par leur répartition sur les axes de variation linguistique.

Mots-clés : synonymie parfaite, sens dénotatif, connotation socio-pragmatique, variation linguistique, mot neutre, mot marqué, diachronie courte, diatopie, diastratie, diaphasie, enquête sociolinguistique.